

LE CANADA FRANÇAIS

Hebdo de l'Année au Québec



Attendez-vous à plus!

Buro.

Equipements J. Charette
268, rue Champlain
Saint-Jean
346-1750
Sans frais
(514) 990-2033



141^e ANNÉE N° 27 • LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2000 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 108 PAGES • www.canadafrancais.com

Un grand honneur pour Chantal Dufort

Chantal Dufort, laquelle était de service lorsque Marcel Samson a abattu sa conjointe à la Maison Le Coup d'Elle, vient de recevoir une mention d'honneur du civisme des mains du ministre Sylvain Simard.



• A-6

Robert Dugal, de Saint-Luc, pilote de navire

Robert Dugal est pilote de navire. Âgé de 53 ans, ce résident de Saint-Luc cumule 2400 voyages sur la voie maritime du Saint-Laurent et il a toujours le feu sacré du métier.

• A-36 et A-37



Beaucoup de générosité à la Guignolée

Autant à Saint-Jean qu'à Saint-Luc et plusieurs autres municipalités de la région, les gens ont une fois de plus fait preuve de générosité lors de la Guignolée organisée pour soulager la faim des démunis.

• A-4 et

A-5



Soins de longue durée: un projet de 25 millions

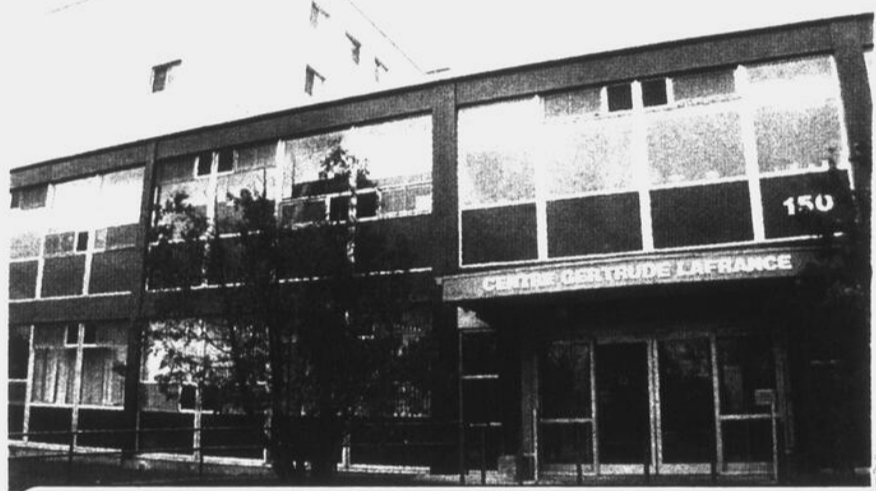
GILLES LÉVESQUE

Pour pallier à l'état de désuétude des centres d'accueil Georges-Phaneuf et Gertrude-Lafrance, mais aussi pour faire face aux effets prévisibles du vieillissement de la population, l'hôpital du Haut-Richelieu soumettra à la Régie régionale un projet commandant un investissement de 25 M\$.

S'il obtient l'aval de Québec, le centre Georges-Phaneuf sera relocalisé sur les terrains existants du centre Gertrude-Lafrance à Saint-Luc. On parle ici de la construction d'une nouvelle bâtisse.

Pour ce qui est du centre Gertrude-Lafrance, celui-ci fera l'objet d'importants travaux d'amélioration pour rendre l'endroit conforme aux normes du ministère, ce qui n'est pas le cas présentement. Le projet serait réalisé en deux volets.

• A-8 à A-10



Le centre Gertrude-Lafrance ferait l'objet d'importants travaux d'amélioration.

Le décret de fusion est attendu mercredi Référendum à Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le décret de fusion des cinq municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie, constituant une «nouvelle ville» pour le 1^{er} janvier 2001 est attendu mercredi.

La ministre Louise Harel doit prendre connaissance cette semaine du rapport du conciliateur et préparer ensuite le décret pour son adoption le 13 décembre. Saint-Luc tiendra tout de même un référendum sur le projet de fusion samedi et dimanche.

• A-3 et A-14



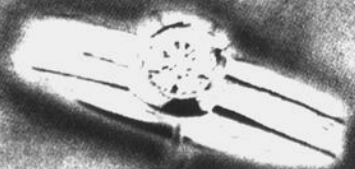
Michelle Thibodeau fière de son 25 cents!

Pour avoir réalisé le dessin qui a été gravé sur la dernière pièce de 25 cents de l'an 2000, Michelle Thibodeau a eu droit à toute une fête, lundi soir, au Colisée Isabelle-Brasseur. L'événement a été organisé par la Monnaie royale canadienne en collaboration avec la Ville de Saint-Jean.

• A-20



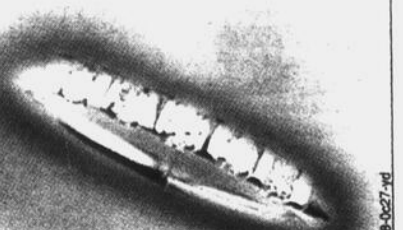
Tout simplement «BO»!!



**Bijouterie
Jean Langevin**



Halles St-Jean
Carrefour Laplante
Iberville



Souriez! On vous la donne! Joyeux Noël!



Micor

**6 mois
sans paiement
ni intérêt**



500\$
de moins
sur-le-champ!
Pour les familles admissibles.
**Brancher les familles
sur Internet**

Micor
INTERNET
CELERON
633 MHz



- Mémoire : 64 Mo
- Disque rigide : 10.0 Go
- Lecteur DC : 48x de Sony
- Faxmodem : 56K V90
- Carte de son intégrée
- Carte vidéo intégrée
- Haut parleurs, clavier et souris
- Windows Me
- Moniteur 15" Optiquest inclus

GRATUIT!
1198\$

Micor
VERSATILE
CELERON
700 MHz



- Mémoire : 64 Mo
- Disque rigide : 20.0 Go
- Lecteur DC : 48x de Sony
- Faxmodem : 56K V90
- Carte de son SoundBlaster 128 PCI
- Carte vidéo VideoDuo 16 Mo
- Haut parleurs, clavier et souris • Windows Me
- Moniteur 15" Optiquest inclus

GRATUIT!
1498\$

Micor
PENTIUM III
866 MHz



- Mémoire : 128 Mo PC100
- Disque rigide : 20.0 Go
- Lecteur DC : 48x de Sony
- Faxmodem : 56K V90
- Carte de son SoundBlaster 128 PCI
- Carte vidéo Cougar 32 Mo
- Haut parleurs, clavier et souris • Windows Me
- Moniteur 15" Optiquest inclus

GRATUIT!
1998\$



EXEMPLE

1198\$
Remise de gouvernement
- 500\$
698\$

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2000 ATTACHE TA TUQUE AVEC DU CÂBLE!

Abonnez-vous à l'Internet haute vitesse par câble et obtenez :

Un rabais instantané de **40\$***

Offre d'une valeur de **160\$**

*Ne peut être combiné à aucune autre offre. Applicable à l'abonnement de 6, 12 ou 24 mois avec location de modem câble seulement.

INTERNET HAUTE VITESSE PAR CÂBLE
Plus vite, plus l'un!

Vidéotron

L'incomparable puissance du câble, à votre service.

** Financement 36 mois basé sur un taux d'intérêt de 13.5% composé mensuellement. Sur approbation du crédit. Détails en magasin. Les taxes ne sont pas incluses dans les prix affichés. *Sur produits sélectionnés. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité. **Détails en magasin.

FINANCEMENT disponible!

Ajusté à vos besoins!

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN
HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO
Dumoulin
Branché sur l'électronique et l'informatique!



Ouvert le dimanche!

391, du Séminaire Nord, St-Jean • 348-9377

MÉTÉO		
Mercredi Ciel variable. Ennuagement en fin de journée. Froid.	Jeudi Nuageux avec averses de neige le matin.	Vendredi Faible neige intermittente. 80% de probabilités de précipitations.
Maximum: -6°C	Minimum: -11°C Maximum: -4°C	Minimum: -12°C Maximum: -2°C

ACTUALITÉ

BMR
le groupe
au centre de la rénovation
359-1311
210, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu

Sapin naturel cultivé
11 975
05506-0071

À L'ÉCOLE PROVIDENCE

Référendum sur la fusion samedi et dimanche à Saint-Luc



ISABELLE SIMARD

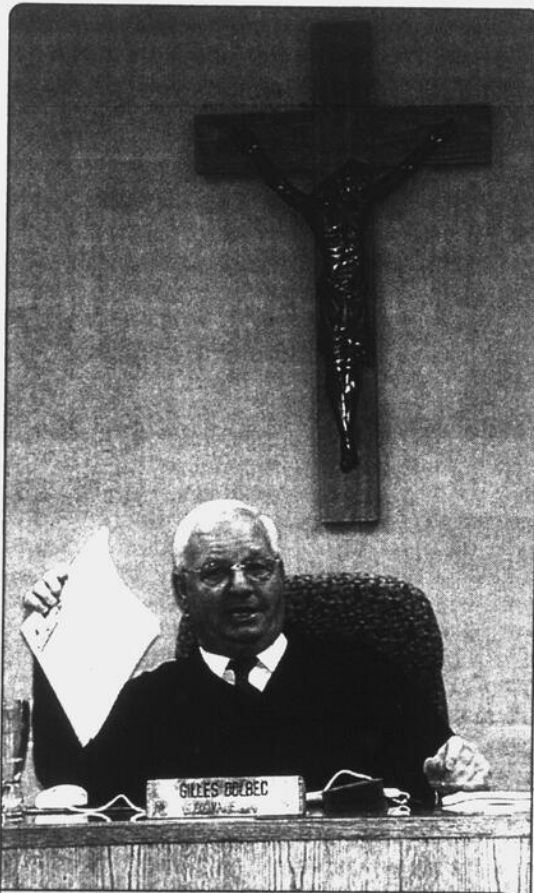
«Êtes-vous d'accord à ce que la Ville de Saint-Luc se regroupe avec les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, L'Acadie et Saint-Athanase?» Les Luçois répondront à cette question samedi et dimanche à l'école Providence.

Les membres du conseil municipal ont décrété lundi soir la tenue d'une consultation référendaire au sujet du regroupement des cinq villes. Les conseillers Jean-Pierre Cadotte et Alain Paradis étaient absents de la table du conseil.

Une fois de plus, le conseiller Yvon Choquette a exprimé son désaccord avec la tenue d'un référendum. «Je ne suis pas d'accord, mais je ne m'objecte pas à l'adoption de cette résolution», a-t-il affirmé.

Le référendum sur la fusion se tiendra donc les samedi et dimanche 9 et 10 décembre à l'école Providence située au 202, rue Courville. Les bureaux de votation seront ouverts entre 9 heures et 17 heures durant les deux jours.

Quelque 14 500 citoyens sont invités à se prononcer sur le regroupement des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie. Il s'agit des électeurs âgés de 18 ans et plus domiciliés à Saint-Luc. Les propriétaires d'immeubles et personnes morales ont droit de



Le maire de Saint-Luc Gilles Dolbec n'a rien contre le fait de tenir un référendum sur la fusion.

vote.

Rappelons que le conseil municipal a décidé de consulter sa population par la voie d'un référendum à l'issue d'une séance régulière tenue le 20 novembre dernier et à laquelle prenaient part une dizaine de citoyens réclamant un référendum.

Les élus de Saint-Luc ont alors procédé à un vote à main levée. Les conseillers Alain Paradis, Jean-Pierre Cadotte, Diane Raymond et Colette Magnan ont voté en faveur de la tenue d'un référendum.

Leur collègue Yvon Choquette, qui ne cache pas son désaccord avec la fusion, a voté contre, persuadé que cet exercice coûteux ne servirait à rien.

Quant au maire Dolbec, il n'a opposé aucune résistance à cette décision. Le conseiller Claude Gagnon était absent de l'assemblée.

25 000 \$

La greffière de la Ville de Saint-Luc, Lise Bigonnesse, évalue non pas à 58 000 \$ (comme qui avait été prévue au budget municipal), mais bien entre 20 000 \$ et 25 000 \$ l'organisation du référendum.

PIÈCES D'IDENTITÉ

Les citoyens de Saint-Luc devront

présenter des pièces d'identité au moment d'aller voter. «Chaque électeur devra avoir en main son permis de conduire ou une carte d'assurance-maladie jumelée à un document démontrant le nom et l'adresse de l'occupant. Le passeport est lui aussi valable», souligne la greffière.

Dimanche soir prochain, les membres du conseil municipal seront invités comme témoins à assister au dépouillement des votes. Cet exercice n'est pas ouvert au grand public. ■

SOMMAIRE

CAHIER A - Actualité



Un an après l'accident tragique de François Pichette, le torchon brûle entre les ambulanciers et leur employeur. A-7

Le plan d'implantation du Nautique sur le terrain de stationnement sud du centre-ville est approuvé du bout des lèvres. A-20

Châtaigne d'eau dans la rivière du Sud: l'infestation prend des proportions inattendues. A-21

Le Cégep

vient d'adopter un règlement relatif aux conditions de vie à l'intérieur de l'établissement. A-28



CAHIER B - Économie



Un développement domiciliaire de 300 maisons modulaires vient de se mettre en branle à Venise-en-Québec. B-1

Rozon Batters

de Saint-Luc, est l'une des neuf entreprises québécoises reconnues ISO-Jeunes en 2000. B-1



Le Conseil économique vient de remanier un peu sa structure en créant son équipe Industrie, laquelle est formée de Marc Bégin, de Chantal Bégin et de Sylvie Lacroix. B-3

CAHIER C - Week-End

Daniel Boucher, la Révélation de l'année au Québec, a fait un malheur vendredi dernier au Cabaret-théâtre du Vieux-Saint-Jean. C-2



L'union musicale d'Iberville vous propose d'embellir votre période des Fêtes en achetant son premier album. C-9

Plusieurs ont littéralement craqué pour Lynda Lemay, samedi soir dernier, au Théâtre des Deux Rives. Nous étions du nombre. C-2



Les fournisseurs d'accès Internet gratuit ne veulent pas votre argent. Ils veulent vos informations personnelles et une place de choix sur votre écran. C-8

ICI A ÉTÉ VENDU UN BILLET GAGNANT DE 1 MILLION \$

Tentez votre chance

LES DÉPANNEURS

JOUR & NUIT

le club des gens d'ici

Shell

L'essence la plus vendue au monde

LAVE-AUTO sans contact laser Hi-tech

Comptoir de pâtisseries, sandwichs, muffins, galettes, etc.

230, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (450) 349-6488

LEVÉE DE FONDS DE LA SAINT-VINCENT-DE-PAUL

GUIGNOLÉE À SAINT-JEAN ET SAINT-LUC

Un dimanche fructueux pour la Saint-Vincent-de-Paul

Le quille-o-thon récolte 21 000 \$

ISABELLE SIMARD

Les coffres de la Société Saint-Vincent-de-Paul se sont enrichis de plusieurs milliers de dollars dimanche dernier. Le quille-o-thon, la guignolée et le brunch du maire Myroslaw Smereka ont permis à l'organisme de charité de récolter de l'argent et des denrées à l'approche des fêtes.

Une armée de bénévoles ont sillonné les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Luc, en quête d'argent et de denrées non périssables.

À Saint-Jean, 400 bénévoles ont visité les huit paroisses entre 12h30 et 16 heures. Le centre de distribution de la Société Saint-Vincent-de-Paul a ainsi fait le plein de nourriture et de produits hygiéniques. Une somme avoisinant les 13 000 \$ a été recueillie par les bénévoles.

Les Clubs Optimistes Saint-Eugène et Saint-Jean-sur-Richelieu, de concert avec la Société Saint-Vincent-de-Paul, chapeautaient cette activité de financement.

À SAINT-LUC

Deux équipes de bénévoles se partageaient le territoire de la ville de Saint-



À Saint-Luc, de nombreux jeunes participaient à la guignolée au profit des plus démunis.

Luc dimanche dernier.

Une première équipe parcourait la paroisse Sainte-Thérèse, incluant l'Île Sainte-Thérèse et le secteur de la rue Jean-Talon. La seconde équipe frappait aux portes des résidences de la paroisse Saint-

Luc.

Les deux responsables de la collecte dans la paroisse Sainte-Thérèse étaient Danielle Carignan et Thérèse Robillard. Des marguilliers, des membres de la chorale et plusieurs autres bénévoles participaient à la guignolée, dont un groupe d'élèves en 6^e année préparant leur confirmation et des cadets de l'air.

Sur le reste du territoire (paroisse de Saint-Luc), la collecte était supervisée par Gaétan Clusault, en collaboration avec des membres du Club Optimiste de Saint-Luc, des louveteaux et des scouts.

La Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc a recueilli un montant de 3700 \$ à l'issue de la guignolée.

Rappelons que les denrées recueillies à Saint-Jean et Saint-Luc permettront aux bénévoles des deux organismes de confectionner des paniers de Noël pour les familles démunies de la région.

Les personnes qui étaient absentes au moment de la collecte et qui désirent faire un don à l'organisme peuvent le faire en se présentant au Renfort, à Saint-Luc,



Le centre de distribution de la rue Mercier a fait le plein de nourriture et de produits hygiéniques.

et au centre de distribution de la rue Mercier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

QUILLE-O-THON

La 11^e édition du quille-o-thon de 24 heures au profit de la Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean a fracassé un nouveau record. Une somme de 21 000 \$ a été versée à l'organisme qui vient en aide à 2400 familles sur son territoire.

L'activité a débuté à 18 heures le samedi 2 décembre pour se terminer le lendemain à 18 heures. L'an dernier, l'activité avait permis à l'organisme de récolter 14 000 \$. «C'est un record incroyable. On parle ici de 7000 \$ de plus que l'an dernier», se réjouit Nil Auclair, le président de la S.V.P.

BRUNCH DU MAIRE

Le brunch du maire Myroslaw Smereka a lui aussi remporté un franc succès. D'après le maire, qui agit à titre de président d'honneur de la levée de fonds annuelle de la Saint-Vincent-de-Paul, quelque 630 personnes se sont présentées à l'hôtel Relais Gouverneur. Les profits seront dévoilés au cours des prochaines semaines. ■



Le quille-o-thon a fracassé un nouveau record en récoltant 21 000 \$.



Le maire Myroslaw Smereka a accueilli quelque 630 visiteurs à son brunch annuel.



Des bénévoles en pleine action au centre de distribution à Saint-Luc!



Les bénévoles font le tri de nourriture et de produits hygiéniques au centre de distribution de la rue Mercier à Saint-Jean.

Président éditeur
Robert Paradis

Le Canada Français (450) 347-0323

84, rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 6X3 • Télécopieur: (450) 347-4339

Les Petites annonces (450) 347-8555

Édition électronique

www.canadafrancais.com

Directeur général
Renel Bouchard
Directeur adjoint
Charles Couture
RÉDACTION
Rédacteur en Chef
Gilles Lévesque
Directeur de l'information
Marc-O. Trépanier

Journalistes
Michel Phaneuf
Gilles Bérubé
Louise Bédard
Isabelle Simard
Pigistes
Gorette Linhares
Richard Hamel
Secrétaire
Louise Any Dubois

Caricaturiste
Eric Bissonnette
Photographes
Jacques Paul
Rémy Boily
Collaborateurs
Gilles Jourdain
Richard Rousseau
Claudine Monette
Michel Ménard

André St-Pierre
André Turbide
Robert Terry
Daniel G. Hébert
Pascal Cloutier
Jean-François Guay
Frédéric Lapierre
Michèle Trahan
François Guillet
Jean-François Crépeau

Bertrand Blanchette
Jean-Yves Theberge
Christine Gonthier
Isabelle Brunelle
Nicole Garneau
Robert Filion Jr.
Sylvie Larocque
Céline Éthier
Georges-Henri Arétem
Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture
directeur
Gabrielle Agara,
adjointe au directeur
Secrétariat
Marjorie Langevin
Publicitaires
Denis Jolin
André Corriveau

Sylvie Leblanc
Luc Moreau
Michel Turgeon
Manon Lavigne
Nancy Leclerc
Francis Benoit
Télémarketing
Céline Veilleux

Publicité nationale
Hebdo Select
Annonces classées
Danielle Robitoux
Diane Boyer
Francine Dubé
Contrôleur
Roger Trahan
Comptabilité
Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole
directeur
Sylvain Latour
Bernard Paradis
Impression
Imprimerie
Quebecor St-Jean

Préimpression
Les Ateliers Graphiques
du Haut Richelieu inc.
Rose Audette-
Lemonde,
directrice
Filmographie
Quadro Couleur inc.
Stéphane Gadbois
directeur

Distribution
Les Messageries
Saint-Jean inc.
Christian Marleau
directeur
Encartage
Poly-Encarts inc.
Pauline Morin-Boutin
directrice

Membre des Hebdo Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 101157. Dépt. légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou dépourvue, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journaux permanents sont réservés (prix sans TVA).
L'exemplaire: \$1.19
Au Canada abonnement 12 mois \$65.61
6 mois \$33.11, 12 sem. \$17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois \$125.00, 6 mois \$65.00 (prix sans TVA)

Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

LEVÉE DE FONDS DE LA SAINT-VINCENT-DE-PAUL

DE L'ACADIE À VENISE-EN-QUÉBEC

Des centaines de familles profiteront de la guignolée

GORETTE LINHARES

Un nombre important de bénévoles sollicitaient le grand public, samedi et dimanche, dans le cadre des guignolées annuelles tenues dans plusieurs municipalités du Haut-Richelieu. Encore une fois, la population s'est montrée généreuse envers les plus démunis.

À Iberville, Saint-Athanase et Mont-Saint-Grégoire, la guignolée orchestrée par le service des incendies et le service des travaux publics, en collaboration avec le centre d'action bénévole (CAB d'Iberville), a rapporté 4500 \$. Il s'agit d'une première estimation. Normand Théberge, directeur adjoint du CAB, s'attend à recevoir d'autres dons cette semaine.

En denrées non périssables, la récolte a été bonne. Le CAB offrira quelque 225 paniers de Noël. Les bénéficiaires iront les chercher les 19 et 20 décembre. Les surplus de denrées seront utilisés au centre de dépannage du centre.

Quelque 150 bénévoles ont contribué au succès de l'activité dimanche. Il y avait de simples citoyens, mais aussi Sports et loisirs Saint-Athanase, la Commission des loisirs d'Iberville, des élèves de 6^e année de l'école Laflamme, les cadets de la marine, des pionniers et des élèves de l'école Marcellin-Champagnat.

Le centre rappelle que les demandes pour obtenir un panier de Noël se prennent d'ici vendredi. Pour obtenir de plus amples informations, on téléphone au (450) 347-



À Iberville, Saint-Athanase et Mont-Saint-Grégoire, a guignolée rapporte 4500 \$ selon une première estimation.

1172.

L'ACADIE

À L'Acadie, 75 bénévoles participaient samedi à la guignolée organisée avec la participation du comité de dépannage et du club Optimiste de L'Acadie Nord. Des élèves de l'école Napoléon-Bourassa et Chanoine-Armand-Racicot étaient présents.

Denis Mallet, du comité de dépannage, remercie tous ces bénévoles qui ont recueilli 1600 \$ et l'équivalent de 5000 \$ en denrées non périssables.

À Noël, le comité de dépannage supportera de 40 à 50 familles. La distribution est prévue pour le mercredi 20 décembre. Pour obtenir plus d'informations ou pour vous impliquer à titre de bénévole au comité de dépannage de L'Acadie, on compose le (450) 545-1215.

HENRYVILLE & LES ENVIRONS

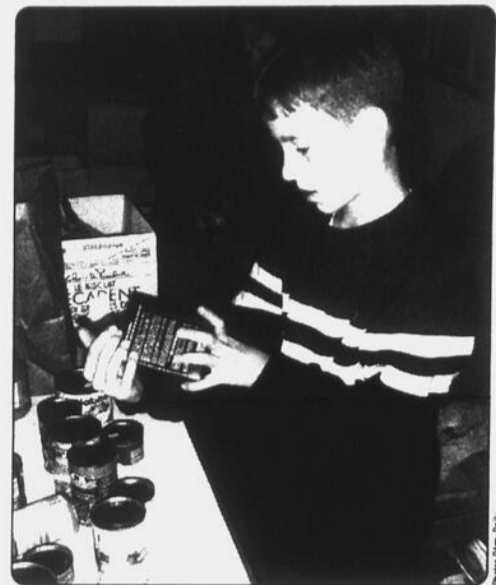
À Henryville, Saint-Sébastien, Venise-en-Québec, Sainte-Anne-de-Sabrevois et Saint-Alexandre, la cueillette a eu lieu samedi grâce à la collaboration d'au moins 200 bénévoles. Parmi eux, on comptait les pompiers de Saint-Alexandre et de Venise-en-Québec, en plus du club Optimiste de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

L'argent recueilli s'élève à 4500 \$, évalue France Leavey, directrice générale du Centre d'entraide régionale d'Henryville. Dans la semaine du 18 décembre, elle estime à 75 le nombre de familles qui se déplaceront pour recevoir un panier de Noël. Des familles déjà inscrites, faut-il préciser. Information: (450) 299-1117.

SAINT-PAUL & SAINT-VALENTIN

À Saint-Paul et Saint-Valentin, la guignolée rapporte 2225 \$ grâce au support d'une cinquantaine de bénévoles, tels les pompiers et les Optimistes. Avec les denrées recueillies, le comité Aide à la famille préparera de 40 à 50 paniers de Noël. La distribution des paniers se tiendra le 19 décembre au sous-sol de l'église (inscriptions obligatoires).

Les surplus de denrées seront utilisés pour subvenir, durant une partie de l'année, aux besoins de citoyens démunis. Pour obtenir des informations supplémentaires, on téléphone au presbytère ou encore à l'hôtel de ville.



À L'Acadie, 75 bénévoles de tous âges participaient à la guignolée samedi.

SAINT-BLAISE: 9 DÉCEMBRE

Enfin, c'est le samedi 9 décembre, de 10 à 15 heures, que le club Optimiste de Saint-Blaise-sur-Richelieu, le comité d'entraide et l'Association des pompiers recueilleront des denrées non périssables. Les résidents de Saint-Blaise qui comptent s'absenter peuvent laisser leurs dons au chalet de loisirs de cette municipalité, de 9h30 à 16 heures. Il est aussi possible de rejoindre Gilles Girardin au (450) 347-9344. À l'édition de 1999, 1150 \$ et des denrées d'une valeur de 6000 \$ ont bénéficié à 34 familles dans le besoin. ■

LE 22 DÉCEMBRE, POUR LA GUIGNOLÉE

La Chorale de l'Accueil Bonneau donnera un concert au Maxi & Cie

La Chorale de l'Accueil Bonneau, entièrement composée de personnes sans-abri, présentera un concert de Noël dans le magasin Maxi & Cie de Saint-Luc, le 22 décembre prochain, dans le cadre de la Guignolée.

Cet événement est organisé dans le but d'encourager les clients à être généreux pour le réseau des banques alimentaires du Québec pour la période des fêtes en donnant des denrées non périssables.

Par ailleurs, jusqu'au 24 décembre, les magasins Provigo, Maxi et Loblaw effectueront une grande collecte de denrées non périssables qui seront ensuite remises au réseau des Moissons du Québec. Pour leur part, les épiceries L'Intermarché et Axep, deux bannières affiliés de Provigo Distribution, accepteront les dons en argent de leur clientèle qui seront remis aux

mêmes organismes.

Cela dit, c'est pour inspirer l'espoir que la Chorale de l'Accueil Bonneau a décidé de s'associer au projet de la Guignolée. «La Chorale a pu apprécier l'accueil chaleureux du public en 1999 et compte sur une participation toute aussi généreuse cette année. Les artistes de la Chorale ont eux-mêmes bénéficié par le passé des activités des banques alimentaires et connaissent le rôle essentiel qu'elles jouent dans leur communauté», précise Pierre Anthian, le chef du chœur.

Notons, en terminant, que la chorale se produira en après-midi et que la population est invitée à ne donner que des denrées non périssables comme des céréales, des conserves, des pâtes, du jus et du beurre d'arachides. Elles pourront être déposées dans des cageots à l'avant du magasin. ■



La Chorale de l'Accueil Bonneau est attendue à Saint-Luc le 22 décembre.

À votre écoute depuis 30 ans!

L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE
SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE
Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec
Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Laflamme & Associés

Audioprothésistes

900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu

(450) 349-1260
1 800 422-6181

• Granby
320, boul. Leclerc
O. Bureau 8

(450) 378-7337

(sur rendez-vous seulement)



• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
(514) 849-4500

MEURTRE CHEZ COUP D'ELLE LE 10 JUIN 1999

Une mention d'honneur du civisme pour Chantal Dufort

ISABELLE SIMARD

«**J**e ne pense pas être capable de retourner travailler en maison d'hébergement avant quelques années. J'ai encore un bon bout de chemin à faire. Je ne me suis pas encore totalement remise des événements survenus le 10 juin 1999», admet Chantal Dufort.

La jeune intervenante de 22 ans ne pourra jamais effacer de sa mémoire le drame survenu à la Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale Le Coup d'Elle. Encore aujourd'hui, elle garde des séquelles psychologiques, ce qui ne l'empêche pas de vouloir continuer à travailler auprès des femmes en difficulté.

Chantal Dufort recevait récemment une mention d'honneur du civisme des mains du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Sylvain Simard.

De biens tristes souvenirs ont refait surface, mais la jeune intervenante a tenu à dédier cette mention aux femmes et aux enfants qui se trouvaient à la maison d'hébergement la nuit du drame ainsi qu'à toutes les femmes qui sont victimes de violence conjugale et qui vivent des situations difficiles quotidiennement.

LES ÉVÉNEMENTS

Le 10 juin 1999, Chantal Dufort était

de service lorsque le meurtrier, Marcel Samson, a fait irruption pour abattre de sept coups de feu sa conjointe, Ginette Roger.

«Il était 3 heures du matin, nous a-t-elle brièvement rappelé lors d'une entrevue téléphonique, et c'est moi qui ai appuyé sur le bouton de panique lorsque Samson s'est pointé à la maison d'hébergement avec un bidon d'essence et une carabine. J'ai voulu gagner du temps en le conduisant dans le bureau. Il m'a lancé de l'essence avant de pointer sa carabine dans mon dos», raconte-t-elle.

Après avoir exécuté le protocole d'urgence de Coup d'Elle (bouton d'urgence, alarme de feu, appel au 9-1-1) et conduit les femmes et les enfants à l'extérieur, Chantal Dufort est retournée à l'intérieur de la maison d'hébergement où elle venait d'entendre des coups de feu. Elle a fait sortir deux femmes et deux enfants qui s'y trouvaient encore.

DES SÉQUELLES

Alors âgée de 20 ans, Chantal Dufort travaillait depuis quelques mois à la maison Le Coup d'Elle. Elle n'avait pas encore terminé ses études en service social à l'Université de Montréal.

Les mois qui ont suivi le meurtre ont été difficiles pour la jeune intervenante. «Tout est arrivé en même temps. J'ai fini mes études, j'ai témoigné au procès de Samson. Parallèlement à cela, j'ai fait une dépression, j'ai été suivie par une travailleuse sociale. Je vivais beaucoup de culpabilité par rapport au meurtre et



Chantal Dufort, récipiendaire d'une mention d'honneur du civisme relativement aux événements survenus à la maison d'hébergement Le Coup d'Elle le 10 juin 1999.

j'ai mis beaucoup de temps à comprendre que j'avais fait ce qu'il fallait, que je ne pouvais faire plus», dit-elle.

Pour le moment, Chantal est incapable de retourner travailler dans un centre d'hébergement. «Je ne suis pas encore capable de passer une nuit seule à la maison», admet-elle.

La jeune intervenante est présente-

ment à l'emploi d'un organisme qui vient en aide aux jeunes mères en difficulté. «La violence conjugale est la cause qui me tient le plus à cœur et je compte un jour retourner travailler dans une maison d'hébergement. Je le ferai quand je serai prête», dit-elle.

CÉRÉMONIE

Le 20 novembre dernier, Chantal Dufort était accompagnée de deux intervenantes de la maison Le Coup d'Elle pour recevoir sa mention d'honneur à la salle du Conseil législatif de l'Hôtel du Parlement.

Cette année, le gouvernement du Québec a honoré 38 personnes de diverses régions. Neuf ont reçu la médaille du civisme et 29, une mention d'honneur.

La médaille du civisme représente les deux composantes du thème «exposer sa vie pour en sauver une autre» qui apparaissent sur la médaille sous la forme de deux visages. La mention d'honneur du civisme est décernée à une personne qui a accompli, au Québec, un acte de courage et de dévouement dans des circonstances difficiles.

«C'est la maison Le Coup d'Elle, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et les policiers qui ont proposé la candidature de Chantal. Nous voulions que son travail soit reconnu. La nuit du 10 juin 1999, Chantal a fait ce qu'il fallait faire. Elle a fait preuve d'un très grand courage», estiment Annie Godbout et Joëlle Arvisais, deux intervenantes de Coup d'Elle.

EN CE MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Un ruban blanc pour dénoncer la violence faite aux femmes

ISABELLE SIMARD

La Journée nationale d'action contre la violence faite aux femmes bat son plein en ce mercredi 6 décembre et les intervenantes de la maison Le Coup d'Elle invitent la population à porter le ruban blanc en mémoire des 14 jeunes femmes tuées à l'École Polytechnique à cette date en 1989.

«Nous invitons les gens à avoir une pensée toute spéciale pour Ginette Roger, tuée par son conjoint le 10 juin 1999 et à toutes les femmes qui ont été assassinées par leur conjoint, petit ami, et celles qui vivent ou qui ont vécu de la violence», souligne Annie Godbout, intervenante à la maison Le Coup d'Elle.

Le ruban blanc dénonce la violence qui se vit jour après jour dans la société, qu'elle soit verbale, psychologique, économique, sexuelle ou physique.

Le meurtre de Ginette Roger survenu à la maison d'hébergement Le Coup d'Elle, en 1999, a suscité beaucoup de tristesse, de colère et un profond sentiment d'impuissance chez les victimes de violence conjugale et chez les intervenantes qui

leur viennent en aide.

Les traces laissées par cette mort tragique ne s'effaceront peut-être jamais et les intervenantes maximisent leurs efforts dans le but de sensibiliser la population à l'importance de lutter contre la violence faite aux femmes.

Un an et demi s'est écoulé depuis le drame et les intervenantes de la maison Le Coup d'Elle attendent avec impatience d'ouvrir un nouveau centre d'hébergement. Après d'interminables démarches en vue de relocaliser leurs activités, elles comptent ouvrir une nouvelle maison d'accueil d'ici quelques semaines.

DES SERVICES EXTERNES

Après le meurtre, les intervenantes de Coup d'Elle ont été forcées à fermer leur maison d'accueil. Elles ont continué

d'offrir divers services externes: consultation téléphonique entre 8 heures et minuit du lundi au vendredi, rencontres individuelles et en groupe, accompagnement à la cour (dossiers au civil ou au criminel) et sensibilisation dans les écoles.

«Nous avons très hâte de redémarrer notre service d'hébergement et de vivre au quotidien avec les femmes et leurs enfants. Malheureusement, la situation ne s'améliore pas et encore de nombreuses femmes sont victi-

mes de violence conjugale», constate Joëlle Arvisais, intervenante à la maison Le Coup d'Elle.

QUELQUES CHIFFRES

Entre le 1^{er} avril et le 10 juin 1999 (un peu plus de deux mois), la maison Le Coup d'Elle a hébergé 41 femmes et 37 enfants. Depuis la fermeture du centre d'accueil, les demandes d'hébergement sont référées aux autres maisons d'hébergement.

Au total, entre le 1^{er} avril 1999 et le 30 mars 2000, 2632 demandes pour des services individuels (consultations téléphoniques ou rencontres individuelles) ont été enregistrées par l'organisme. Durant cette période, 854 représentations d'éducation et de sensibilisation ont été réalisées par les intervenantes sur le territoire de la Montérégie.

«Une étude révèle qu'en 1998, en Montérégie, les policiers ont identifié 1736 auteurs présumés de violence conjugale. De ces hommes, 43% étaient des conjoints, 46% des ex-conjoints et 11% des amis intimes», indique Annie Godbout.

«On se rend compte, ajoute-t-elle, que la violence apparaît de plus en plus jeune dans les relations. Le problème est loin d'être résolu et nous travaillons très fort pour amener les femmes à briser le silence.» ■



Le port du ruban blanc, le 6 décembre, a pour but de dénoncer la violence faite aux femmes.



BUNNY'S

(450) 347-4170

179, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu

**Pour vos partys de bureaux
ou autres occasions spéciales...**

*Nouvelles loges
V.I.P.
luxueuses...*

- 🍷 Danse à 10\$
- 🍷 Douche érotique

- 🎰 Loterie-vidéo
- 🎰 Enterrement de vie de garçon

Sandra Katz sera là du 17 au 23 décembre

UN AN APRÈS L'ACCIDENT TRAGIQUE DE FRANÇOIS PICHETTE

Le torchon brûle entre les ambulanciers et leur employeur

ISABELLE SIMARD

Douze techniciens ambulanciers de la compagnie *Ambulances 2000* se sont présentés aux bureaux du CANADA FRANÇAIS le vendredi 24 novembre pour faire le point sur l'accident mortel qui, l'an dernier, a coûté la vie à leur collègue de travail François Pichette et pour questionner la décision de l'employeur de retourner sur la route l'ancien coordonnateur des services ambulanciers, Alain Clouâtre.

Les employés syndiqués (affiliés à la FTQ) ont par la même occasion soulevé certains problèmes de régie interne. Il faut savoir que les techniciens ambulanciers ont d'abord tenté de régler leurs différends en rencontrant la partie patronale. Leur démarche s'est soldée par un échec et les ambulanciers ont décidé de se tourner vers l'opinion publique.

Les ambulanciers refusent le retour sur la route de l'ancien coordonnateur des services ambulanciers, Alain Clouâtre, qui vient d'accéder à un nouveau poste cadre dans l'entreprise, celui de superviseur. Leurs revendications pourraient mener à des moyens de



Les techniciens ambulanciers d'Ambulances 2000 songent à appliquer des moyens de pression.

pression.

«Aucun employé syndiqué ne travaillera avec lui à cause du lien de confiance qui s'est brisé. Alain Clouâtre était notre patron immédiat et il savait très bien que les pneus du véhicule étaient usés. Un véhicule flambant neuf était stationné dans le garage. Il a refusé qu'on l'utilise parce qu'il n'était pas encore équipé d'un système de communication», explique le président du syndicat, Pierre Surprenant.

Rappelons que le rapport d'enquête réalisé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et rendu public au mois de juin dernier révèle que l'usure des pneus arrière jumelée aux précipitations sur la chaussée et la vitesse de dépassement seraient à

l'origine de l'accident ayant causé la mort du technicien ambulancier François Pichette.

«Le lendemain de l'accident, Alain Clouâtre, qui était le coordonnateur des services ambulanciers à l'époque, a fait des déclarations au CANADA FRANÇAIS. Il a dit que le véhicule avait été inspecté par les ambulanciers, tout en ajoutant que les employés ont le pouvoir de refuser de partir avec un véhicule», rapporte Pierre Surprenant.

Les techniciens ambulanciers ont l'impression que leur patron a voulu jeter le blâme sur eux en faisant de telles déclarations. Mais pourquoi donc avoir attendu un an avant de réagir?

«Nous avons subi la mort de François, puis la fusion de trois entreprises. Nous avons dû par la suite choisir entre deux syndicats. Le mot d'ordre était: on ne fait rien pour le moment. On a mis ce dossier en veilleuse jusqu'à ce que M. Clouâtre revienne dans le décor», enchaîne

Marc Demontigny, agent de grief du syndicat.

DROIT DE GÉRANCE

Le président-directeur général de la compagnie *Ambulances 2000*, Aimé Vézeau, ne reviendra pas sur sa décision d'assigner Alain Clouâtre au poste de superviseur. M. Clouâtre retournera sur la route dès le 11 décembre 2000 comme technicien ambulancier. Le poste de superviseur comporte également diverses tâches de gestion administrative.

«M. Clouâtre nous a demandé un changement d'affectation et nous avons décidé de le nommer superviseur. J'ai le droit, à titre de patron, de nommer qui je veux à ce poste. Je n'ai rien à reprocher à cet individu. Je ne discuterai pas de mon droit de gérance avec le syndicat», tranche M. Vézeau.

Le propriétaire de l'entreprise déplore l'attitude de ses employés syndiqués.

«On a l'air de chercher un coupable alors que des rapports d'enquête démontrent que l'accident de François Pichette est attribuable à plusieurs facteurs, entre autres les conditions de la chaussée, la vitesse du véhicule et les pneus», dit-il, en se référant au rapport de la Commission des transports du Québec et à celui de la Direction des services préhospitaliers d'Urgences Santé.

Le rapport du coroner André-H. Dandavino sera déposé au cours des prochaines semaines. La CSST a pour sa part signifié deux constats d'infraction à *Ambulances 2000*, que l'entreprise a convenu de contester.

M. Vézeau confirme que la compagnie avait acquis un véhicule neuf quelques jours avant l'accident et que le véhi-

cule dans lequel prenaient place François Pichette et Denis Goyette devait être retiré de la route.

«Le véhicule neuf est arrivé le vendredi précédent l'accident. Il nous a fallu attendre au lundi pour plaquer le véhicule. Il manquait de l'équipement médical et de l'équipement radio. Lorsque l'appel d'urgence est entré le lundi, le véhicule qui aurait dû partir à ce moment là ne

fonctionnait pas. Il ne restait que l'équipe de François et Denis et ces derniers ont décidé de prendre la route. Leur véhicule était utilisable, mais un paquet de facteurs ont causé l'accident», relate M. Vézeau.

Des mesures de correction ont été entreprises par la compagnie *Ambulances 2000* depuis l'accident. Le parc ambulance a été rajeuni. Un programme d'entretien préventif est appliqué sur chaque ambulance, en plus de l'inspection qui doit être faite à tous les six mois par un mandataire de la Société d'assurance automobile du Québec.

De plus, un mandat a été attribué à un technicien ambulancier pour le contrôle des inspections, de l'entretien et des réparations des véhicules.

DES MOYENS DE PRESSION

Les employés syndiqués songent à appliquer des moyens de pression pour manifester leur désaccord avec le retour sur la route du technicien ambulancier Alain Clouâtre.

À ce sujet, le directeur administratif, Jacques Boily, soulève que les techniciens ambulanciers qui refuseront de travailler avec M. Clouâtre seront par le fait même suspendus pour insubordination. ■



Pierre Surprenant



Aimé Vézeau

Denis Goyette veut rétablir les faits

ISABELLE SIMARD

Un an s'est écoulé depuis qu'un accident a fauché la vie à son coéquipier François Pichette. Denis Goyette estime qu'il est temps de rétablir les faits. «Nous savions que les pneus du véhicule étaient usés et notre employeur le savait depuis un mois», dit-il.

Denis Goyette prenait place aux côtés de François Pichette le 4 octobre 1999. Ce jour-là, la pluie était abondante et la chaussée, glissante. Les deux techniciens ambulanciers répondaient à un appel d'urgence. M. Goyette était au volant de l'ambulance.

Il y a alors eu perte de contrôle et le véhicule ambulancier a terminé sa course au fond d'un fossé où il a percuté un tuyau de béton. Rappelons que le passager du véhicule, François Pichette, est décédé peu après son admission à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Son collègue, Denis Goyette, a subi de multiples contusions, dont une majeure à la joue droite.

Physiquement, M. Goyette est guéri de ses blessures. Il a repris le travail près d'un an après l'accident, au mois d'août dernier. Psychologiquement, les événements ont laissé des traces que le technicien ambulancier ne croit pas pou-



Denis Goyette

voir effacer.

«J'ai vécu énormément de culpabilité après l'accident. François était mon ami. C'est avec lui que j'ai fait mes débuts dans le métier. Il était mon parrain. Je n'ai pas cessé de me questionner. Les commentaires de l'ancien coordonnateur du service, Alain Clouâtre, parus dans LE CANADA FRANÇAIS au lendemain de l'accident n'avaient rien pour enlever ma culpabilité», dit-il.

Denis Goyette affirme qu'il est vrai que les techniciens ambulanciers font une inspection du véhicule avant de débiter leur quart de travail. «La réponse de l'employeur au sujet des pneus était qu'un véhicule neuf allait bientôt prendre la route. La Société de l'assurance automobile du Québec avait inspecté les pneus un mois

plus tôt et avait conclu qu'ils répondaient aux normes», ajoute-t-il.

Le technicien ambulancier et certains de ses collègues de travail comparent leurs anciens véhicules à des «cercueils sur roues». «Depuis ce temps, la compagnie a renouvelé ses véhicules. Nous avons des camions neufs et des pneus d'hiver», dit-il.

Père de deux enfants, Denis Goyette confie qu'il n'a pas eu la vie facile depuis un an. «Le lendemain de l'accident, la Sûreté du Québec s'est présentée chez moi pour me mettre en garde de certaines accusations qui pourraient être portées contre moi. Cela fait seulement un mois et demi que je sais que je ne serai pas accusé de négligence criminelle ayant causé la mort», souligne-t-il.

Le technicien ambulancier a repris son travail sur la route, mais il appréhende le retour de la neige. «Sur l'asphalte, ça va bien, mais je me sens encore incapable de conduire le véhicule sur la neige», termine-t-il. ■

**Cours d'anglais**

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis 31 ans
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais **SANS TRADUIRE** à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'HIVER:**INSCRIPTIONS IMMÉDIATES**

Début des cours le 13 décembre

Tél.: 346-4359

Nombre d'inscriptions limitées

Ecole de conversation anglaise Welch
St-Jean-sur-Richelieu

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

CONDITIONS DE VIE DANS LES CENTRES D'ACCUEIL

CENTRES GEORGES-PHANEUF ET GERTRUDE-LAFRANCE

Un énorme défi à relever pour la nouvelle directrice des soins gériatriques



GILLES LÉVESQUE

En poste depuis le 14 août dernier, la nouvelle directrice des Services gériatriques de l'hôpital du Haut-Richelieu, Monique St-Denis, entend tout mettre en oeuvre pour améliorer les conditions de vie des résidents des centres d'accueil Georges-Phaneuf et Gertrude-Lafrance. La réorganisation du travail de ses employés et la planification des années difficiles qui pointent à l'horizon sont d'autres défis importants auxquels elle entend s'attaquer.

C'est une femme visiblement en contrôle de la situation qui règne à l'intérieur des murs de ces établissements pour personnes en perte d'autonomie qui nous a accueilli à ses bureaux, mercredi dernier, au Centre Gertrude-Lafrance.

Monique St-Denis est bien au fait de la précarité des services mis en place, tant ici qu'ailleurs au Québec, pour faire face à une clientèle de plus en plus âgée et de plus en plus malade. Les statistiques qu'elle nous a livrées pour témoigner de l'ampleur du défi qui l'attend font peur.

Avant de postuler à ce poste très exigeant, Mme St-Denis occupait un poste de gestionnaire à l'hôpital Notre-Dame de la Merci à Montréal. Durant les treize années passées à l'intérieur de cet établissement offrant des soins de longue durée (400 lits), elle a eu l'occasion d'assumer plusieurs autres fonctions qui lui ont permis de se préparer à faire face à la lourde tâche qui est sienne depuis son arrivée à la direction générale des Services gériatriques de

l'Hôpital.

«Disons que ce nouvel emploi s'inscrit très bien dans mon cheminement de carrière, commente celle qui a longtemps résidé à Saint-Jean-sur-Richelieu avant d'aller s'établir à l'Île-des-Soeurs. J'ai toujours aimé travailler avec des personnes âgées. Ces gens-là ont des besoins et il faut prendre les moyens nécessaires pour les combler tout en tenant compte de nos ressources financières et humaines.

«Vous savez, poursuit Mme St-Denis, la vieillesse, ce n'est pas une maladie. C'est un prolongement de la vie auquel il faut devoir faire face. C'est bien évident que nous avons besoin des familles concernées pour nous aider. Tout comme il est important de pouvoir compter sur du personnel et des intervenants bien formés. Dans le contexte actuel, le défi est grand, mais réalisable. Vous pouvez dire à vos lecteurs que je vais tout faire pour offrir les meilleures conditions de vie possible à nos résidents. J'en fais un engagement.»

Tout au long de l'entrevue, la nouvelle directrice générale a souvent évoqué le mot respect. Elle l'inculque rapidement aux nouveaux employés qui ont choisi de travailler auprès de cette clientèle sérieusement hypothéquée par la vie. Il est entre autres question ici du respect dans le choix des mots et des attitudes. «Nous allons tous vieillir un jour et nous souhaitons tous être traités dans le respect. Pour moi, c'est quelque chose d'important», souligne Mme St-Denis.

DIFFICILES CONDITIONS

Avant de pousser plus loin la discussion, notre hôte nous a convié à une courte visite des lieux. Une fois de plus, nous avons constaté que la vieillesse a un prix de plus en plus difficile à supporter. Vivre vieux est une chose, mais vivre dans un tel état



«La vieillesse, ce n'est pas une maladie. C'est un prolongement de la vie auquel il faut devoir faire face», commente Monique St-Denis.

en est une autre.

Au 6^e étage, nous avons vu des gens très malades et très âgés. Certains, même s'ils étaient éveillés, n'ont probablement pas eu conscience de notre visite, tant ils semblaient perdus dans leurs pensées. D'autres nous regardaient en se contentant de parler avec leurs yeux. Cet échange de regards pour quiconque n'y est pas habitué est difficile à supporter.

Des employés intentionnés et visiblement très dévoués (il faut avoir la vocation, nous a-t-on dit) s'activaient autour d'eux pour combler leurs besoins à la manière de Mère Teresa!

Sur cet étage, l'environnement laisse à désirer. C'est comme si les lieux avaient le même âge que ses occupants! Consciente du problème, Mme St-Denis n'a pas hésité un seul instant à nous montrer des chambres visiblement trop petites et des bains datant d'une autre époque.

On repassera pour le respect des normes dictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le désir de faire mieux est là, mais les ressources financières n'y sont pas. Le personnel en place s'arrange donc avec les moyens mis à sa disposition tout en s'efforçant de faire des miracles.

Au 2^e étage, c'est mieux, beaucoup mieux. Les lieux ont été restaurés il y a quelques années et l'atmosphère qui y règne est définitivement plus agréable. C'est d'ailleurs à cet endroit que se trouvent les 34 lits réservés à «de jeunes adultes» dont l'autonomie commande des soins qu'on ne peut plus dispenser à domicile.

Nous ne nous sommes pas arrêtés au 3^e étage, là où les cas demandant une surveillance de tous les instants se trouvent. On parle ici de personnes souffrant d'un déficit cognitif sévère. De résidents souffrant par exemple de cette terrible maladie qu'est l'Alzheimer. Nous avons déjà eu l'occasion de visiter l'endroit et nous n'avons pas insisté pour y retourner. Une fois suffit!

Cette courte visite terminée, nous sommes retournés au bureau de Mme St-Denis pour poursuivre plus à fond la discussion. Les questions nous sont venues rapidement et notre interlocutrice n'a pas eu besoin de nous faire des dessins pour nous faire comprendre que le vieillissement accéléré de la population commande dès maintenant des actions pour éviter que la situation ne se détériore à un rythme tout aussi accéléré. ■

Soins de longue durée: l'Hôpital concocte un projet de 25 M\$

GILLES LÉVESQUE

Ceux qui ont eu l'occasion de visiter l'un ou l'autre des deux centres de soins de longue durée de l'hôpital du Haut-Richelieu savent que les lieux auraient grandement besoin d'être rénovés et agrandis. Pour pallier cette désuétude, mais aussi pour faire face aux effets prévisibles du vieillissement de la population, l'Hôpital entend déposer à la Régie régionale un projet commandant un investissement de 25 M\$.

La nouvelle directrice des soins gériatriques, Mme Monique St-Denis, avoue sans détour que l'hôpital du Haut-Richelieu a un «retard important à rattraper» au niveau de ses centres d'accueil, lesquels ne répondent plus aux normes établies par le ministère de la Santé et des services sociaux du Québec.

C'est sans oublier le fait que ces deux établissements affichent pratiquement complet. En 2006, on sait déjà qu'ils ne pourront plus satisfaire les besoins d'une population de plus en plus vieillissante.

«C'est un fait établi que nous allons alors manquer de lits», confirme Mme St-Denis.

Heureusement, il semble que la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie soit très sensible aux besoins criants de ces deux centres de soins de longue durée. «La Régie connaît bien notre situation et nous espérons qu'elle n'hésitera pas à prioriser le projet que nous lui soumettrons», note la directrice des soins gériatriques.

PROJET

Cela dit, Mme St-Denis se mettra bientôt au travail pour concocter ce projet de 25 M\$ en compagnie du directeur des Ressources financières et techniques à l'hôpital du Haut-Richelieu, François Deslandes, et de plusieurs experts dans la préparation d'un programme fonctionnel et technique (PFT).

On parle ici d'une démarche pouvant s'échelonner sur une période de six mois. Une fois cette étape complétée, possiblement en juin prochain, ce projet devra d'abord être priorisé par la Régie régionale avant de se retrouver sur la table des fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux. S'il est approuvé, il



Si le projet de 25 M\$ est accepté par Québec, le centre Georges-Phaneuf sera relocalisé sur les terrains du centre Gertrude-Lafrance, ce qui impliquera la construction d'une nouvelle bâtisse.

s'écoulera ensuite trois ou quatre ans avant que les travaux ne soient complétés.

Il semble déjà acquis que les jours du centre d'accueil Georges-Phaneuf soient comptés. Non seulement les lieux ne peuvent être agrandis en raison d'un manque d'espace pour le faire, mais il en coûterait cher pour rénover l'endroit tout en tenant compte des normes à respecter.

Mme St-Denis précise que le centre Georges-Phaneuf serait relocalisé sur les terrains existants du centre Gertrude-Lafrance à Saint-Luc. On parle ici de la construction d'une nouvelle bâtisse.

Pour ce qui est du centre Gertrude-Lafrance, celui-ci ferait l'objet d'importants travaux d'amélioration pour rendre l'endroit conforme aux normes du ministère, ce qui n'est pas le cas présentement.

Évidemment, ce projet qui serait réalisé en deux volets tiendrait compte des besoins à venir. En raison du vieillissement de la population, plusieurs nouveaux lits de soins de longue durée devront être accessibles.

Précisons que le centre Georges-Phaneuf accueille présentement 110 résidents, comparativement à 175 pour le centre Gertrude-Lafrance. ■

CONDITIONS DE VIE DANS LES CENTRES D'ACCUEIL



DANS LES DEUX CENTRES D'ACCUEIL

Les cas lourds seront de plus en plus lourds!

Les besoins des résidents comblés à 70%

GILLES LÉVESQUE

D'ici quelques années à peine, on estime que tout près de 80% des personnes âgées qui se retrouveront dans les centres de soins de longue durée seront atteintes d'un déficit cognitif allant de modéré à sévère, ce qui alourdira davantage la tâche de travail des employés affectés à ces établissements.

Les effets du vieillissement de la population, on les ressentira durement à l'intérieur des murs des centres d'accueil Georges-Phaneuf et Gertrude-Lafrance. C'est déjà bien visible, et ce n'est qu'un début.

Présentement, la moyenne d'âge des 285 résidents des deux centres d'accueil oscille aux alentours de 78 ans. Tous sont évidemment en perte d'autonomie. À ce sujet, il importe de préciser qu'un bénéficiaire doit demander un minimum de 3,5 heures de soins par jour pour être admis à l'intérieur d'un tel centre. La condition de ces personnes s'est à ce point détériorée qu'il n'est plus possible de les maintenir à domicile.

La durée de séjour à l'intérieur des deux centres de soins de longue durée de



Mme Monique St-Denis ne cache pas que les besoins des résidents ne sont comblés que dans une proportion de 70% présentement.

l'hôpital du Haut-Richelieu varie entre trois et quatre ans. «C'est certain que cette statistique va continuer de fluctuer à la baisse, précise Monique St-Denis. Lorsqu'on se retrouve dans un centre d'accueil à un âge avancé tout en présentant des problèmes de santé importants, c'est bien évident que l'espérance de vie est moins grande.»

Si vous avez eu l'occasion de voir l'émission Enjeux, la semaine dernière, sur les ondes de Radio-Canada, vous avez certes été impressionné par la vitalité des centenaires qui nous ont été présentés, lesquels seront d'ailleurs de plus en plus nombreux dans les années à venir. Malheureusement, ces centenaires constituaient des exceptions, et ce n'est

pas sans raison si l'équipe de Radio-Canada a dû se déplacer jusqu'en France pour trouver des personnes aussi âgées donnant l'impression d'être tombées dans la Fontaine de Jouvence!

«Ce sont effectivement des exceptions, commente M. St-Denis. Les gens vivent plus longtemps qu'avant, mais plusieurs voient aussi leurs conditions se détériorer de façon rapide. La maladie d'Alzheimer fait des ravages présentement et tout laisse croire que les personnes qui seront atteintes seront de plus en plus nombreuses. C'est une réalité qui nous force à revoir nos façons de faire à l'intérieur des centres d'accueil. Notre personnel doit être formé en conséquence.»

DÉTÉRIORATION

Selon Mme St-Denis, il ne s'écoulera pas beaucoup d'années encore avant que 80% de la clientèle admise dans un centre de soins de longue durée soit atteinte d'un déficit cognitif allant de modéré à

sévère.

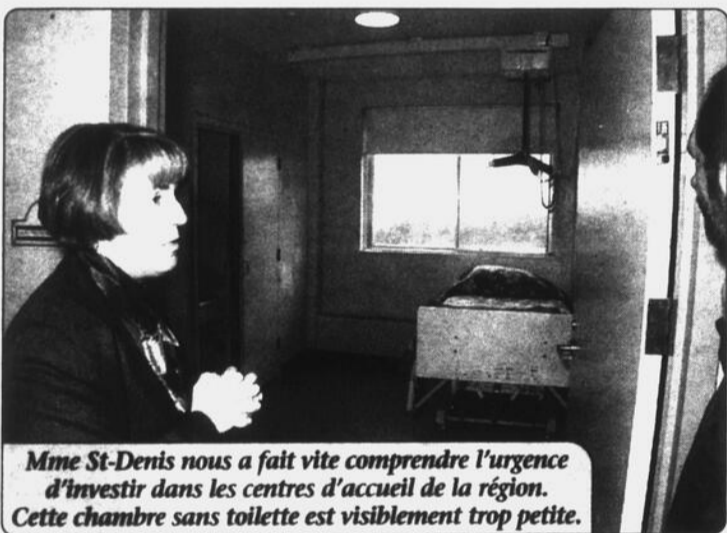
Elle s'attend aussi à ce que près de la moitié des résidents aient besoin d'aide pour manger. De plus en plus nombreuse aussi sera la clientèle souffrant d'un problème de santé mentale. C'est sans oublier le nombre grandissant de personnes âgées souffrant de graves problèmes respiratoires. Cette nouvelle réalité met d'ailleurs à dure épreuve les salles d'urgence des hôpitaux de janvier à avril. Certains voient alors leur situation se détériorer au point de devoir être admis dans un centre d'accueil.

Devant pareil constat, il est facile de comprendre que des centres de soins de longue durée comme ceux de Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Luc auront besoin d'aide de la part des gouvernements, tant pour ce qui est du financement que des ressources humaines.

L'aide des familles confrontées à ce problème de vieillissement sera aussi de plus en plus appréciée et sollicitée. À ce sujet, il faut ici préciser que bien des personnes admises aux centres d'accueil Georges-Phaneuf et Gertrude-Lafrance reçoivent très peu de visiteurs. «Ce n'est pas à moi de porter un jugement, mais c'est effectivement le cas. Par contre, il faut aussi dire que plusieurs familles s'impliquent», souligne Mme St-Denis.

«Malgré les effets du vieillissement de la population sur les centres d'accueil, poursuit la directrice des soins gériatriques, notre but ne changera pas. Nous devons toujours prendre les moyens nécessaires pour procurer la meilleure qualité de vie possible à nos résidents. Il faut qu'ils se sentent chez eux. C'est important.»

Mme St-Denis ne cache pas que c'est tout un défi à réaliser puisque les besoins des résidents ne sont comblés que dans une proportion de 70% présentement en raison des ressources limitées mises à sa disposition. ■



Mme St-Denis nous a fait vite comprendre l'urgence d'investir dans les centres d'accueil de la région. Cette chambre sans toilette est visiblement trop petite.

Pensée de la semaine

Le sage n'est pas celui qui prétend tout savoir, mais celui qui est capable d'apprendre de tout homme.

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance

331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

THUNDER-TECH
BAR ROCK

Les jeudis «Thunder-Tech»
Musique techno les jeudis seulement

avec les Tops D.J. invités...

- Michel Simard
- Steve Austin
- Dominique B.
- Perry Wizzard Lamarre
- D.J. Vezz

Le plus grand Club Rock de la région

Les samedis 9 et 16 décembre
Soirées de JAM
avec le groupe «JAM NIGHT»
Apportez vos instruments et venez «Jammer»

Band Live à venir

181, rue Champlain, St-Jean

346-1511

CONDITIONS DE VIE DANS LES CENTRES D'ACCUEIL

REPORTAGE
REPORTAGE

COUPURES, TÂCHES ACCRUES, PÉNURIE D'INFIRMIÈRES...

Des employés de plus en plus épuisés

GILLES LÉVESQUE

Le personnel en place dans les centres d'accueil Georges-Phaneuf et Gertrude-Lafrance est mis à dure épreuve depuis trois ans. Plusieurs sont à bout de souffle, alors que d'autres sont en congé de maladie. Non seulement faut-il avoir la vocation pour travailler dans un centre de soins de longue durée de nos jours, mais il faut aussi avec les nerfs solides et une santé de fer.

Depuis qu'elle est en poste, la nouvelle directrice des soins gériatriques a été en mesure de bien mesurer l'ampleur de l'épuisement qui affecte le personnel en place.

S'il est vrai que tous les établissements de santé au Québec vivent pareille situation, force toutefois est d'admettre que les centres d'accueil sont frappés encore plus durement par cette réalité qui était prévisible à la suite des coupures dans le système de santé et du départ à la retraite de plusieurs centaines d'infirmières.

«Ceux et celles qui sont restés au travail en ont subi les contre-coups, explique Mme St-Denis. Plusieurs employés ont été affectés par les supplancements tout en devant faire face à une pénurie sérieuse au niveau du personnel infirmier. Pour faire face à cette situation, plusieurs ont dû accepter de faire du temps supplémentaire. Certains sont épuisés, d'autres sont en congé de maladie.»

La directrice des services gériatriques prend bien soin d'ajouter que les employés concernés sont aussi confrontés

aux mêmes problèmes que Monsieur et Madame Tout-le-Monde. On parle ici de difficultés liées à un divorce ou à un manque d'argent. Être à la fois mère monoparentale et infirmière dans de telles conditions de travail n'a effectivement rien de reposant.

C'est sans oublier le fait que la clientèle à soigner demande de plus en plus de soins et d'attention. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison si le personnel en place ne peut répondre aux besoins des résidents que dans une proportion de 70% malgré tout leur bon vouloir. Bref, on leur en demande trop!

Sachez simplement qu'une infirmière doit présentement s'occuper de 25 à 30 patients le jour, un chiffre qui double en soirée et triple la nuit. Avouez que c'est une bien grande responsabilité, même si les infirmières concernées peuvent compter sur le support d'une équipe de travail.

RÉORGANISATION

«L'un de mes grands défis est de revoir l'organisation du travail, confesse Mme St-Denis. Celle-ci doit être plus souple et plus flexible, mais j'avoue que ce n'est pas facile à réaliser dans le contexte actuel, alors que la pénurie est encore très sérieuse au niveau du personnel infirmier.»

Comme l'autonomie des résidents est de plus en plus déficiente, les tâches à faire sont de plus en plus nombreuses. Les personnes ainsi affectées par la vie ont besoin d'être alimentées, écoutées, soignées, lavées, déplacées... Il faut aussi les occuper, les distraire et les comprendre.

«Le défi, c'est de donner le plus de soins possible à tout le monde tout en étant équitable.



Une infirmière doit présentement s'occuper de 25 à 30 personnes en perte d'autonomie le jour, un chiffre qui double en soirée et triple la nuit.

Ça nous force à prendre des décisions et il ne fait aucun doute qu'avec le vieillissement de la population, des choix de société devront être faits», prévient Mme St-Denis.

En plus de la réorganisation du

travail, la directrice des soins gériatriques doit aussi mettre l'accent sur la formation. Une personne sérieusement affectée par la maladie d'Alzheimer demande une approche différente. Même chose pour ceux dont la santé mentale n'est plus ce

qu'elle était.

Bref, le défi qui attend Monique St-Denis au cours des prochaines années est de taille. Encore plus si les ressources financières et humaines ne sont pas au rendez-vous. ■

Nuit Magique

Rencontrez le Père Noël dans son Atelier et obtenez un petit souvenir!

Photographe sur place FOTOCLIK

Ouvert jusqu'à 21h (Lundi au Vendredi)

Vestiaire Gratuit

SAMEDI ET DIMANCHE
9 et 10 décembre
12 h à 16 h

ATELIER D'ÉCHASSES ET JONGLERIE
Cour Sears

Théâtre de marionnettes
Cour Zellers

20 ans

CARREFOUR RICHELIEU

Branché sur mes goûts!

Plus de 120 magasins et services

Sears
superC
Zellers

Sortie 9 de l'autoroute 35
Téléphone: (450) 348-6169

Il me fait plaisir de vous inviter à l'ouverture du Centre d'entraide Habille-toi. Je serai présent et j'espère vous y rencontrer!

Date: le mercredi 13 décembre 2000

Lieu: 21, place du Marché, Saint-Jean-sur-Richelieu

Heure: 11 h 30

Les dons sont bienvenus.

Claude Bachand
(Signature)
Député de la circonscription fédérale de Saint-Jean

CONDAMNÉ POUR VOLS AVEC VIOLENCE

Deux ans de pénitencier pour Olivier Rouleau

LOUISE BÉDARD

Olivier Rouleau, 20 ans, a été condamné à deux ans de pénitencier pour avoir commis deux vols avec violence, à Saint-Jean. Vendredi dernier, il a reconnu sa culpabilité aux accusations portées contre lui en 1997.

Ce n'est que la semaine dernière qu'il s'est livré à la police et a été incarcéré. Rouleau, un individu ayant déjà des antécédents judiciaires et ayant déjà purgé une peine de prison, avait commis un premier vol, le 31 juillet 1997, dans un petit restaurant de la rue Jacques-Cartier Sud, à Saint-Jean.

Il s'était présenté au restaurant peu de temps avant la fermeture. Il avait caché dans les toilettes une barre de métal qu'il était allé récupérer après le départ des derniers clients. Il avait alors brandi la barre de fer pour obtenir le contenu de la caisse mais aussi les clés de la voiture de la victime dont il s'est emparé. Il avait ainsi pris la fuite après avoir arraché le téléphone pour éviter que la victime ne contacte rapidement la police.

Le lendemain, Rouleau, armé

cette fois-ci d'une planche de bois, avait menacé la préposée d'un commerce de vidéos sur la même rue. Il avait volé la caisse et avait fait preuve de violence verbale et causé des dommages. Il avait arraché aussi le téléphone.

Me Andrée Vézina, du ministère public, a remis aux juges la déclaration des victimes qui décrivent comment ces deux actes criminels ont eu des conséquences sur leur vie. La procureure a réclamé l'imposition d'une peine de deux ans de pénitencier compte tenu de la violence dont a fait preuve l'accusé et des séquelles psychologiques chez les victimes.

Le juge a retenu la suggestion et prononcé aussi une ordonnance interdisant au jeune homme de posséder des armes à feu pour les dix prochaines années.

ADN

De plus à la demande de la couronne qui a plaidé l'intérêt de la justice, le tribunal a ordonné à l'accusé de fournir un échantillon de sang à des fins d'identification génétique.

Le 30 juin dernier a été proclamée la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques

créant la Banque nationale des données génétiques. Les profils d'identification génétique de condamnés de certains crimes y seront versés. Un prélèvement pour l'ADN sera ordonné dans le cas d'accusés trouvés coupables d'homicides, d'agression sexuelle, de tentative de meurtres, de voies de fait graves, etc. Pour y échapper le coupable doit convaincre un juge de ne pas y être soumis. Dans le cas de d'autres types d'infractions comme les vols

qualifiés, les incendies criminels, les introductions par effraction, la couronne doit en faire valoir la nécessité pour les fins de la justice.

Dans le cas présent, l'accusé ne s'est pas objecté au prélèvement sanguin.

Les résultats d'ADN sont versés à la Banque nationale des données génétiques constituée par la GRC. Des comparaisons peuvent être faites avec le Fichier de criminalistique

qui renferme aussi des profils d'identification génétique établis à partir des substances corporelles recueillies sur les lieux de crimes, sur des victimes et des objets. Tout comme dans le cas des empreintes digitales, des rapprochements pourront éventuellement être établis entre l'ADN de personnes trouvées coupables d'infractions graves au Canada et des éléments de preuve recueillis sur les scènes de crime non résolus. ■



«Faites attention aux terre-pleins!»

Le conseiller de Saint-Gérard, Germain Granger, a attiré notre attention sur les conducteurs qui ne respectent pas les terre-pleins, comme on peut le constater sur cette photo prise à l'intersection des rues Dorchester et Lebeau. Il souligne que le non-respect des terre-pleins entraîne des coûts de réparation importants sans compter que cela détériore la qualité de l'environnement urbain. ■



MÉGA OUVERTURE

aujourd'hui
le mercredi 6 décembre à 17 h 30

TEAM



Elite 2000



DÉTAILLANT AUTORISÉ

Mécanique générale
Transport général
Lave-auto

«Le centre d'entretien de l'auto»



**Venez rencontrer
Didier Scrannen**
chroniqueur sportif et
coureur automobile



Antirouille PROLAB

Représentants sur place - Buffet - Bienvenue à tous !

Vidange d'huile 14⁹⁵\$
incluant 4 litres d'huile et filtre sur la plupart des autos

4 pneus 24⁹⁵\$
posés et balancés

Nouvelle adresse

Pelletier

925-A, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 359-0097

les Pétroles Maurice

2750-5000 QUÉBEC INC.
ESSENCE - DIESEL - MAZOUT

9071-7547 QUÉBEC INC.
SERGE DU PAUL

223, boul. St. Luc
Saint-Luc (Québec) J2V 1C4

Yvon Ferras
Gérant

UAP ST-JEAN

316, boul. du Séminaire Nord, C.P. 456
St-Jean (Québec) J3B 8C6

Tél. : (450) 348-8864
Télex : (450) 348-9179

**925-A, rue Pierre-Caisse,
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 349-0070
(coin Grand-Bernier)**

1000\$

Courez la chance de gagner 1 000\$ à l'achat d'un véhicule d'occasion au mois de décembre.

Tirage le 29 décembre 2000 à 17 h.

Informez-vous auprès de nos représentants.

Jonathan Ban

Gilles Gauthier

Daniel (Murphy) Lompré

Chez



359-9000

1055, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

061917-0217-000

A U P A L A I S . D E J U S T I C E

Un père bénéficie du doute raisonnable

LOUISE BÉDARD

Le juge ne peut écarter la possibilité que le père ait exercé des voies de fait envers son fils de 5 ans mais le ministère public n'en a pas fait la preuve hors de tout doute rai-

sonnable.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec, au terme du procès d'un père accusé d'avoir frappé le garçonnet avec une ceinture. L'enfant portait une marque distinctive dans le dos et elle a été constatée par un médecin.

Malgré ce fait et le témoignage de l'accusé qui n'a pas satisfait entièrement le tribunal, le

juge retient qu'il n'avait pas fait la preuve à l'effet que seul le père ait pu poser le geste. Le concept d'opportunité exclusive est ici appliqué.

Dans cette affaire, la cour devait composer avec le témoignage d'un jeune enfant qui a eu de la difficulté à répondre à certaines questions. Le juge a rappelé l'enseignement de la Cour suprême du Canada qui invite à faire preuve de prudence avec le témoignage des enfants de cet âge.

Par ailleurs, le père et la mère de l'enfant sont en conflit depuis trois ans et s'arrachent la garde du garçon. La défense a insisté sur l'atmosphère d'affrontement dans la famille et fait témoigner un professeur de l'Université de Montréal, expert en psychologie légale spécialisée dans la validation de la déclaration des enfants dans un contexte judiciaire.

La défense a plaidé le doute raisonnable quant à la provenance de la blessure de l'enfant qui a pourtant répété devant la cour que son père lui avait donné un coup. Même si l'enfant a de la difficulté à s'exprimer, sa crédibilité n'est pas

pour autant entachée, a répliqué la couronne pour qui la défense n'a fourni aucune explication vraisemblable de la marque au dos du bambin. Pour la couronne, c'est au moment où l'accusé avait la garde de l'enfant, que la marque est apparue.

Même en rejetant l'hypothèse suggérée par la défense que l'enfant aurait pu faire une chute à vélo, le juge accorde tout de même le bénéfice du doute raisonnable à l'accusé et l'acquitte.

de désintoxication de la région, où il devra résider 24 heures sur 24. Le tribunal lui interdit de consommer de l'alcool. Il ne reviendra pas devant la cour avant le 5 mars.

Elle voulait aider son époux

Une femme qui voulait aider son époux en état d'ébriété en laissant croire qu'elle conduisait l'auto, s'est retrouvée devant le tribunal lundi matin. La résidente de L'Acadie a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir entravé le travail d'un policier de la SQ. Ce méfait commis le 9 août dernier lui a valu une amende de 200 \$.

Quelques minutes plus tard, son mari reconnaissait avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool. Il avait perdu le contrôle de son auto et eu un accident. Il a admis aussi avoir exercé des voies de fait envers le même policier qui l'arrêtait et lui avoir fait une fausse déclaration. Dans son cas les amendes totalisent plus de 1000 \$. L'homme a expliqué que sa femme avait voulu l'aider. ■

SHQ: Saint-Jean demande 50 unités sur le marché privé

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseil municipal de Saint-Jean demande à la Société d'habitation du Québec (SHQ) que 50 unités de logements additionnels soient mises à la disposition de l'Office municipal d'habitation (OMH) dans le cadre du programme de supplément au loyer.

L'OMH dispose déjà de 25 logements dans le cadre de ce programme qui lui permet, à titre de mandataire de la SHQ, de sélectionner des logements du marché locatif privé et de les

mettre ensuite à la disposition de ménages ayant besoin d'un logement subventionné.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à investir prioritairement dans ce programme de supplément au loyer en 2001.

La résolution du conseil rappelle que le nombre de requérants inscrits sur la liste de demandes admissibles à des logements sociaux à l'OMH s'élevait, en octobre 2000, à plus de 120, dont 82 demandes pour des logements pour famille.

Parmi ces demandes, certaines personnes sont en attente d'un logement subventionné depuis 1994. ■

Saisie de cocaïne: trois suspects comparaissent

LOUISE BÉDARD

Quatre individus ont été arrêtés jeudi dernier au cours d'une perquisition menée au 662, 1^{re} Rue, à Iberville. Environ 77 grammes de cocaïne répartis en sachets d'un quart de gramme ont été saisis par la police du Haut-Richelieu. Les policiers se sont présentés au logement visé par le mandat de perquisition, vers 1h40.

Des accusations de trafic de drogue et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic ont été portées. Trois des prévenus ont été gardés détenus et ont comparu vendredi dernier, devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec.

Gérard Mallet, 55 ans, a dû verser une caution de 1000 \$ pour retrouver sa liberté. Selon des informations de source policière, Mallet a été trouvé en possession de 11 quarts de gramme de cocaïne. Il a fourni une nouvelle adresse, à Saint-Jean.

La cour lui a imposé un couvre-feu. Elle lui interdit de mettre les pieds dans les bars, de posséder un cellulaire et un télé-avertisseur, et de communiquer avec les deux autres prévenus qui ont comparu. Son enquête préliminaire comme celle des autres a été reportée au 5 février.

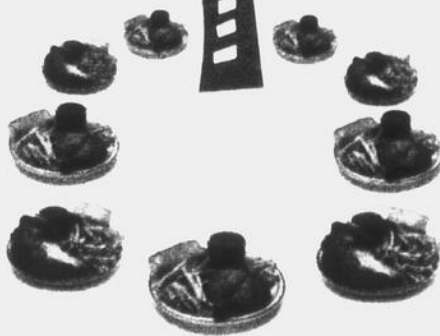
Daniel Brunet, d'Iberville, est lui aussi soupçonné de trafic de drogue. Il a dû déposer une caution de 1000 \$ pour être élargi. Il a été trouvé en possession de 57 quarts de gramme de cocaïne, indique le porte-parole de la police. Les mêmes conditions de remise en liberté lui ont été imposées.

De son côté, Alexandre Chevron, de Saint-Jean, qui aurait agi comme «livreur» a été trouvé en possession de 240 quarts de grammes de cocaïne. Il s'est présenté sur les lieux au moment où se déroulait la perquisition.

Il a pu reprendre sa liberté moyennant le versement de 500 \$. Il a signé les mêmes conditions de remise en liberté que Mallet et Brunet. ■

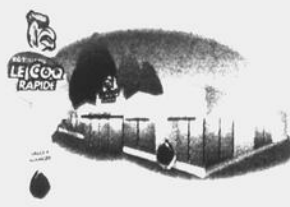
Le Coq Rapide vous souhaite beaucoup de **fun!**

JOYEUX PARTY



Pour groupes de 10 à 50 personnes
 Quart de poulet garni
 moitié cuisses
 moitié poitrines
GARANTI
 au comptoir: 4,30\$
 sur livraison: 4,60\$
 (+taxes, livraison dans un rayon de 10 kilomètres)

Réservez maintenant



365 boul. du Séminaire, St-Jean (450) 348-1191

DIVORCE & SÉPARATION



Me Michel Bédard
 AVOCAT ET MÉDIATEUR

MÉDIATION FAMILIALE
GRATUITE

(payée par le
 Ministère de la Justice
 du Québec)

. PENSION ALIMENTAIRE
 . PARTAGE DES BIENS
 . GARDE D'ENFANT
 . RÉVISION D'ENTENTE

CENTRE DE MÉDIATION
 VALLEE DU RICHELIEU
 347-8220

188, rue Longueuil, Saint-Jean

UN TOUT NOUVEL ÉDIFICE

POUR ENCORE PLUS DE SERVICES!

Direction



Luc Laramée
Directeur régional



Claudette Jeannotte
Directrice



Johanne Bernier
Directrice principale service à la clientèle



Lise Seccareccia
Adjointe administrative

Services aux entreprises



Serge Lafreniere
Directeur services entreprises



Jean-Paul Thomas
Directeur services entreprises



Claude Cloutier
Directeur services entreprises



Cédric Defalque u.g.r.
Directeur services entreprises



Lilliane Boissonnault
Agente service à la clientèle entreprises

Services aux investisseurs



Luc Mondor
Représentant spécialiste fonds d'investissement

Services aux particuliers



Marielle Duquette
Directrice services particuliers



Chantal Choquette
Directrice services particuliers



Céline Coderre
Directrice services particuliers



Andrée Grondin
Directrice services particuliers



Michelle Lamarre
Directrice services financiers



Nathalie Lavoie
Directrice services financiers



Sylvain Joly
Directeur principal financement maritime et récréatif



Lise Lefrançois
Directrice financement maritime et récréatif

Services financement récréatifs

Service à la clientèle



Marielle Florent
Représentante service à la clientèle



Nathalie Marcoux
Représentante service à la clientèle



Diane Gérard
Représentante service à la clientèle



Marie-Renée Huet
Représentante service à la clientèle



Micheline Guay
Représentante service à la clientèle



Elizabeth Dubois
Représentante service à la clientèle



Nancy Berteau
Représentante service à la clientèle



Tél. : (450) 347-0391 et (450) 359-7436
991, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

PROJET DE FUSION

BEAUCOUP DE NERVOSITÉ ENTRE LES VILLES

Le rapport du conciliateur jeudi et le décret de fusion mercredi

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conciliateur dans le dossier de fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu, Jean-Paul Boucher, doit remettre jeudi son rapport final à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Cette dernière devrait ensuite recommander l'adoption, dès mercredi prochain, le 13 novembre, d'un décret de fusion concernant le regroupement dans une nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Iberville, Saint-Athanase et L'Acadie.

Ce décret déterminera l'ensemble des éléments de constitution de la nouvelle ville: le nom, la description du territoire, la composition et la durée d'un conseil municipal provisoire, la date de la première élection ainsi que les grands paramètres budgétaires et financiers.

«Nous en sommes vraiment à la dernière étape d'un long cheminement. Il ne reste que les dernières écritures en fonction des recommandations du rapport du conciliateur», explique le député de Saint-Jean, Roger Paquin.

M. Paquin, qui est au Michigan cette semaine (voir autre texte), prévoit que la ministre Harel mettra la dernière main au décret de fusion lundi. Rien ne devrait ensuite faire obstacle à l'adoption du décret mercredi par le conseil des ministres.

Le député ajoute que la date du 1^{er} janvier 2001 est toujours celle qui est retenue pour la création de la nouvelle ville de 80 500 habitants, dont les budgets totaux s'élèvent à quelque 82 millions de dollars.

NERVOSITÉ

Les derniers jours ont été baignés dans un climat de nervosité entre les partenaires municipaux, alors que le conciliateur et des représentants des Affaires municipales poursuivaient leur travail pour compléter le dossier.

Deux gestes d'éclats sont survenus devant des représentants de Québec.

Mercredi matin, le directeur du bureau ré-

gional des Affaires municipales, Raymond Lynch, avait demandé de rencontrer les directeurs généraux des cinq municipalités pour discuter d'éléments financiers et d'autres points techniques.

Le maire Myroslaw Smereka s'est amené à cette réunion, ce qui a entraîné la sortie du directeur général de L'Acadie, Serge Brazeau, qui n'acceptait pas la présence d'un politicien à cette rencontre.

Vendredi soir, alors que les quatre municipalités de la périphérie rencontraient le conciliateur, Jean-Paul Boucher, le maire d'Iberville, Jean Rioux, a claqué la porte.

M. Rioux était mécontent du fait que les trois autres directeurs généraux de Saint-Luc, L'Acadie et Saint-Athanase, André De Marbre, Serge Brazeau et Michel Hamel, se soient rencontrés en après-midi sans avoir invité le directeur général d'Iberville, Yvan Fortin, à cette réunion où ils ont finalisé le document de projet de fusion qui a été remis au conciliateur.

Les trois directeurs généraux, a-t-on appris, reprochaient à leur collègue d'Iberville de s'entretenir avec le directeur général de Saint-Jean-sur-Richelieu, Roger Theriault. Le maire Rioux n'avait alors pas le choix de défendre son directeur général. Ce qu'il a fait en quittant la séance de conciliation vendredi, avant même que ne débutent les discussions.

Pour bien s'assurer que les propos des autres municipalités périphériques devant le conciliateur ont bien reflété les positions d'Iberville, le maire Rioux a même fait parvenir lundi une lettre à la ministre Harel pour porter à son attention les points jugés d'une «importance capitale» par Iberville.

Hier (mardi) après-midi, une autre rumeur voulait que des conseillers opposés à la nomination appréhendée du maire Gilles Dolbec de Saint-Luc à la mairie de la nouvelle ville se seraient réunis pour tenter de faire lui faire obstacle.

C'est donc dans un climat quelque peu empoisonné qu'est attendu le décret de fusion. ■

Les «ruraux» de L'Acadie et St-Athanase s'en viennent manifester contre la fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Deux jours avant l'émission prévue du décret de fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu, les «ruraux» de L'Acadie et de Saint-Athanase s'amèneront en ville lundi prochain, le 11 décembre, pour exiger le retrait de leurs municipalités du projet de regroupement.

Le vice-président du Comité de vigilance des citoyens de L'Acadie, Gaétan Aubin, précise qu'un défilé de protestation se mettra en branle à Iberville à 19 heures. Le point de ralliement est l'église St-Noël-Chabanel (823 2^e Rue).

Ce défilé antifusion, auquel sont invités à participer tous les citoyens de Saint-Athanase et de L'Acadie, s'arrêtera au bureau du député d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, à l'entrée du pont Gouin, pour ensuite continuer sa route jusqu'à sa destination finale, le bureau du député de Saint-Jean, Roger Paquin, au complexe Les Halles Saint-Jean.

Après avoir quitté les bureaux du député Bergeron, les manifestants devront traverser le pont Gouin sur les trottoirs, afin de ne pas obstruer la circulation. Du côté de Saint-Jean, des tracteurs se joindront au défilé de protestation qui se rendra jusqu'aux bureaux du député Paquin.

Les organisateurs ont d'abord voulu emprunter le pont Gouin avec les tracteurs mais les autorités policières du Haut-Richelieu leur en ont refusé la permission, considérant le pont Gouin comme une voie d'urgence, nous a expliqué Gaétan Aubin.



Gaétan Aubin et Marcel Beauchesne du Comité de vigilance des citoyens de L'Acadie.

«ILS NOUS SORTENT DE LA FUSION OU ON LES SORT»

«Le but visé par cette manifestation est simple. Nous voulons faire savoir aux deux députés et à leur gouvernement que les citoyens de L'Acadie et de Saint-Athanase veulent sortir de cette fusion», déclare M. Aubin.

Il ajoute que si l'objectif poursuivi par la fusion est de rétablir l'équilibre fiscal dans l'agglomération, il n'est pas nécessaire de procéder au regroupement pour en arriver à cela. D'autres formules de partage des équipements supra-locaux peuvent être trouvées pour attendre une fiscalité d'agglomération équitable.

«S'ils ne nous en sortent pas, c'est nous qui allons les sortir aux prochaines élections. Ils nous sortent de la fusion ou on les sort», renchérit le porte-parole du Comité de vigilance des citoyens de L'Acadie à propos du message clair que les citoyens des deux municipalités rurales ont l'intention de claironner aux députés Paquin et Bergeron lundi soir prochain. ■

Référendum: Rioux ne veut pas brûler toutes ses cartes

LOUISE BÉDARD

Durant près d'une heure et demie en début d'assemblée lundi soir, le conseil municipal d'Iberville a écouté les récriminations d'une poignée de citoyens qui réclamaient un référendum sur la fusion. «On ne veut pas brûler nos cartes tout de suite sur un référendum», a commenté le maire Jean Rioux en cours de discussion.

Le maire ne voit pas sur quoi tenir un référendum dans l'état actuel du dossier. Il n'y a pas d'entente commune entre les cinq municipalités et le contenu du décret de fusion n'est pas connu. Si le décret ne ressemble pas à ce que Iberville demande, on verra, a-t-il dit. Le décret est attendu pour le mercredi 13 décembre.

Parmi les quelques personnes demandant la tenue d'un référendum à très court terme, se trouvait l'ancien conseiller municipal Gilles Beaudoin. Pour lui la signature du registre n'a été qu'une façon de noyer le poisson. Avant que le nom d'Iberville ne soit rayé définitivement de la carte du Québec, les citoyens d'Iberville devraient pouvoir se prononcer, a-t-il fait valoir. Il a trouvé un appui chez le conseiller Hugues Larivière, fervent opposant à la fusion qui a soulevé l'exemple de Saint-Luc qui organise un référendum, ce week-end.

Le maire Jean Rioux a de nouveau repoussé les critiques voulant que le conseil n'avait pas le mandat de négocier une entente de regroupement avec les autres villes.

Paquin suivra le dossier de fusion à Dearborn, Michigan

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Cette semaine, c'est à partir de Dearborn au Michigan, dans la ville où loge le siège social de la compagnie Ford, que le député de Saint-Jean, Roger Paquin, suivra les dernières péripéties du dossier de la fusion des cinq municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu.

À titre de délégué de l'Assemblée nationale, le député de Saint-Jean participe, du 6 au 11 décembre, à la réunion annuelle du «Council of state governments», un organisme qui rassemble des parlementaires nord-américains et dont fait partie l'Assemblée nationale du Québec.

Malgré la distance, il pourra continuer d'être actif dans le dossier de fusion. «Je serai en communication constante avec Annick Bélanger du cabinet de Louise Harel», précise le député.

En principe, M. Paquin devrait ainsi recevoir dès jeudi une copie du rapport du conciliateur, Jean-Paul Boucher. Outre le cabinet, il pourra aussi en discuter avec son collègue d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, pour faire les ajustements nécessaires en



Roger Paquin

fonction des orientations souhaitées par les Affaires municipales.

C'est à partir des recommandations de ce rapport que la ministre Louise Harel fera la mise à jour du projet de décret de fusion et tranchera notamment

la question de la représentativité au conseil provisoire et de sa durée.

On sait que la ville-centre de Saint-Jean-sur-Richelieu et sa périphérie ne se sont pas entendues sur cette dimension du projet de regroupement. Saint-Jean réclame l'équilibre et l'égalité des voix au conseil provisoire.

M. Paquin devrait rentrer au Québec dans la journée de lundi. ■

Il a rappelé les résultats du sondage Léger & Léger du printemps 1999 montrant un appui de 66% à la fusion. Il voit aussi dans la signature du registre par seulement 328 personnes une autre preuve de l'approbation de ses concitoyens à la ligne de conduite suivie jusqu'à présent par le conseil municipal. S'il y avait eu un mouvement important contre la fusion à Iberville, les citoyens auraient été plus nombreux à signer le registre, estime le maire.

Les commentaires de certains conseillers en fin d'assemblée laissent paraître de la lassitude de leur part. C'est le cas de Marie Tremblay. Elle espère qu'en 2001, on n'entende plus parler de fusion et qu'on puisse enfin travailler sur d'autres sujets.

Jocelyne Desranleau et Michel Gauthier sont des partisans de la fusion. Ils y voient une occasion pour la région de relancer son développement économique. M. Gauthier donne l'exemple de ville de Laval née du regroupement de plusieurs petites municipalités et qui connaît aujourd'hui un boom économique important. Il espère voir le regroupement se mettre en place rapidement. Mais il reproche au gouvernement provincial de ne pas mettre sur la table tous les enjeux de fusions craignant le transfert de responsabilités aux villes.

Diane Labrecque qui est contre le regroupement à cinq a elle aussi hâte que ce soit réglé. Il en est de même pour son collègue Roger Smith. Plus ça traîne, plus il y a des risques de frictions, a-t-il fait observer. ■

Vitrine technologique: un dossier légalement délicat

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les fonctionnaires de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne sont pas complètement à l'aise avec la permission accordée à la Ville, en août dernier, de ne pas procéder par voie de soumissions pour accorder à la firme Cogesur le contrat d'implantation de la Vitrine technologique du Haut-Richelieu.

Dans une lettre adressée au maire Myroslaw Smereka le 21 août dernier, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, autorisait la Ville à éviter le processus d'appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de mise en oeuvre des innovations de la Vitrine technologique.

Mais cette permission, aussi ministérielle qu'elle puisse être, pourrait ne pas décharger les fonctionnaires et les élus de leurs obligations légales. Le contentieux de la Ville de Saint-Jean veut être en mesure de mieux en apprécier les conséquences.

Dans une note de service qu'il acheminait au directeur général de la Ville, Roger Theriault, le 17 novembre dernier, le greffier adjoint, Me Louis Hébert, fait état de la situation et estime préférable d'obtenir un avis juridique avant d'agir.

«Le processus d'appel d'offres public est obligatoire, écrit Me Hébert. Le non respect de ce processus est lourd de conséquence pour les fonctionnaires et élus. Pour ces raisons, je suggère qu'une opinion juridique soit obtenue afin de définir les objets et la portée de la permission obtenue.»

Le greffier adjoint recommande donc au directeur général de retenir les services d'avocats susceptibles d'éclairer l'administration municipale.

Rappelons que la Vitrine technologique peut représenter une dépense annuelle de 500 000 \$ (2,5 millions sur cinq ans) de la Ville de Saint-Jean pour la location de matériel informatique (équipement et logiciels) auprès de la firme Cogesur et de ses partenaires.

Cogesur aurait le mandat de procéder à la conversion progressive du parc informatique et de services de télécommunications dans l'ensemble des services municipaux, avec l'objectif d'adapter le système pour y intégrer un système permanent de gestion des mesures d'urgences dans la gestion quotidienne.

La Ville de Saint-Jean deviendrait ainsi le théâtre d'activités (ou la Vitrine technologique) d'un «système informatisé et intégré de gestion municipale et de mesures d'urgence».



Les parcomètres avant les lampadaires...

Pas de répit pour les automobilistes... Aussitôt le nouveau trottoir construit à l'extrémité sud-est de la rue Richelieu, la Ville de Saint-Jean s'est empressée d'installer les parcomètres. Ces gobe-sous ne seront cependant pas éclairés avant janvier 2001 en raison des délais de livraison des nouveaux lampadaires.

TOILETTES ET LAVABOS

De l'acier inoxydable dans les cellules: 9000 \$

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

de la sécurité publique.

Les appareils sanitaires en porcelaine et les cellules du poste de police ne font pas bon ménage. Les lavabos et les toilettes du 525 Saint-Jacques sont fréquemment victimes de vandalisme. Leur réparation coûte cher.

Depuis quelques mois, trois des huit cellules du poste sont inutilisables. Elles sont pourtant nécessaires aux besoins

Pour récupérer ces cellules et les améliorer leur résistance au vandalisme, la direction de la police du Haut-Richelieu a demandé et obtenu du conseil municipal l'autorisation de les équiper avec des toilettes et des lavabos en acier inoxydable. Ce matériau est utilisé dans plusieurs centres de détention.

Le conseil municipal a autorisé une dépense de 9000 \$ (3000 \$ par cellule) pour l'acquisition de ces équipements sanitaires.

Saint-Jean appuie la survie de l'usine GM

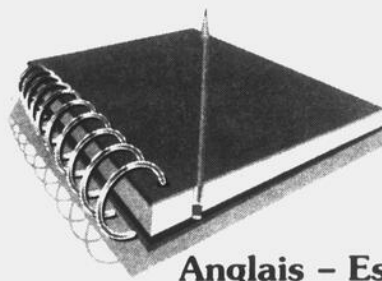
MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu joint sa voix à toutes celles qui demandent à la compagnie General Motors de considérer son usine de Saint-Thérèse pour l'octroi d'un nouveau modèle afin que le Québec conserve «le peu de part qu'il a dans l'industrie automobile».

Dans sa résolution, le conseil rappelle

que l'usine de Boisbriand est la seule usine d'assemblage d'automobiles au Québec mais que ses activités ont un impact économique important dans toutes les régions.

On souligne également à l'attention du manufacturier américain que la main-d'oeuvre québécoise est réputée pour sa qualité et que «le Québec possède des ressources naturelles à des coûts concurrentiels comme l'hydro-électricité et les alumineries, ce qui favoriserait l'industrie automobile».



Cours de langues

Anglais - Espagnol - Italien
Perfectionnement en français écrit
30 heures à raison de 3 heures/semaine

Les cours débutent la semaine du 15 janvier et se terminent la semaine du 26 mars 2001 et sont offerts le soir de 18 h 30 à 21 h 30. (Il y aura relâche durant la semaine du 5 mars)

+ Cours offerts

Anglais, Espagnol, Italien, Perfectionnement en français écrit
Débutant Intermédiaire Avancé

+ Inscriptions :

Le jeudi 7 décembre de 15 h à 20 h au pavillon De Léry du Campus du Fort Saint-Jean.

+ Tests de classement :

Les tests de classement déterminent le niveau et ont lieu au moment de l'inscription.

+ **Coût :** 190\$ + taxes
165\$ + taxes pour les étudiants et les personnes âgées de 60 ans et plus

L'achat de matériel pourra s'avérer nécessaire.

Rabais de 10\$ sur les frais de cours à toute personne qui emmènera une autre personne s'inscrire à nos cours

+ **Frais d'inscription :** 15\$ (non remboursables)

+ **Politique de remboursement :** avant la date du début des cours : remboursement des frais de cours moins les frais d'inscription. Aucun remboursement après le début des cours.

COURS PRIVÉS ET DE GROUPES
OFFERTS EN ENTREPRISE SUR DEMANDE

Renseignements : (450) 358-6999

CAMPUS DU
FORT SAINT-JEAN

PARFUMERIE

 fragrance

vous propose

15% **

DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

600, RUE PIERRE-CAISSE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

* À l'exception de certaines marques et coffrets
** Ce rabais est valable seulement au Carrefour Richelieu jusqu'au 16 décembre 2000.

Budget de 2,28 millions à la Régie d'assainissement

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La régie d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu, un organisme intermunicipal qui disparaîtra après la fusion des municipalités de l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu, a adopté des prévisions budgétaires de 2 680 657 \$ pour l'exercice financier 2001.

La Régie est formée des trois municipalités membres de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'Iberville et de Saint-Luc. Elle dessert également deux municipalités « clientes », Saint-Athanase et L'Acadie.

DÉPENSES

Le budget de la Régie se divise en quatre postes principaux de dépenses:

1. Exploitation de l'usine d'épuration et des postes de pompage: 2 263 096 \$;
2. Frais de gestion et d'administration générale: 119 181 \$;
3. Service de la dette: 218 380 \$;
4. Immobilisations à même le budget: 80 000 \$.

REVENUS

Les revenus proviennent également de quatre sources:

1. Les quotes-parts des municipalités membres:

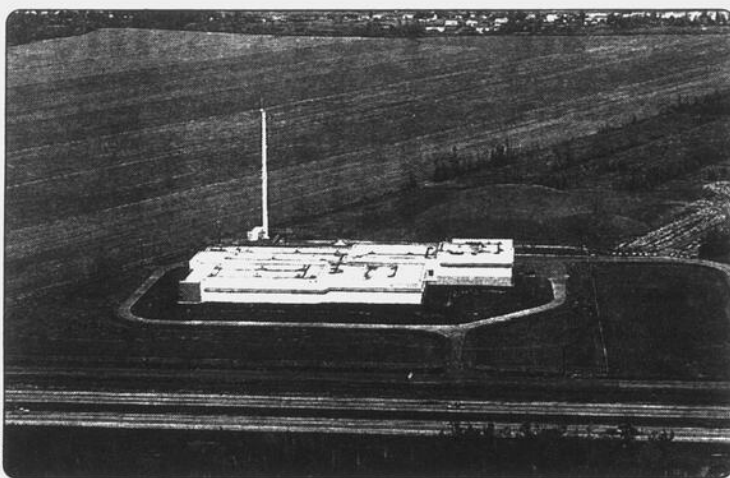
- 2484 806 \$;
2. Les services rendus aux municipalités clientes: 127 151 \$;
3. Les intérêts sur placements: 60 000 \$;
4. Loyers et escompte sur achat: 8700 \$.

GEL DE LA TAXE?

Pour l'exercice financier 2001, les contribuables doivent s'attendre à un gel de la taxe reliée d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

On se souviendra que, plus tôt cette année, les municipalités membres de la Régie se sont partagé un «vieux» surplus accumulé de 237 575 \$ pour les années 1998-1999, ce qui devrait être suffisant pour geler la taxe d'exploitation l'an prochain.

Cette taxe est de 65 \$ par unité de logement à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Saint-Luc tandis qu'elle atteint 71 \$ par unité de logement à Iberville. ■



Une vue aérienne de l'usine régionale d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu, longeant l'autoroute 35 à Saint-Luc.

Saint-Jean dénombre 200 organismes sans but lucratif

Liste disponible

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

De l'«Alliance pour gens seuls à coeur ouvert» (ACO) à «Virage carrefour jeunesse emploi» (CJE) en passant par le «Club Aramis du Haut-Richelieu» ou par les «Outremangeurs anonymes», on retrouve quelque 200 organismes sans but lucratif régionaux ayant élu domicile ou faisant affaires à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La division des Affaires publiques de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu vient de publier une mise à jour de la «Liste des organismes sans but lucratif».

Ce document d'une vingtaine de pages est préparé par la division des Affaires publiques en collaboration avec la Direction Loisirs, Culture et Vie communautaire, mieux connue comme le service des Loisirs.

Claude Poussard de la division des Affaires publiques précise que ce document n'a pas la prétention d'être une liste exhaustive (complète) des organismes sans but lucratif mais se veut le reflet le plus exact possible des différents organismes dont l'existence a été relevée par les services municipaux.

Au coût de 5 \$, cette liste des organismes sans but lucratif est disponible à la réception de l'hôtel de ville ou à la division des Affaires publiques (357-2098). ■



Avec ou sans rendez-vous pour elle et lui

Salon Marie-Paule
souhaite la bienvenue
à France Mallette avec
ses 15 ans d'expérience
et invite ses clients et amis
à la rencontrer.

307, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

(450) 348-9880

HENRYVILLE

Veillée du Jour de l'an

La Commission des Loisirs d'Henryville organise pour une deuxième année, une veillée familiale du Jour de l'an qui aura lieu le 31 décembre, à 19h30, au Centre récréatif municipal situé au 125, rue De l'Église à Henryville. L'admission est de 12 \$ pour les adultes, de 5 \$ pour les 5 à 11 ans, et c'est gratuit pour les moins de 5 ans. Discothèque-mobile, buffet et prix de présence. Apportez vos rafraîchissements et croustilles. Aucun billet ne sera vendu à la porte. On se procure des billets auprès de Céline et René au 299-2438, Michèle et Mario au 299-2489, Martine et Gérald au 299-2951, Hélène et Réjean au 358-1539, ou Thérèse au 346-0948.

LACOLLE

Comité ALA

Le Comité ALA (animation locale en alphabétisation) tiendra son assemblée générale le mardi 12 décembre à 18 heures à son local, 12, rue Sainte-Marie à Lacolle. Le conseil présentera le rapport des activités de la dernière année et des perspectives de la prochaine. Cette rencontre visera à faire connaître les services qu'offre l'organisme auprès de la population de Lacolle et des environs. L'élection des nouveaux membres du conseil d'administration est également à l'ordre du jour. Pour information: Julie Vachon au 246-4131.

FARNHAM

Passeport jeunesse

Le Club Optimiste de Farnham tiendra sa journée passeport jeunesse le dimanche 10 décembre de 9 heures à 13 heures au

sous-sol de l'église Saint-Romuald. Tous ceux qui possèdent déjà leur passeport pourront alors le faire mettre à jour. Les enfants doivent apporter leur photo scolaire récente pour la mise à jour du document. À noter que le passeport est obligatoire pour recevoir un cadeau au «Noël des enfants» qui se déroulera au cours de l'après-midi. Le passeport est un outil important qui permet de faciliter et d'accélérer les recherches policières dans le cas d'une disparition. Comme par les années passées, les Optimistes pourront compter sur la participation des policiers de Farnham pour la prise des empreintes. Pour toute information, il suffit de contacter Mario St-Pierre au 293-366 ou Johanne Lefebvre au 293-8279.

NAPIERVILLE

Concours de décorations

La bibliothèque municipale de Naperville invite ses abonnés à participer à un concours de décorations pour le temps des fêtes. Les décorations serviront à embellir le hall d'entrée de la bibliothèque durant le mois de décembre. Chaque bricolage donnera droit à un coupon de participation à un tirage qui aura lieu le vendredi 21 décembre.

SAINT-ARMAND

Bibliothèque: 4^e anniversaire

Le public est invité à prendre part à une journée portes ouvertes soulignant le quatrième anniversaire de la bibliothèque Missisquoi le dimanche 17 décembre, entre 13 heures et 16 heures, au 187, rue Champlain à Philipsburg. Les personnes désireuses de se joindre au repas partagé (pot luck) des bénévoles qui suivra, à 18 heures, peuvent réserver au 248-4402. La soirée se terminera par le visionnement de la comédie en version originale anglaise «The Butcher's Wife», à 20 heures. L'entrée est libre. ■

F. FARHAT

LUNETTERIE

1050

boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

3 pour 1

1
À l'achat d'une paire de lunettes complète

2
recevez la deuxième paire sans frais

3
Une paires de verres de contact
(souples, sphériques, clairs, simple vision)

RIEN À
PAYER AVANT
6 MOIS

* Sur approbation du service de crédit

348-8651

Les cols bleus de Saint-Luc prêts à affronter la neige!

Une équipe de nuit veille au grain

ISABELLE SIMARD

Les cols bleus de Saint-Luc sont fin prêts à affronter l'hiver et la neige! Dimanche dernier, une équipe de nuit composée de deux employés a été mise en place pour veiller à l'entretien des routes.

Cette équipe supplémentaire veillera au grain toutes les nuits, du dimanche au vendredi. Elle sera chargée d'entretenir les routes et patinoires du territoire. Au total, la division des Travaux publics compte 16 employés cols bleus.

«Un troisième employé se joindra à l'équipe de nuit durant la période où il faut entretenir les aires glacées», précise Benoit Fortin, responsable de la division des Tra-

vau publics.

Sur le territoire de Saint-Luc, le déneigement des rues est partagé entre les cols bleus et l'entreprise privée. Le budget global alloué au déneigement pour l'année complète (janvier à décembre) se chiffre à 370 000 \$.

La division des Travaux publics est chargée d'entretenir 78 kilomètres de rues et est responsable de l'épandage de sels et abrasifs sur l'ensemble du territoire.

L'entreprise *Excavation Bisailon* effectue le déneigement de 63 kilomètres de rues, concentré dans les secteurs de la rue Jean-Talon et de l'Île Sainte-Thérèse.

STATIONNEMENT DE NUIT

Du 1^{er} novembre au 1^{er} avril, il est strictement défendu de stationner son véhicule sur les rues, chemins publics, terrains et sta-

tionnements appartenant à la Ville, entre 23 heures et 6 heures.

De plus, rappelle Benoit Fortin, le stationnement est interdit en tout temps lors d'une chute de neige abondante afin de faciliter le déneigement des rues.

«Les accumulations doivent atteindre 10 centimètres et plus pour être considérées comme abondantes. Une douzaine d'enseignes ont été aménagées sur le territoire pour rappeler ce règlement», indique M. Fortin.

Les automobilistes qui contreviennent au

règlement municipal régissant le stationnement durant l'hiver s'exposent à une amende d'un minimum de 30 \$ (plus les frais).

«Depuis le 1^{er} novembre, les policiers distribuent des avertissements aux automobilistes qui ne respectent pas la réglementation», précise M. Fortin.

Cela dit, les citoyens pourraient avoir de mauvaises surprises lors des prochaines chutes de neige! Il y a fort à parier que les policiers ne feront pas toujours preuve de clémence lorsque les cols bleus débiteront le déneigement des rues. ■

Le vote antifusion n'a pas affaibli Bachand à Saint-Luc

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Une lectrice de Saint-Luc nous a demandé lundi si le vote antifusion avait eu un impact sur la faveur récoltée par le Bloc québécois dans sa municipalité aux élections fédérales du 27 novembre dernier.

À la lecture des résultats, tout indique que la grogne antifusion n'a pas eu d'effet sur le vote à Saint-Luc, contrairement à ce qui s'est passé à L'Acadie où la faveur accordée au député bloquiste a diminué, passant de 52,7% (juin 1997) à 41,8% (novembre 2000).

Loin d'être affaibli par la grogne antifusion, le Bloc québécois a même légèrement accru son vote le 27 novembre à Saint-Luc.

Claude Bachand a en effet récolté 50,49% des suffrages en terre luçoise comparativement à 49,68% il y a trois ans.

COMPARATIF

En juin 1997, les autres formations politiques avaient recueilli 4427 votes contre 4372 pour le Bloc à Saint-Luc.

En novembre 2000, le vote accordé aux autres partis politiques totalisait 4657 voix contre 4751 pour le Bloc québécois.

D'une élection à l'autre, le vote en faveur du Bloc québécois a ainsi augmenté de 8,6% à Saint-Luc.

Est-ce que cette augmentation de vote du Bloc québécois aurait été plus importante sans le dossier de fusion? Aucune donnée ne nous permet de répondre à cette dernière question. ■



Tout l'attirail est prêt à Saint-Luc pour prendre d'assaut les premières chutes de neige!

GRANDE VENTE

50%50%50%

sur tout,
tout,
tout...

Juste avant
Noël

Lace

CARREFOUR
RICHELIEU

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

NOUVEAU
DÉCOR

Coiffure unisexe
Lutèce

Haute coiffure inc.



Annie

Bienvenue à ANNIE
ROCHFORD, coiffeuse pour
hommes (3 ans d'expérience) et
Claudie Paquin, coiffeuse unisexe

C'est une grande
joie pour nous de
vous accueillir
«MESSIEURS»

Service de
technicienne
diplômée en
coloration

Nous utilisons
les produits

AMERICAN
CREW

Au plaisir de tous vous voir!
L'équipe Lutèce

Ouvert
du lundi au samedi

1050, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

(450) 349-1982

Cours de danse gratuit avant chaque soirée de danse de 18 h 30 à 19 h 30

500 «Célibataires en fête»

Ce samedi 9 décembre à la Maison des Optimistes, 288 rue Bourget, Granby

DÉJEUNERS-RENCONTRES



Pour renseignements
(514) 517-0927

RENCONTRES AUX QUILLES



Tous les mardis à 19 h, au
Centre Multisport, 200 rue Saint-Louis,
Saint-Jean-sur-Richelieu.
Le coût est de 7\$ taxes incluses, souliers inclus,
sans réservation.

MEGA «PARTY»

Samedi 9 décembre, 19 h 30

Disco mobile et animation

Rassemblement de tous les célibataires au Québec

Aucune autre soirée ailleurs

Pour renseignements

Ligne info 24 heures : (514) 517-0927

Carte de membre obligatoire au prix de 35\$ disponible à la porte.

Prix d'entrée : 10\$ taxes incluses. Billets disponibles à la porte.

Il est aussi possible de visiter le site internet à :

www.celibatairesenfete.com

CONSULTATIONS EN FÉVRIER

La MRC adoptera son projet de politique culturelle en décembre

GILLES BÉRUBÉ

Le conseil des maires de la MRC du Haut-Richelieu adoptera, lors de sa séance régulière du mercredi 13 décembre, un projet de politique culturelle. Ce projet sera soumis ultérieurement à une consultation publique, vraisemblablement en février. L'objectif est d'adopter la politique quelque part en mai ou juin prochain. Par ailleurs, le budget 2001 de la MRC prévoit un montant de 50 000 \$ pour la culture.

La préfète de la MRC et mairesse de L'Acadie, Mme Christiane Marcoux, rappelle que la MRC avait confié à M. Michel Martel, le soin d'élaborer un document de travail. À partir de ce document, un comité formé de Mme Marcoux, de Mme Jeanette Jubinville, alors mairesse de La-colle, et de M. Maurice Langlois, maire de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ont élaboré un premier projet de politique. Cette première version a d'abord été soumise à la consultation des maires. Mme Marcoux note que seul le maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka, a proposé des modifications.

Le comité en est arrivé à un projet qui sera adopté lors de la séance du mois de décembre. Par la suite, la MRC tiendra une consultation publique sur le projet de politique. Selon Mme Marcoux, les audiences devraient se tenir en février. Les organismes et les citoyens seront invités à y participer.

Notons que le ministère de la Culture et des Communications a publié, en juillet dernier, une étude portant sur les politiques municipales au Québec. Il s'agit en quelque sorte d'un bilan de ce qui se fait dans l'ensemble des municipalités et des MRC du Québec. En outre, le ministère propose aux municipalités et aux MRC le *Guide d'élaboration et de mise en oeuvre d'une politique culturelle municipale*. Ce guide fournit la démarche à suivre pour l'adoption

d'une politique culturelle.

Pierre Aubry, du ministère de la Culture et des Communications, précise qu'il s'agit uniquement d'un document de référence qui n'est pas obligatoire. Mme Marcoux indique que la MRC ne suivra pas ce guide,

bien que le maire de Saint-Jean l'ait fourni au comité. Elle souligne que la MRC soumettra son projet de politique à une consultation publique avant d'en arriver à une version finale.

Par ailleurs, le budget de la MRC prévoit

un montant de 50 000 \$ pour la culture en 2001. Cette somme représente une contribution d'un demi-cent par habitant. La MRC attendra l'adoption de la politique culturelle avant d'engager des dépenses à ce niveau. ■

ÇA! NE MANQUEZ PAS

MÉGA VENTE DE LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE

RABAIS ALLANT DE

10 20 30 40 50 60 70%

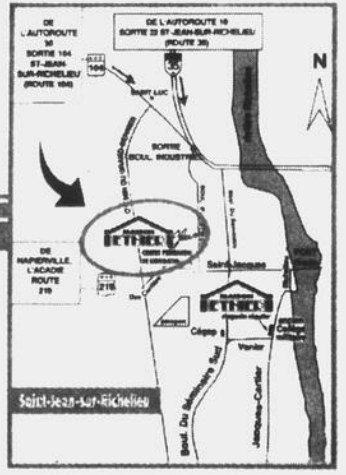
SUR TOUS LES MEUBLES ET ACCESSOIRES ÉLECTROMÉNAGERS AVEC LÉGÈRES IMPERFECTIONS

Serta
PRIX IMBATTABLES
 570 ressorts
 2 grandeurs 54" ou 60"
 1 seul prix
196\$

PRODUITS HAUT DE GAMME
 • EL RAN • LA-Z-BOY • SKLAR-PEPLER • SUMMUM • JAYMAR
 • BERKLINE • BERMEX • LEMIEUX • VILLAGEOIS • PALLISER
 • COGA • LOTS DE CUIR

Plate-forme (blanc) 54" et 60" 59\$
FAUTEUIL INCLINABLE PLUSIEURS POSITIONS 1 COULEUR SEULEMENT: BLEU 359\$
LA-Z-BOY

MAISON ETHIER
CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION
 845, rue St-Jacques, (Voisin du Mini-Golf)
 SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QC) J3B 2N2
TÉL.: (450) 346-6129
1-800-663-6129

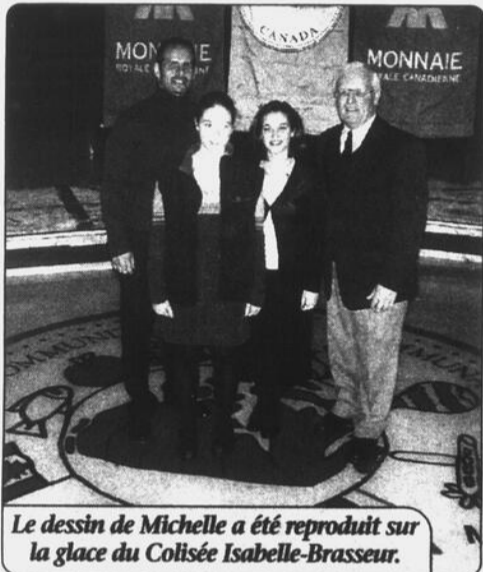


002180-0027-L

Le 25 cents de Michelle Thibodeau frappé à 30 millions d'exemplaires!

ISABELLE SIMARD

Une cérémonie en l'honneur de la Johannaïse Michelle Thibodeau a réuni 350 personnes au Colisée Isabelle-Brasseur lundi soir. La pièce de monnaie du mois de décembre 2000 dessinée par l'étudiante de 13 ans de l'école Dr-Alexis-Bouthillier a été dévoilée officiellement par la présidente de la Monnaie royale canadienne, Danielle Wetherup.



Le dessin de Michelle a été reproduit sur la glace du Colisée Isabelle-Brasseur.

Le dessin de Michelle apparaît aujourd'hui sur près de 30 millions de pièces de 25 cents en circulation à travers le Canada.

L'ambiance était fébrile dans l'aréna où plusieurs parents et amis de l'adolescente, des membres de la communauté, des maires et conseillers municipaux étaient rassemblés pour rendre hommage à la jeune artiste.

L'événement était organisé par la Monnaie royale canadienne, en collaboration avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les champions de patinage artistique Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler étaient de la fête et Claude Raymond agissait à titre de maître de cérémonie.

Les organisateurs avaient pris soin de tamiser les lumières. Tous attendaient avec

impatience le début de la cérémonie. Vers 19 heures, on a allumé les projecteurs et accueilli l'artiste. Il n'en fallait pas davantage pour déclencher des salves d'applaudissements.

Michelle Thibodeau avait une étincelle dans les yeux. Son sourire en disait long sur le sentiment de fierté qui l'habitait. C'est avec ses yeux d'adolescente et son intérêt marqué pour le dessin que la jeune fille illustre la nouvelle pièce de monnaie de la série 2000 de la Monnaie royale canadienne.

Michelle compte parmi les douze gagnants du concours de dessin «Faites Centation!» dont les dessins figurent sur les pièces commémoratives spécialement émises par la Monnaie royale canadienne pour célébrer l'an 2000.

«Son dessin baptisé «Communauté» illustre bien le rôle de chef de file du Canada et l'apport continu de notre pays à la communauté internationale», décrit Danielle Wetherup, présidente de la Monnaie royale canadienne.

Le dessin de Michelle évoque la terre représentée par une carte du Canada. La terre est entourée d'une maisonnette et d'un gratte-ciel illustrant la ville et la campagne, de tulipes représentant Ottawa. On y retrouve également une montgolfière (Saint-Jean-sur-Richelieu), un avion (Air Canada), un érable et un drapeau (le Canada), des fleurs et un papillon (la nature), un poisson (les maritimes) et une pomme (le mont Saint-Grégoire).



Cette plaque commémorative a été offerte à Michelle Thibodeau par la présidente de la Monnaie royale canadienne, Danielle Wetherup.

«Il y a deux ans, a souligné Mme Wetherup, le 30 décembre, je me trouvais sur l'île de Terre-Neuve pour lancer la première pièce commémorative du nouveau millénaire. Il s'agit aujourd'hui de la dernière pièce, lancée dans un aréna, dans une ville qui a un sens communautaire extraordinaire.»

Avant de clore la cérémonie, un vidéo réalisé à l'école Bouthillier a été présenté au grand public. Michelle a eu droit aux témoignages touchants de ses compagnons de classe.

ÉMUE

«Je ne m'attendais pas à cela. Je conserverai précieusement cette pièce de monnaie.

C'est vraiment un honneur pour moi», a affirmé Michelle, émue.

Son petit chef-d'oeuvre circulera aux quatre coins du pays et du monde. De plus, la Monnaie royale canadienne a sélectionné son dessin pour illustrer les cartes de voeux du temps des fêtes. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a décidé d'en faire autant.

Après la cérémonie, le public était invité à une séance de patinage libre en compagnie des deux patineurs professionnels ainsi qu'à un léger goûter. Les visiteurs pouvaient également échanger une pièce de 25 cents contre la nouvelle pièce du mois de décembre. ■



Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, a lui aussi reçu une plaque. La ville de Saint-Jean est fort bien représentée sur la nouvelle pièce de 25 cents.



Le dévoilement officiel de la pièce de 25 cents du mois de décembre se déroulait lundi soir au Colisée Isabelle-Brasseur.

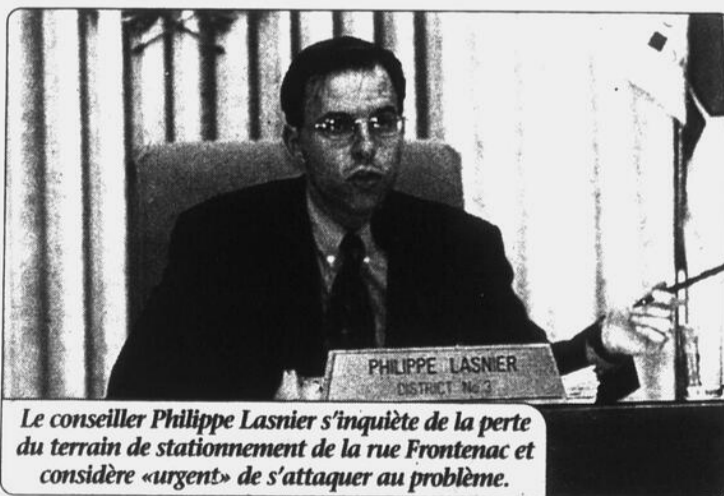
Plan d'implantation du Nautique approuvé du bout des lèvres

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est du bout des lèvres, sans grand enthousiasme, que le conseil municipal a approuvé le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la construction d'un nouvel atelier de la marina Le Nautique, sur le terrain de stationnement sud du centre-ville, dans le quadrilatère formé des rues Frontenac, Richelieu et Champlain.

En donnant son aval au projet, à sa séance du 20 novembre, le conseil municipal a globalement estimé que la construction d'un atelier d'entretien et de traitement de bateaux à l'extrémité sud de la rue Richelieu n'était pas une solution optimale.

«Je vote pour cette résolution à contrecœur. Ce n'est pas le genre de bâtisse que j'aurais voulu voir là mais ce n'est pas au promoteur du projet de faire les frais de l'absence d'une solution de rechange de la



Le conseiller Philippe Lasnier s'inquiète de la perte du terrain de stationnement de la rue Frontenac et considère «urgents» de s'attaquer au problème.

part de la Ville», a déclaré le conseiller du Vieux-Saint-Jean, Philippe Lasnier.

M. Lasnier s'est aussi inquiété de la perte du terrain de stationnement. «Il faut trouver une solution au problème du stationnement, c'est urgent», a-t-il insisté.

Son collègue de NDA, Yvan Berthelot, a été le seul à voter contre l'adoption du

plan d'implantation, expliquant qu'il le faisait également à contrecœur et trouvant que cette construction s'insère mal dans les objectifs du programme particulier d'urbanisme (PPU). «Mais nous n'avons pas d'autres suggestions», a-t-il déploré.

«Je ne crois pas que le promoteur soit fautif mais il faut reconnaître que

ce n'est pas la solution idéale. Encore une fois, on a un problème de concertation», a estimé le conseiller de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, en appuyant tout de même la résolution.

Le conseiller de NDL, Germain Poissant, n'est pas du même avis. Il considère que la construction de cet atelier d'entretien et de

réparation de bateaux sera au contraire un atout sur le plan touristique puisque cela permettra à la Marina Le Nautique d'avoir un point de service à proximité pour sa clientèle.

Le maire Myroslaw Smereka ainsi que le conseiller Bernard Langlois ont appuyé le projet. M. Langlois note qu'il faut respecter la transaction d'affaires qui a eu lieu entre la Ville et les promoteurs du projet.

Le plan d'implantation a été approuvé en considération du fait qu'une «validation juridique» demeurerait nécessaire avant d'autoriser le projet de construction soumis puisqu'il excluait la construction d'une «salle de montre» pour l'étalage et la vente de bateaux.

Depuis l'adoption de cette résolution, Le Nautique aurait cependant décidé de revenir avec l'idée originale d'aménager une «salle de montre», nous a indiqué lundi le directeur du service d'Urbanisme, André Frenet. Lundi, aucune demande de permis de construction n'avait encore été déposée à la Ville. ■

RIVIÈRE DU SUD

Châtaigne d'eau: l'infestation prend déjà des proportions inattendues

GILLES BÉRUBÉ

L'envahissement de la châtaigne d'eau dans la rivière du Sud prend des proportions insoupçonnées. Deux ans à peine après avoir été identifiée, la plante originaire d'Europe a progressé à un point tel qu'il faudra l'arracher mécaniquement l'an prochain. Les Américains craignent qu'elle n'envahisse maintenant la baie Missisquoi, un environnement particulièrement propice à sa prolifération.

La châtaigne d'eau est une plante exotique qui provient du continent eurasiatique. Elle a été introduite volontairement en Amérique au 19^e siècle pour en faire la culture. De ce côté-ci de l'Atlantique, elle est sans compétition. Il s'agit d'une belle plante aquatique, mais sa capacité de reproduction est énorme. Lorsqu'elle colonise un environnement, elle prend toute la place. Elle forme un tapis tellement dense qu'aucune activité n'est plus possible, que ce soit la pêche, la baignade, la navigation ou même le canotage.

Dans la rivière du Sud, la châtaigne d'eau a été identifiée pour la première fois en 1998. Depuis, elle a été aperçue sur la rive est du Richelieu, un peu à l'aval de l'embouchure de la rivière du Sud.

Le printemps dernier, voyant que rien ne se faisait, CIME Mont-Saint-Grégoire a décidé d'organiser une opération d'arrachage manuel de la châtaigne d'eau. Grâce à un projet du ministère fédéral du Développement des ressources humaines et à une contribution du fonds de l'environnement Shell, sept jeunes et un animateur ont effectué une récolte pendant une vingtaine de jours.

Au début de l'été, explique la directrice de CIME, Renée Gagnon, l'ampleur du problème était mal mesurée. À cette période de l'année, la plante est encore petite alors qu'à maturité, un seul plant peut occuper une superficie équivalente à une pièce de dix pieds sur dix. Au moment de la récolte, on s'est aperçu que la progression de la plante était beaucoup plus rapide qu'on ne l'avait cru.

ÉVALUATION

Ce projet pilote a permis de faire une première intervention de contrôle, indique Mme Gagnon. Cependant, compte tenu de l'ampleur du problème, le plus utile aura sans doute été de commencer à cartographier les zones d'infestation et à établir les ressources pour les prochaines années. Parce qu'il est difficile de se défaire de la châtaigne. Les noix qu'elle produit tombent sur le fond de l'eau et elles sont susceptibles de germer pendant douze ans.

D'ailleurs, dans sa démarche, CIME a été appuyée par les Départements de la conservation de l'environnement de l'État du Vermont et de celui de l'État de New York, par le service américain de la pêche et de la faune et par le Lake Champlain Basin Program, autant d'organismes américains préoccupés par le problème. Les Américains ont jugé l'infestation telle qu'il faudra envisager un arrachage mécanique l'an prochain. L'été dernier, ils ont mis eux-mêmes la main à la pâte en participant à l'arrachage et en conseillant CIME sur les interventions à faire. On s'est concentré sur les zones moins infestées et plus difficilement accessibles.

L'arrachage s'est fait à la main à bord de canots. La tâche n'était pas simple. Les plantes étaient déposées au bord de la route pour être transportées par camionnette sur des terres agricoles. Plusieurs dizaines de

voyages ont été nécessaires.

COMITÉ

Présentement, plusieurs organismes se mobilisent autour de CIME pour la prochaine année. Avec le ministère de l'Environnement du Québec et le COVABAR (Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu), CIME veut former un comité de travail. Un des projets est de publier un feuillet d'information sur la châtaigne d'eau.

La question préoccupe la MRC, du moins certains maires. M. Kenneth Miller, de Clarenceville, est l'un de ceux-là. Lors de la séance de mercredi dernier, il a soulevé le point, soulignant que le problème pourrait prendre des proportions graves. Il estime qu'il s'agit d'un dossier d'envergure régionale qui concerne la MRC. Dans l'échange, il a été question de la subvention de 1500 \$

L'arrachage n'était pas une mince tâche. Il fallait transporter la plante par canot jusqu'à la rive. Avec l'arrivée de l'été, la rivière du Sud est difficilement navigable.



versée à CIME pour ce problème. Avec 1500 \$, l'organisme n'ira pas loin a souligné M. Miller. Pour sa part, le maire d'Iberville, Jean Rioux, juge que ce dossier devrait relever du niveau provincial. Une résolution a été adoptée pour demander au ministère de l'Environnement de s'en occuper.

De son côté, CIME a demandé une subvention au ministère de l'Environnement. Un programme pourrait lui permettre d'obtenir jusqu'à 50 000 \$ par année pour combattre la châtaigne d'eau. La demande porte sur deux ans. Toutefois, comme le souligne Mme Gagnon, une lutte efficace passera nécessairement par le bénévolat. Au lac Champlain, quelque 150 citoyens participent annuellement à la campagne d'arrachage. Dans la région, il faudra sans doute constituer un réseau semblable. Il faut se faire à l'idée. Cette lutte durera indéfiniment. ■

Bienvenue à tous !

ENCAN DE TAPIS PERSANS

«Ecarpet Gallery Auction»

«Nain» «Heriz» «Isfahan» «Kashan» «Mashad» «Tabriz»

Plus de **1 MILLION \$**

de tapis rares, uniques, originaux

Tapis persans tissés à la main

au

1050, boul. du Séminaire Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu

(450) 359-8071 ou (514) 272-7674

(Autoroute 10, sortie 22, Saint-Jean-sur-Richelieu, sortie boulevard du Séminaire, aux feux de circulation, tournez à gauche sur Séminaire)

Quand :

**Le dimanche
10 décembre à 13 h 30**

Les tapis peuvent être examinés à compter de 12 h - Aucune réservation

GRÂCE AU LOGICIEL INTEGRAL

Iberville veut assurer un suivi plus serré des plaintes et des requêtes de ses citoyens

LOUISE BÉDARD

La ville d'Iberville utilise depuis quelques mois un logiciel particulièrement adapté à la gestion municipale pour assurer un suivi plus serré des plaintes et des requêtes de ses citoyens.

Ainsi, chaque appel d'un citoyen signalant un lampadaire défectueux, le mauvais déneigement d'un trottoir, la présence de rouille dans l'eau du robinet ou formulant une remarque au sujet du compte de taxes par exemple est compilé.

Le logiciel «Integral» permet aux employés municipaux de suivre l'évolution d'une plainte jusqu'à son règlement. De plus chaque mois le conseil municipal prend connaissance d'un rapport des plaintes reçues. Les élus sont donc à même de prendre des décisions pour régler des plaintes qui reviennent le plus souvent.

L'implantation de ce logiciel fourni par Consultik Ltée a été décidée dans le but d'améliorer le service à la clientèle et d'accroître l'efficacité de l'organisation municipale.

Il s'agit en fait d'un outil d'information assurant aussi une meilleure communication entre les services de la ville. Le processus de saisie des plaintes et des requêtes est ainsi uniformisé. Finie l'époque des petits bouts de papier.

Le logiciel est basé sur le concept de la maintenance préventive et a pour fonction d'optimiser l'utilisation des ressources tant humaines, financières que matérielles.

Il peut servir à planifier le travail des employés, particulièrement ceux du service des travaux publics. Ainsi la plainte d'un citoyen peut devenir une assignation de travail pour les cols bleus. Par la suite l'intervention de l'équipe d'entretien sera compilée et le suivi de la plainte mieux assuré, pense-t-on.



L'utilisation d'un logiciel de gestion des plaintes à Iberville vise à assurer un meilleur suivi des requêtes des citoyens.

À l'usage, le logiciel se veut un outil pour améliorer le fonctionnement de l'appareil municipal, diminuer les coûts de gestion et d'entretien, faciliter la prise de décision par l'application de méthodes de gestion en temps réel, et évaluer continuellement les services livrés aux contribuables. Il peut même servir à structurer les méthodes d'entretien des infrastructures.

Le logiciel se veut facile d'utilisation pour les employés initiés à son fonctionnement depuis quelques mois. Il leur a été présenté comme un instrument de travail facilitant la gestion et leur permettant de bien s'acquitter de leur rôle au moyen d'un accès meilleur à l'information tant en ce qui concerne le service à assurer aux citoyens que l'organisation de leur travail.

Le directeur général, Yvan Fortin, et la trésorière, Josée Desmeules, responsable de l'implantation du logiciel, font valoir que l'utilisation du logiciel vise aussi à améliorer la confiance des citoyens dans les services municipaux.

Son utilisation pourra éventuellement être élargie pour inclure les suggestions formulées par les citoyens, les opinions qu'ils expriment sur un sujet en téléphonant à l'hôtel de ville. ■

À IBERVILLE

Iberville renouvelle les contrats de travail

LOUISE BÉDARD

Iberville renouvelle pour un an les conventions collectives de ses employés de bureau et de ses employés manuels. Dans le contexte actuel de regroupement municipal, les contrats de travail ne peuvent être prolongés pour une période plus longue.

Les syndiqués obtiennent un ajustement salarial pour couvrir la hausse du coût de la vie. Les autres dispositions des conventions collectives sont reconduites.

Bail renouvelé

La ville renouvelle le bail de location de locaux utilisés par le Bureau de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture Pêcheries et Alimentation et ceux de la Régie des assurances agricoles du Québec.

Ces locaux sont situés dans le même édifice que l'hôtel de ville. Leur location rapporte chaque mois des revenus de 8204 \$ à la municipalité.

Appui à Saint-Athanase

Le conseil municipal d'Iberville appuie celui de Saint-Athanase dans ses démarches demandant à Compo-Haut-Richelieu de prendre en charge, et à ses frais, l'entretien du 3^e Rang Sud.

Les deux municipalités font valoir que le

mauvais état de cette route est causé par les activités de cette entreprise.

Vente de terrain dans le parc industriel

L'installation à Iberville du Centre technique et industriel du Haut-Richelieu a été confirmée lundi soir par la résolution du conseil municipal de vendre un terrain dans le parc industriel.

Il s'agit d'un incubateur industriel dont fait la promotion le Centre d'aide aux entreprises du Haut-Richelieu. Le terrain vendu au coût de 21 870 \$ couvre une superficie de 8 100 m².

Par ailleurs le conseil a voté le versement d'une subvention de 5000 \$ à titre de participation financière au projet de construction du bâtiment industriel locatif.

Permanence à Serge Poulin

Serge Poulin se voit accorder sa permanence à titre de technicien en prévention des incendies. Il a complété avec succès sa période d'essai depuis sa nomination à ce titre en janvier dernier.

Par ailleurs la ville procédera à l'achat de deux appareils respiratoires M.S.A., de Aéro-Feu Ltée, au coût de 6580 \$ (plus taxes). L'argent requis sera pris au fonds de roulement remboursable sur une période de trois ans. Le service de prévention des incendies rajoint ainsi une partie de son matériel. ■

Le taux de taxe de Saint-Jean devrait baisser de 1,81\$ à 1,73\$ Budget adopté le 18 décembre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Tout indique que le taux de la taxe foncière générale de Saint-Jean-sur-Richelieu devrait s'établir autour de 1,73 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2001, en baisse de 8 cents ou de 4,4%. Le taux de taxe s'établissait à 1,813 \$ cette année.

Pour l'instant, le comité du budget, présidé par le conseiller Yves Denis, entoure ses travaux du plus grand secret. Il est cependant acquis que la majorité des contribuables devraient connaître une légère diminution du compte de taxes l'an prochain.

Ce nouveau taux de taxe de 1,73 \$ du 100 \$ d'évaluation est le résultat de deux diminutions provenant du nouveau pacte fiscal (4,5 cents) et d'une baisse de 2,25% (3,9 cents), correspondant à l'annulation de l'impact de la hausse globale moyenne du nouveau rôle d'évaluation foncière.

Cependant, en raison de l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation, certaines catégories de contribuables, dont la valeur la propriété aura augmenté de plus de 4,8% auront à essuyer une hausse plus ou moins importante du compte de taxes l'an prochain.

À la grandeur de la ville, la valeur moyenne des bungalows a augmenté de 3,74%, passant de 85 825 \$ à 89 037 \$. Avec le nouveau taux de taxe à 1,73 \$ du 100 \$ d'évaluation, la facture passerait de 1556 \$ à 1540,34 \$, en baisse de près de quatorze dollars.

Les contribuables qui seront touchés par une hausse de taxes, normalement très lé-

gère et peu significative, se retrouveront principalement parmi les propriétaires de bungalows ainsi que ceux des duplex et triplex.

Un exemple. Dans le quartier Saint-Gérard, la valeur moyenne des propriétés est passée de 89 930 \$ à 94 574 \$, en hausse de 5,16%. Avec un taux de 1,73 \$ du 100 \$ d'évaluation, la facture de taxe foncière passerait de 1630,46 \$ à 1636,13 \$, soit une hausse mineure de près de six dollars.

Les propriétaires d'immeubles de plus de 4 logements ainsi que les propriétaires d'immeubles commerciaux et industriels verront leur compte de taxes foncières diminuer l'an prochain en raison de l'effet du nouveau rôle d'évaluation sur leur catégorie de propriété.

Lors de la dernière séance publique du conseil, M. Denis a confirmé qu'il y aura diminution de taxe en 2001. Le comité du budget a complété l'étude des prévisions budgétaires.

Aujourd'hui (mercredi) et demain, le «comité des priorités» du conseil, formé exclusivement des conseillers de la majorité sérékiste, révisera le travail.

Lundi prochain, le 11 décembre, ce sera au tour de l'ensemble du conseil d'étudier en caucus les prévisions budgétaires qui seront finalement adoptées en séance publique spéciale, le lundi 18 décembre à 20 heures à l'hôtel de ville. Le budget devrait osciller autour de 52,5 millions.

Le conseil municipal adoptera également le programme triennal des immobilisations lors de la séance du 18 décembre. ■

IBERVILLE DOIT FAIRE DES ACHATS

Nouveaux équipements pour le déneigement

LOUISE BÉDARD

À la veille de l'hiver, Iberville doit se résoudre à faire l'acquisition de nouveaux équipements pour assurer le déneigement de ses rues. En séance spéciale, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acheter un chasse-neige réversible et une souffleuse à neige détachable. Des contrats totalisant 97 189 \$ (plus taxes) ont été octroyés.

Dans le contexte actuel de regroupement, le maire Jean Rioux a insisté sur la nécessité de procéder à ces achats. Préalablement à la décision, le directeur général d'Iberville, Yvan Fortin, a fait sans succès le tour des villes environnantes pour voir si des équipements étaient disponibles pour assurer le déneigement cet hiver. Quant à la possibilité de réparer les vieux équipements d'Iberville, elle a été écartée compte tenu de la vétusté de la machinerie.

Le service des travaux publics ajustera une souffleuse à neige détachable sur un chargeur sur roues. Il fera l'acquisition de la pièce d'équipement du plus bas soumissionnaire, Les Machineries Tenco Ltée, pour un montant de 71 500 \$ (plus taxes). Une souffleuse neuve aurait coûté 350 000 \$.

Déjà avec cette unité de souffleuse détachable, la ville devrait en gagner en efficacité. La vieille souffleuse était très lente. Des pauses dans le déneigement devaient être prises parce qu'elle chauffait. De plus elle ne passait pas sous le pont du chemin de fer.

La municipalité procédera aussi à l'achat d'un chasse-neige réversible de l'entreprise W. Côté & Fils, au montant de 25 689 \$. Deux autres entreprises ont déposé des soumissions.

Ces deux achats seront financés par un règlement d'emprunt de 160 000 \$ adopté

le 16 octobre dernier et qui autorise l'achat et la réparation de machinerie et d'équipement. ■

Province de Québec
Ville de Saint-Luc

Ville de Saint-Luc

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la
Ville de Saint-Luc
Adoption du budget 2001

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Luc, que le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc procédera au dépôt et à l'adoption des prévisions budgétaires des activités financières et des activités d'investissement pour l'exercice financier 2001, du programme triennal d'immobilisations pour les années 2001-2002-2003 et du règlement pourvoyant à l'imposition des taxes (foncières, spéciales et taxes sur les immeubles non résidentiels), redevances municipales et compensations pour l'année 2001, le tout lors d'une séance spéciale du conseil municipal qui se tiendra le 18 décembre 2000, à 19 h, dans la salle réservée aux séances du conseil municipal, à l'hôtel de Ville de Saint-Luc, situé au 347, boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, Québec.

Avis public est également donné que les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'année 2001, ainsi que sur le programme triennal des immobilisations pour les années 2001-2002-2003, le tout conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes du Québec, L.R.Q., c.C-19.

Donné à Saint-Luc,
Ce 6^e jour de décembre 2000

La greffière,
Lise Bigonnesse, o.m.a.

SELON JEAN CHAREST

«La santé n'est pas une priorité pour le PQ»

GILLES BÉRUBÉ

«Il y a de l'argent qui dort à Toronto. Le surplus budgétaire s'annonce plus élevé que prévu. Il y a de l'argent. Il y en a pour la Cité du Multimédia, mais il n'y en a pas pour la santé. La santé n'est pas une priorité pour le gouvernement du Parti québécois.»

De passage à Saint-Jean-sur-Richelieu, jeudi dernier, le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, Jean Charest, a continué de marteler le message blâmant l'attitude du gouvernement dans le dossier de la santé lors d'une entrevue avec Le Canada Français. Accompagné de Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi et critique du Parti libéral en matière de santé, M. Charest a abordé ce sujet, connaissant bien la situation critique de l'hôpital du Haut-Richelieu et la sensibilité de la population à cet égard. On attend toujours l'ouverture d'une quatrième salle d'opération, la rénovation de l'urgence et l'augmentation des ressources pour les soins de longue durée.

M. Charest a rappelé qu'il y a un an, la population du Haut-Richelieu descendait dans la rue pour faire pression sur la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois. Des pressions vaines, à son avis, puisqu'un an plus tard, la situation de l'hôpital n'a pas vraiment changé. Notons qu'au moment de l'entrevue avec M. Charest, jeudi, la ministre Marois n'avait pas encore annoncé l'injection supplémentaire de 265 millions dans les services de santé.

Le chef libéral accuse le gouvernement d'avoir littéralement provoqué la crise dans le système de santé en mettant à la retraite des milliers de travailleurs du réseau et en coupant dans les ressources budgétaires. Il en a rajouté en adoptant une loi rendant illégaux les déficits des hôpitaux. Selon M. Charest, cela revient



Le chef libéral, Jean Charest, entouré du député Pierre Paradis et de Martin Massé, président de l'Association libérale.

à dire aux hôpitaux qu'il est interdit de soigner les gens.

SOLUTIONS

Le gouvernement peut-il vraiment faire autrement? Comment peut-il régler ces problèmes? Il y en a des solutions, croit M. Charest. Elles ne régleraient pas tout, mais elles amélioreraient la situation. Il rappelle qu'en 1994, le Québec arrivait au troisième rang parmi les provinces canadiennes au niveau des dépenses de santé par habitant. Il est maintenant au dernier rang. «Il va falloir que le gouvernement comprenne qu'il faut réinjecter de l'argent dans la santé», dit-il.

Au départ, il faut hausser le budget de base des établissements. Ensuite, pour réduire les listes d'attente en chirurgie, le gouvernement doit rappeler les anesthésistes qu'il a lui-même incités à la retraite, indique M. Paradis. «Mais encore faut-il que le gouvernement ait l'humili-

té de le faire», rajoute M. Charest qui croit en outre que le gouvernement n'a pas suffisamment haussé les quotas d'admission dans les facultés de médecine. La ministre a permis l'admission de 33 étudiants de plus alors qu'un comité en recommandait 55.

FUSIONS

Par ailleurs, M. Charest est revenu à la charge sur la position de Québec à propos des fusions municipales. Il est peu ironique, a-t-il rappelé, que le projet de loi proposé par le député Roger Paquin ait été saboté par son propre parti alors que l'Opposition l'appuyait. Le gouvernement doit respecter le droit des citoyens à disposer de toute l'information nécessaire pour se prononcer sur un projet de fusion, pense M. Charest à propos des regroupements forcés. À Saint-Jean, le projet était bien amorcé pour se réaliser à trois. Il n'était pas nécessaire de forcer la fusion à cinq.

Il demeure qu'un des objectifs fondamentaux des fusions est l'équité fiscale. M. Charest ne pense pas que cette équité passe nécessairement par les fusions. Un régime de fiscalité d'agglomération permettrait de mieux répartir le fardeau des équipements régionaux. À son avis, la population des municipalités périphériques ne s'oppose pas à payer pour les services dont elle profite. À ce propos, M. Paradis commente qu'une bonne partie des problèmes d'iniquité se réglerait si le gouvernement payait la totalité de ses taxes municipales.

AUTOROUTE 35

Dans un tout autre ordre d'idée, M. Charest se dit d'accord avec le projet de terminer l'autoroute 35. Il constate que des arguments économiques viennent appuyer la nécessité de compléter le tronçon manquant entre la frontière et Iberville. Une économie moderne ne s'appuie pas uniquement sur les technologies de l'information, mais aussi sur de bonnes infrastructures routières, note M. Charest.

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, a placé le dossier de la 35 parmi ses trois priorités avec l'estacade du pont Champlain et le prolongement de l'autoroute 30. Ces deux projets nécessitent des investissements totalisant 1,3 milliard alors que la 35 coûterait 65 millions. Restera-t-il de l'argent? Justement, il s'agit d'une somme relativement modeste par rapport aux deux autres projets, observe Martin Massé, président de l'Association libérale de comté.

Pour le député Paradis, ce n'est pas juste une question d'économie, mais aussi de sécurité. La route 133 ne répond déjà plus aux normes de sécurité du ministère des Transports, soulève le député du comté de Brome-Missisquoi, un territoire traversé par la future autoroute. Il avoue que depuis une couple de décennies, il doit bien connaître une vingtaine de personnes qui ont eu un accident sur cette route. ■

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA COMMISSION LAROSE

La SNQ propose l'adoption d'une nouvelle loi sur la langue «nationale» au Québec

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La SNQ Richelieu/Saint-Laurent propose l'abolition de toutes les lois sur les politiques linguistiques actuelles au Québec et l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'une nouvelle loi «structurante, complète et intégrée affirmant la langue française comme langue nationale».

Cette recommandation est l'une des cinq propositions que la Société nationale des Québécois Richelieu/Saint-Laurent a faites au gouvernement du Québec par le biais d'un mémoire déposé en novembre lors des audiences régionales de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec en Montérégie.

La Commission présidée par l'ex-président de la CSN, Gérard Larose, qui est aujourd'hui (mercredi) en Outaouais, complètera ses audiences régionales à Montréal les 11, 12 et 13 décembre. Elle entendra les organismes nationaux lors d'assises

nationales qui auront lieu en mars 2001.

Dans son mémoire présenté par son vice-président, Roland Chaussé, la SNQ Richelieu/Saint-Laurent formule quatre autres mesures au gouvernement du Québec pour «remédier» aux problèmes de la langue:

1. «Rapatrier à Québec tous pouvoirs permettant ou entravant l'affirmation d'une politique linguistique claire et précise, par les différents moyens dont il dispose, y compris la déclaration d'indépendance du Québec»;

2. «Permettre et favoriser l'apprentissage de la langue nationale par les moyens démocratiques dont il dispose»;

3. «Assurer l'unilinguisme français dans ses services et son administration, tout en s'assurant d'être en mesure d'offrir un service bilingue lorsque né-

cessaire»;

4. «Définir les secteurs d'emplois où le bi-

linguisme pourra être exigé par les employeurs.» ■



LES TISSUS DU QUÉBEC

610, 1re Rue, Iberville 347-1333

TISSU À DÉCORATION 5⁹⁹\$⁹⁹ mètre

DRAPS SANTÉ 150 cm de large 4⁹⁹\$⁹⁹ mètre	POLAR Uni ou imprimé 9⁹⁹\$⁹⁹ mètre
TISSU À NAPPE DE NOËL 7⁹⁹\$⁹⁹ mètre - 8⁹⁹\$⁹⁹ mètre	

ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

MRC: le règlement 305 approuvé par erreur?

GILLES BÉRUBÉ

Le règlement 305 adopté par la MRC du Haut-Richelieu aurait-il été approuvé par erreur par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel? C'est la question que soulève le porte-parole de l'Association pour une gestion écologique des déchets (AGED) et conseiller municipal de Mont-Saint-Grégoire, Jacques Morazain. M. Morazain dit avoir vu un projet d'avis refusant l'approbation du règlement.



La ministre Louise Harel

Le règlement 305 adopté par la MRC porte sur trois éléments. Pour un, il précise les normes de distance pour les zones d'érosion. Ensuite, il permet aux municipalités locales d'adopter des normes régissant l'implantation de centres de traitement de lisier ou de résidus agro-alimentaires en zone agricole. Enfin, il permet l'agrandissement du centre d'enfouissement Saint-Athanase sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire.

Adopté l'été dernier, la ministre Louise Harel a adressé un accusé de réception confirmant le 2 août comme date de réception officielle du règlement 305. Selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la ministre dispose ensuite de 60 jours pour approuver ou désapprouver le règlement à défaut de quoi il entre automatiquement en vigueur. Le lundi 2 octobre, la ministre adressait un avis à la MRC l'avisant que le règlement entrerait «en vigueur le jour où le présent avis vous sera signifié».

Selon M. Morazain, la ministre prévoyait donner un tout autre avis. Le vendredi précédent, soit le 29 septembre, le bureau de la ministre avait fait distribuer à divers bureaux du gouvernement un projet final d'avis qu'elle entendait transmettre à la MRC le 2 octobre suivant. Selon ce projet d'avis, la ministre devait signifier son refus d'approuver le règlement 305 tel que présenté par la MRC. Le 29, M. Mora-

zain a vu cet avis et il l'a lu attentivement, dit-il.

Dans ce projet d'avis, la ministre se disait d'accord avec les dispositions concernant les zones d'érosion et celles portant sur certains usages en zone agricole. Cependant, elle qualifiait de prématuré les dispositions pour permettre le lieu d'élimination des matières résiduelles. Elle faisait savoir que son approbation serait donnée seulement après l'émission par le ministre de l'Environnement d'un permis pour une exploitation d'enfouissement de déchets, affirme M. Morazain.

Qu'est-il survenu entre le 29 septembre et le 2 octobre, demande-t-il? Pourquoi la

ministre a-t-elle changé d'avis? Il émet une hypothèse. En comptant 60 jours après le 2 août, on arrive au 1^{er} octobre, un dimanche. Soixante jours, ce n'est pas deux mois, souligne M. Morazain. Le 2 octobre, le délai était écoulé et le règlement entrait automatiquement en vigueur. Ou bien la MRC a avisé le ministère qu'elle considérait le règlement en vigueur ou au ministère, on s'est rendu compte de l'erreur, souligne-t-il. La ministre n'aurait eu d'autre choix que d'approuver le règlement.

Se peut-il qu'une erreur aussi bête ait ouvert la porte à l'enfouissement, questionne M. Morazain? Selon ce qu'il a véri-

fié, il n'y aurait pas de moyen de renverser la décision. Si ses suppositions sont exactes, on ne peut que constater que Mont-Saint-Grégoire n'est pas vraiment chanceuse avec les dates. Rappelons qu'elle a contesté en cour d'appel une décision de la Cour supérieure l'obligeant à émettre un avis de conformité au Centre d'enfouissement Saint-Athanase. Sa requête a été rejetée parce qu'elle a été déposée après le délai d'appel.

Notons enfin que l'avis que le ministère des Affaires municipales sur le projet de schéma d'aménagement de la MRC relève l'absence de mesures de protection du Grand-Bois de Mont-Saint-Grégoire. ■

Des Stores de tous genres aux plus bas prix... toute l'année!

BAS PRIX GARANTIS DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

Garantie à vie
sur tout ce que nous vendons!

Modèle Natura™
À partir de **49⁹⁹** 23" x 42"

STORES EN BOIS

Attrayants et abordables!
Sélection imposante avec lamelles 1 po et 2 po. Galons décoratifs en tissu disponibles. Belle palette de teintes et finitions en bois.

Modèle Entrée
À partir de **36⁹⁹** 29 1/2" x 42"

STORES PLISSÉS

Modèle Medley
À partir de **79⁹⁹** 23" x 42"

STORES CELLULAIRES

Modèle Serenity™
À partir de **179⁹⁹** 24" x 36"

STORES SPÉCIAUX

Élégance à bons prix!
Notre collection « Parfait Plis » est magnifique! Les cordons sont dissimulés, donc aucuns trous pour laisser passer la lumière.

Aident à économiser l'énergie!
Stores cellulaires simples ou doubles en « nid d'abeille » qui protègent votre intimité en beauté.

Pour un décor exceptionnel!
Serenity™ pivote comme un store vénitien et monte comme une toile de fenêtre. Venez voir notre collection de stores romains!

Modèle Camino
À partir de **99⁹⁹** 23" x 48"

MINI-STORES PRATIQUES

Modèle Olivier II
À partir de **99⁹⁹** 23" x 58"

TOILES DE FENÊTRES

Modèle Excellence
À partir de **34⁹⁹**

TOILES DÉCORATIVES

En aluminium ou vinyle!
Le plus grand choix de styles et de couleurs en Amérique du Nord!
Lamelles 1 2 po, 1 po, 1 3 8 po et 2 po.

Agencez-les à vos tentures!
Toiles en vinyle classique ou tissus décoratifs. Options - Sunweave - et - Sidewinder™ - disponibles.

Économies à pleins rouleaux!
Fabuleuses textures, couleurs à la mode et tissus variés sont vôtres à des bas prix imbattables!
(tel qu'illustre avec bordure décorative 39⁹⁹)

C'est si facile!

MEILLEURE sélection!
PLUS BAS prix!
SERVICE rapide!
GARANTIE à vie!

Modèle Entrée
À partir de **36⁹⁹** 29 1/2" x 42"

STORES PLISSÉS

Modèle Medley
À partir de **79⁹⁹** 23" x 42"

STORES CELLULAIRES

Modèle Serenity™
À partir de **179⁹⁹** 24" x 36"

STORES SPÉCIAUX

75" x 84"
39⁹⁹ Avec coupon Valance en sus

STORES pour PORTES PATIO

Choix incomparable!
Stores verticaux à lamelles 2 po ou 3 1/2 po. Des milliers de styles et de couleurs à partir de 19,99 \$. Modèles en tissu, vinyle texture... et plus encore!

Soirée de danse COUNTRY

LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2000

École Dr Alexis-Bouthillier
105, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu
de 20 h à minuit

Organisée par Buckle Country

Rens.: 359-7148
Carole Benoit

Professeure de danse country/D.J. country

265097-0027-g

LE MARCHÉ DU STORE

DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-0990
1050, boul Du Seminaire N.
Près du Wal-Mart,
voisin d'Au Vieux Duluth

Composez le 1-800-234-6377 pour le supermagasin le plus près de chez vous.
Visitez notre site Internet au www.lemarchedustore.com

COUPONS-BONIS!

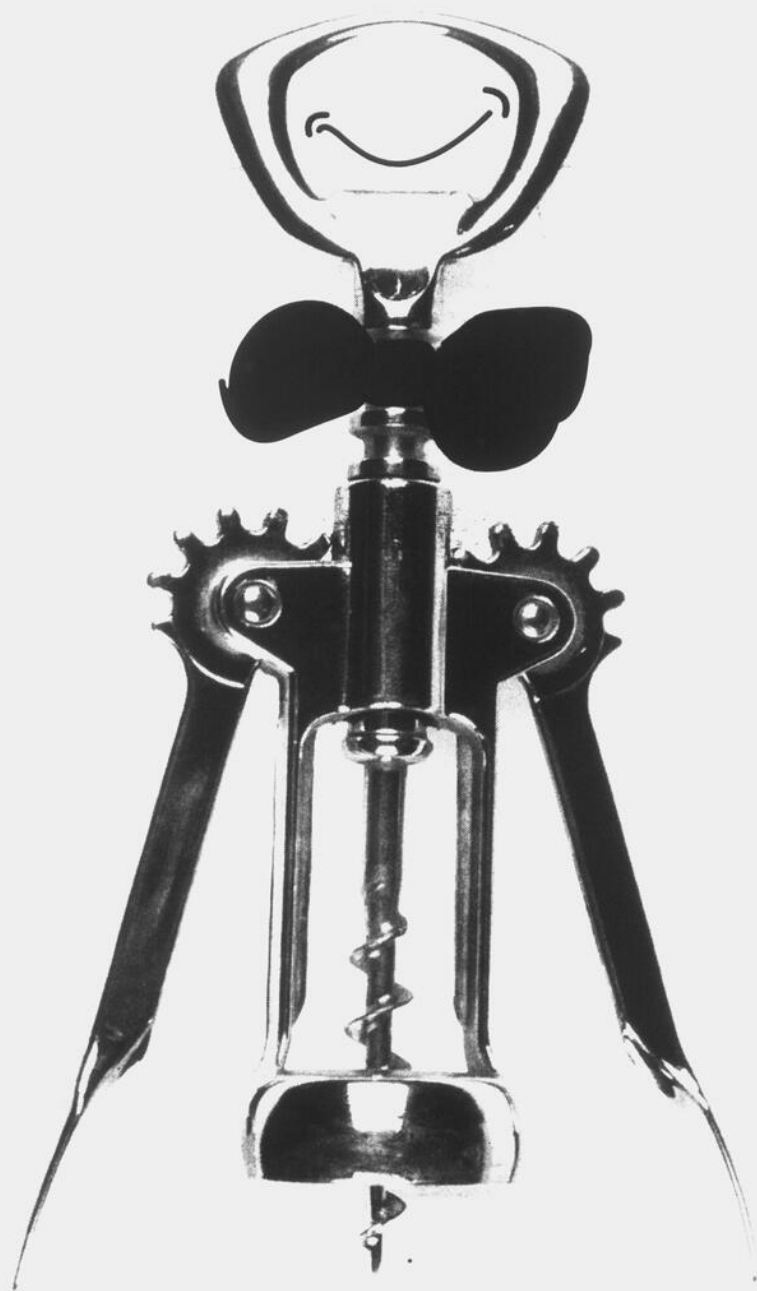
ÉCONOMISEZ ENCORE PLUS SUR NOS BAS PRIX!

20% de rabais
SUR TOUT ACHAT DE 100 \$
CHEZ LE MARCHÉ DU STORE
Expire le: 24 Décembre, 2000 code: 1855
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par magasin.

50% de rabais
SUR TOUT ACHAT DE 250 \$
CHEZ LE MARCHÉ DU STORE
Expire le: 24 Décembre, 2000 code: 1855
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par magasin.

100% de rabais
SUR TOUT ACHAT DE 500 \$
CHEZ LE MARCHÉ DU STORE
Expire le: 24 Décembre, 2000 code: 1855
Veuillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable sur achats antérieurs. Un coupon par magasin.

VOTRE SAQ S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !



Votre SAQ Classique des Halles Saint-Jean est fraîchement rénovée et plus belle que jamais.

À cette occasion, une dégustation aura lieu le 8 décembre, à 11 h 30.

Obtenez un rabais de 10 % sur les vins en dégustation.

Passez nous visiter et profitez-en pour admirer notre nouvelle allure !

SAQ CLASSIQUE

18+

La modération
a bien meilleur goût
EduoVaiscool

145, boul. Saint-Joseph, Halles Saint-Jean, Saint-Jean-sur-Richelieu

Heures d'ouverture: dimanche de 9 h à 17 h • Lundi au mercredi de 9 h à 18 h • Jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h • Samedi de 9 h 30 à 17 h

Compo-Haut-Richelieu est une corporation de droit privé

GILLES BÉRUBÉ

Compo-Haut-Richelieu est une corporation de droit privé, a conclu le juge Paul Mailloux, de la Cour du Québec. Il renverse ainsi une décision de la Commission d'accès à l'information.

Rappelons qu'à l'automne 1998, M. Jacques Morazain, maintenant conseiller municipal de Mont-Saint-Grégoire, demande à la MRC du Haut-Richelieu de lui remettre les états financiers de Compo-Haut-Richelieu, la société d'économie mixte dont elle est actionnaire avec la compagnie Services Matrec. La MRC refuse, affirmant que Compo-Haut-Richelieu est une personne morale de droit privé.

M. Morazain conteste la décision de-

vant la Commission d'accès à l'information. La Commission juge que Compo-Haut-Richelieu est un organisme public en vertu de l'article 5 de la Loi sur l'accès à l'information. Cet article précise que «tout organisme dont le conseil d'administration est composé majoritairement de membres du conseil municipal» est un organisme municipal.

Un autre paragraphe de l'article 5 inclut dans les organismes municipaux les sociétés d'économie mixte «constituées conformément à la Loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal». Il s'agit de la loi cadre permettant de créer des sociétés d'économie mixte. Le conseil d'administration de Compo-Haut-Richelieu est formé de quatre maires et de trois représentants de Matrec. La Commission ordonne à la MRC de remettre à M. Morazain les états finan-

ciers de Compo-Haut-Richelieu.

La MRC et Compo-Haut-Richelieu ont contesté cette décision devant la Cour du Québec. La cause a été entendue en janvier dernier. Le juge Mailloux vient de leur donner raison. Il a retenu le fait que l'article 5 de la Loi sur l'accès à une portée qui prévaut sur les lois générales. Cependant, Compo-Haut-Richelieu a été constituée en 1994 en vertu d'une «loi spéciale ou privée», écrit le juge.

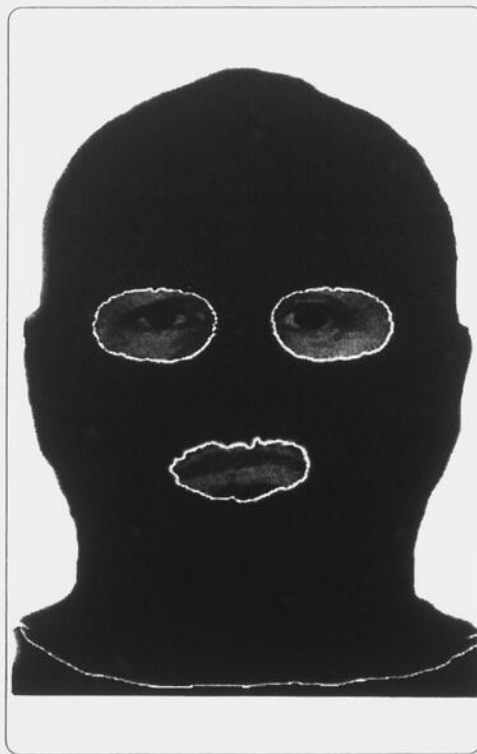
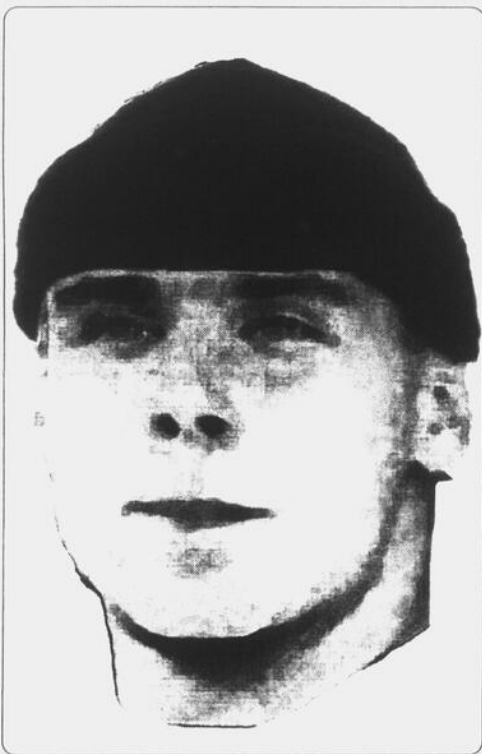
Cette loi prévoit expressément que Compo-Haut-Richelieu est une société de droit privé et qu'elle est soustraite à la Loi sur l'accès à l'information. En conséquence, croit le juge, le Législateur a voulu sciemment la soustraire à la Loi sur l'accès. Qui plus est, il observe que dans le passé, à deux reprises, la Commission a jugé que Compo-Haut-Riche-

lieu était une société de droit privé.

Il note également qu'au moment de l'adoption de la loi cadre sur les sociétés d'économie mixte, en 1996, la question a encore été débattue. À nouveau, Compo-Haut-Richelieu a été exclue de cette nouvelle loi, lui conservant ainsi son statut de personne morale de droit privé.

Notons que la Loi sur l'accès à l'information fait présentement l'objet d'une révision. Le projet déposé adopté par l'Assemblée nationale exclut une fois de plus Compo-Haut-Richelieu.

Pour Compo-Haut-Richelieu, la décision de la cour vient clarifier son statut de corporation privée. La société affirme qu'elle a toujours accordé de l'importance à l'information en créant un service permanent de communication. ■



Deux suspects recherchés

La SQ est à la recherche de deux suspects pour le meurtre de Sylvain Payant, 31 ans, survenu sur la rue Mayrand, à Saint-Jean, le 14 septembre dernier. L'enquête a permis d'établir ces deux portraits robots. Le premier suspect est grand et mince, âgé entre 26 et 28 ans. Il a les yeux foncés. Il a les cheveux rasés qui étaient cachés partiellement par une tuque. Il conduisait la camionnette. Le second portant la cagoule est trapu. Il mesure environ 1,70 m et pèse 91 kg. Il a les yeux de couleur foncée et semblait porter une moustache. C'est celui qui a fait feu. Toute information doit être transmise au (514) 598-4043. ■

Commission scolaire DES HAUTES RIVIÈRES

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné que Madame Claudette Cardinal-Thibodeau a été élue commissaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour la circonscription électorale numéro 18 (Saint-Gérard, partie de Sainte-Marie-de-la-Visitation), lors de l'élection scolaire du 19 novembre 2000.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 1er décembre 2000

Michel Desorchers
Secrétaire général

265083 0c27 y

Commission scolaire DES HAUTES RIVIÈRES

Ressources matérielles

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES

Propriétaire : Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6N3
Téléphone : (450) 359-6411
Télécopieur : (450) 359-4840

Dossier #200000025 - Équipements informatiques # 3

Obtention des documents :

À compter du mercredi 6 décembre 2000 au Service des Ressources matérielles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6N3).

Ouverture des soumissions :

Le 8 janvier 2001 à 13 h 30 au bureau du Service des Ressources matérielles.

Cet appel d'offres représente un abrégé du texte d'appel d'offres officiel inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 4 décembre 2000.

Michel Desorchers
Secrétaire général

Gaétan de Lamirande, coordonnateur
Ressources matérielles

265098 0c27 u

MOTS CROISÉS

Problème No 65

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Poème de neuf vers - De même.
- Piquant au goût - Homme de main.
- Passer sous silence - Incrustation d'émail noir.
- Infinitif - Emplacement réservé à un exposant - Écorce.
- Soulage - Insulaire - Notre-Seigneur.
- Impartial - Réactionnaire.
- Hausse d'un demi-ton en musique - Fin d'une prière.
- Unir - Partie allongée et sail-lante d'un os.
- Râpés - Importun.
- Article espagnol - Silence d'un instrument - Légumineuse.
- Adjectif démonstratif - Générateur d'ondes électromagnétiques - Négation.
- Défraîchis - Fourberies.

VERTICALEMENT

- Qui intéresse l'ensemble d'un pays - Ancienne monnaie.
- Éloigné - Myriapodes noirs et luisants.
- Canton de Suisse centrale - Comte de Paris, puis roi de France - Adjectif possessif.
- Rime - Petit trait.
- Tréfilé - Crotté.
- Indium - Pièce de tissu placée sous le drap - Événement.
- Négation - Observes.
- Plisser - Avant placé entre un ailier et l'avant-centre.
- Germandrée à fleurs jaunes - Rien - Ruthénium.
- Signal indiquant que la partie est interrompue - Blessante.
- Projeté - Vase.
- Pronom possessif - Engins de pêche.

SOLUTION NO 64. 1- MUSTANG-TAEL. 2- ILE-IULES-PI. 3- TUNER-OPALIN. 4- ILET-OBÈRE-E. 5- GE-APPEL-PAR. 6- ERIGÉE-ECRU. 7- U-TERRE-IENA. 8- REE-DEGAT-ER. 9- EMIR-AMENER. 10- SS-VERRE-OSE. 11- OTEE-ADRETT. 12- LISSES-ETÈTE.

PROJET AVEC LES AMIS DU CANAL CHAMBLY

Quand le gouvernement décroche des décrocheurs

GILLES BÉRUBÉ

Deux jeunes décrocheurs reprochent au ministère fédéral du Développement des ressources humaines (DRHC) et à l'organisme Les Amis du Canal Chambly d'avoir mis fin prématurément à un projet de réinsertion auquel ils participaient, les privant d'une prime de persévérance de 500 \$. Les deux organismes invoquent des problèmes de discipline graves pour justifier leur décision.

Pour une deuxième année cet été, Les Amis du Canal Chambly avaient obtenu les fonds nécessaires pour avoir des patrouilleurs sur la piste cyclable du canal Chambly. Il s'agissait en fait d'un programme pour favoriser l'employabilité de jeunes décrocheurs. D'autres organismes de la région font aussi appel à ce programme qui permet aux jeunes d'acquiescer des compétences et une expérience de travail.

Au début de l'été, une quinzaine de jeunes ont ainsi été recrutés pour participer au projet. David et Benoît étaient parmi eux. Après une semaine de formation, ils ont commencé à patrouiller sur la piste cyclable. Leur travail consistait à faire de la surveillance, à formuler des conseils de sécurité aux promeneurs, à fournir de l'information touristique et à faire un peu d'entretien. Les jeunes étaient encadrés par des animateurs, qui jouaient en quelque sorte un rôle de chef d'équipe.

Le travail s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'été avec ses hauts et ses bas, avec ses relations bonnes et moins bonnes, avec ses avantages et ses inconvénients. Bref, comme n'importe quel job, quoi! Le projet devait se poursuivre jusqu'à la fin de septembre. Les participants ne recevaient pas un salaire, mais une allocation de 240 \$ par semaine. Ceux qui se rendaient au bout du projet devaient toucher une prime de persévérance de 1000 \$.

À la mi-septembre, alors que le projet tirait à sa fin, le groupe a participé à un camp de deux jours au parc de la Mauricie, question de resserrer les liens dans le groupe. La même activité s'était déroulée l'an dernier. Photos à l'appui, les dirigeants du projet ont montré aux jeunes qu'en 1999, cette sortie avait été l'occasion de faire la fête, raconte David et Benoît. Ouvrètement, il aurait été question de consommer de la bière.

INDISCIPLINE

Officiellement, cette activité se déroulait pendant les heures de travail. Il faut préciser que le 10 août, une représentante de DRHC avait clairement indiqué qu'il était hors de question de consommer de l'alcool ou des drogues au travail. Sur ce point, il n'y aurait aucune deuxième chance. Au parc de la Mauricie, qui appartient à Parcs Canada, le groupe a fait la fête, mais rien d'exceptionnel, selon les deux participants. Pourtant, les autorités du parc se sont plaintes.

Au retour, les dirigeants du projet ont exigé des jeunes qu'ils racontent par écrit ce qui s'était passé. David a avoué avoir bu de la bière et fumé de la marijuana. Le 21 septembre, tout le groupe a appris par une lettre que le projet prenait fin le 23 septembre. Moyennant les conditions déjà prévues, la prime de persévérance continuait de s'appliquer, mais elle a été réduite à 500 \$. La lettre fait état de consommation d'alcool et de stupéfiants et de comportements indésirables.

Les deux jeunes ne nient pas qu'il y ait pu y avoir des problèmes de discipline, mais à leur avis, il s'agit de cas isolés qui ne justifiaient pas que tout le groupe devait



David et Benoît ont l'impression d'avoir été largués quand la patrouille sur la piste cyclable ne se justifiait plus.

écoper. Ils soulignent qu'au moment de partir pour la sortie de deux jours, les participants avaient tous apporté de la bière sans se cacher. Quand les dirigeants leur ont apporté la nourriture pour les deux jours, ils l'ont déposé juste à côté de la bière. «Ça ne se peut pas qu'ils ne l'aient pas vue».

MESSAGE

Ils ajoutent que la prime de persévérance était une réelle motivation pour eux de se rendre jusqu'à la fin du projet. Ils ont l'impression d'avoir été largués alors que la patrouille sur la piste cyclable ne se justifiait plus avec la fin de la saison.

Le père de David renchérit. Il note que les participants au projet sont des décrocheurs, donc des jeunes potentiellement indisciplinés. Il croit que l'encadrement devait être conséquent. À son avis, le message transmis aux jeunes est que lorsqu'il y a un problème, on ne le règle pas, on décroche. Dans son esprit, les promoteurs et DRHC ont rompu leur contrat de façon injustifiée. Jamais dans la saison les jeunes n'ont reçu le moindre avis disciplinaire. David a demandé son dossier. Il n'y apparaît qu'un formulaire et ses aveux à la suite du séjour au parc de la Mauricie. C'est le père de Da-

vid qui souhaitait raconter l'affaire dans les médias, question de montrer aux jeunes qu'ils ont des droits et qu'il ne faut pas baisser les bras au premier contretemps.

Au ministère, un porte-parole, M. Réal Hébert, indique que c'est à la demande des Amis du Canal Chambly que le projet a pris fin. À la lecture de la correspondance entre les

deux organismes ont retient que la décision a été conjointe. La directrice générale des Amis du Canal Chambly, Caroline Rousseau, ne voit pas les choses du même oeil que les jeunes. En invoquant des contraintes de confidentialité, elle ne veut pas entrer dans les détails sur les problèmes survenus au sein de l'équipe.

Elle affirme que les problèmes d'indiscipline étaient graves et qu'il s'agissait d'une situation plutôt générale que particulière. Les problèmes se sont répétés tout au long de la saison. Mme Rousseau juge que l'organisme fait appel à des animateurs compétents, notamment à un professeur. Il s'agissait d'un groupe difficile à encadrer. Enfin, elle souligne que l'organisme n'a pas brisé de contrat. Elle montre un formulaire que les jeunes signent au début de la saison dans lequel il est clairement indiqué que le projet peut prendre fin en tout temps à la discrétion du coordonnateur. ■

ENCAN DE QUINCAILLERIE

(fermeture de magasin)
Choinière et Martel

Le samedi 9 décembre 2000 à 9 h

au 274, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

ABSOLUMENT TOUT DOIT ÊTRE VENDU

SERONT VENDUS

Matériaux : revêtement aluminium et vinyle; goudron à toiture; bois traité «Mercan»; feuilles d'amiante; feuilles de mélamine noire, blanche, grise; toile à toiture; feuilles de gypse; «stud» d'acier 2x6; préfini, styromousse; contre-plaqué; 6 portes-patios; cadrages; fenêtres de sous-sol; feuilles d'aluminium en rouleau; bois traité de toutes grandeurs (2x4, 2x6, 2x8); clôtures à neige «Frost»; agglomérés; marches et contremarche; planchers de bois franc; ciment; sable; planches de cédre; «Formica»; plafonds suspendus; portes pliantes; portes d'aluminium; portes miroir; portes d'intérieur; colonnes en aluminium; brique; pavé uni; bloc de remblais; etc.

Équipement : compresseur 15 forces; scie à métal va et vient; perceuse à colonne 16 po «Beaver»; établi avec étau; machine à laver sous pression; échelles aluminium; escabeau; palan 5 tonnes; mesure fil; dépoussiéreuse; «pipe master» 2 po no 655; «welsaw» no 8; lot de tablettes en métal; «peg board»; étagères; fendeuse à bois; banc de scie; etc.

Quincaillerie : vis; boulons; boîtes de clous de toutes grandeurs; rempli joint «CGG»; etc.

Saisonnier : remises à jardin; pelles; râtaux; cisailles; épandeurs; tables à patio; parasols; articles de Noël; brouettes; accessoires de jardin; etc.

Peinture : antirouille; nettoyant; dissolvant; pinceaux; rouleaux; papier peint; etc.

Mobiliers de bureau : bureaux; chaises; ordinateurs; caisses enregistreuse; calculatrices; photocopieur; télécopieur; étagères; etc.

Outils : truelles; lames de scie; mèches; masses; rubans à mesurer; marteaux; égoïnes; coffres à outils; meubles; perceuses; lot de clés; etc.

Plomberie divers, électricité : fusibles; boîtes de fusibles; câbles; «fitting»; ABS; etc.

Divers : 2 fournaies à l'huile 50 000 BTU; fournaise au kérosène; ventilateur; 10 échangeurs d'air; etc.

Décoration : tables; supports; étagères; chandeliers; cadres; chandelles; nappes; rideaux; luminaires; etc.

Bateau 14 pi, moteur 50 forces avec remorque.

Argent comptant ou chèque visé seulement.

Pour renseignements : Gilles Dumouchel (514) 821-2866 ou (450) 346-2497

L'Acadie

Municipalité de L'Acadie
M.R.C. du Haut-Richelieu

AVIS PUBLIC

Rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de L'Acadie

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de L'Acadie, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2001, 2002 et 2003, a été déposé à mon bureau le 1er novembre 2000 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1er mai 2001;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité de L'Acadie
1161, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A1
À l'attention de M. Serge Brazeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Donné à L'Acadie, ce 4e jour de décembre 2000.

Serge Brazeau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Province de Québec
Ville de Saint-Luc

AVIS PUBLIC

CONSULTATION RÉFÉRENDAIRE SUR LE PROJET DE REGROUPEMENT DE LA VILLE DE SAINT-LUC AVEC LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, IBERVILLE, L'ACADIE ET SAINT-ATHANASE

Cet avis s'adresse à l'ensemble des personnes domiciliées, ou propriétaires d'immeubles, ou occupants d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la Ville de Saint-Luc. Vous êtes, par les présentes, avisés que le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc a décrété la tenue d'une consultation référendaire sur le projet de regroupement de la Ville de Saint-Luc avec les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, L'Acadie et Saint-Athanase, le tout conformément à une résolution à être adoptée le 4 décembre 2000. Cette résolution pourra être consultée au bureau de la sous-signée durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

La question

Le libellé du préambule et de la question soumis dans le cadre de la consultation référendaire sera le suivant :

En tenant compte de vos connaissances actuelles sur le projet de regroupement, êtes-vous d'accord à ce que la Ville de Saint-Luc se regroupe avec les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, L'Acadie et de Saint-Athanase ?

OUI NON

Les dates de la consultation

La consultation référendaire se déroulera sur une période deux (2) jours. Les bureaux de votation seront ouverts aux dates et heures suivantes :

Samedi 9 décembre 2000 de 9 h à 17 h
Dimanche 10 décembre 2000 de 9 h à 17 h

Le lieu de votation

La consultation référendaire se déroulera à un seul endroit :

École Providence
207, rue Courville
Saint-Luc (Québec) J2W 2M7

Les qualités nécessaires pour pouvoir voter et exprimer son opinion

Les conditions requises pour pouvoir exercer son droit de vote lors de la consultation référendaire sont les suivantes :

a) toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes les 9 et 10 décembre 2000 :

- être une personne physique;
- être majeure et ne pas être sous curatelle;
- être de citoyenneté canadienne;
- être domiciliée dans le territoire de la Ville de Saint-Luc; ou
- être propriétaire unique d'un immeuble; ou
- être occupant d'un établissement d'entreprise dans le territoire de la Ville de Saint-Luc à ces dates;

b) condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits comme domiciliés; être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou occupants, comme celle qui a le droit de voter. La procuration doit avoir été produite ou être produite lors de la consultation référendaire;

c) présenter au scrutateur une pièce d'identité avec photo permettant d'établir les qualités énoncées aux alinéas précédents. Les pièces admissibles seront : la carte d'assurance-maladie accompagnée d'un document démontrant son adresse, le permis de conduire, le passeport canadien, ou tout autre document officiel délivré par la ville. La personne qui ne pourra présenter l'une de ces pièces devra faire une déclaration solennelle à cet effet avant de pouvoir exercer son droit de vote.

Informations complémentaires

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Luc procédera à la nomination de la sous-signée, greffière de la ville, à titre de présidente de la consultation référendaire. Par la suite, je désignerai Madame Jeannine Bellessort, assistante-greffière, pour agir à titre de secrétaire de la consultation référendaire.

Le recensement des votes et l'annonce des résultats se dérouleront à l'école Providence, à compter de 17 h, le dimanche 10 décembre 2000.

Tous autres renseignements au sujet de cette consultation référendaire peuvent être obtenus en communiquant avec le Service du greffe au numéro (450) 359-2440.

Donné à Saint-Luc,
Ce 3e jour de décembre 2000.

La greffière,
Lise Bigonnesse, o.m.a.

ÉDUCATION

TENUE VESTIMENTAIRE, AFFICHAGE, DROGUE, PLAINTE, ETC.

Le Cégep adopte un règlement relatif aux conditions de vie dans l'établissement



LOUISE BÉDARD

Le conseil d'administration du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vient d'adopter un règlement relatif à la qualité des conditions de vie au collège. Ce nouveau règlement vient mettre à jour certains autres et répondre à de nouvelles réalités. Il traite de sujets aussi divers que l'usage du tabac, le harcèlement sexuel, les activités d'initiation des nouveaux élèves, la tenue vestimentaire, le comportement des élèves. Il inclut une procédure de règlement des litiges. Il prévoit des sanctions en cas d'infraction au règlement.

Il y avait une quinzaine d'années que le Cégep n'avait pas statué sur certains de ces sujets. Le nouveau règlement vient harmoniser certaines dispositions existantes et tenir compte de nouvelles situations.

La direction des études, le service des affaires étudiantes et communautaires ont travaillé sur la refonte des règlements. L'Association générale des étudiants a été consultée. Malgré tout le représentant des étudiants au conseil d'administration, François Blay Martel, a évalué que certaines dispositions du règlement restent trop vagues. Il a demandé le vote au moment de l'adoption du règlement pour enregistrer son abstention.

Le règlement s'applique à toute personne qui étudie, travaille ou visite le cégep. Comme il s'applique au Cégep et à tout endroit où une activité du Cégep se tient.

Au chapitre des bris et des vols, le règle-



Le nouveau règlement traite du comportement des élèves, de l'usage du matériel du Cégep, des procédures de règlement des litiges, etc.

ment stipule que toute personne responsable devra indemniser le cégep. Tout affichage ne peut être fait sans autorisation et doit être conforme à la politique à cet effet. Il va sans dire que les graffitis sur les biens du cégep sont interdits.

L'usage et la vente de drogues sont prohibés. Tout contrevenant est passible d'expulsion immédiate et de renvoi.

Le Cégep est une institution sans fumée. L'usage du tabac est prohibé dans tous ses locaux.

Il est interdit de consommer, de servir et vendre de l'alcool sans l'autorisation de la direction. Le Cégep interdit à une personne en état d'ébriété de se présenter au collège. Les jeux de hasard impliquant des sommes d'argent sont interdits.

La consommation de nourriture dans le cégep est limitée aux endroits désignés.

Toute activité commerciale ou sollicitation ne peut s'exercer sans l'autorisation de la direction.

Tout projet d'initiation des nouveaux élèves doit être autorisé par la direction et satisfaire à différents objectifs dont celui de mieux faire connaître les lieux, les personnes et les ressources du collège. Les activités doivent respecter les droits et libertés de la personne notamment celui de s'abstenir de participer. Elles ne doivent, en aucune manière, aller contre la santé et la sécurité des personnes, les bonnes moeurs et les lois.

Différentes dispositions traitent du comportement des élèves dans le but de permettre à tous les cégepiens de recevoir l'enseignement auquel ils ont droit dans un climat propice aux études. Le Cégep veut s'assurer aussi que les droits professionnels et personnels du personnel enseignant ou relié aux activités pédagogiques soient respectés.

Le règlement rappelle que le silence est de mise à la bibliothèque et que les ordinateurs des laboratoires d'informatique sont utilisés uniquement pour les travaux reliés aux cours.

Dans les laboratoires et les ateliers, les élèves doivent se conformer aux règles de sécurité dans les laboratoires et les ateliers notamment celles se rapportant à la tenue vestimentaire.

LITIGES

Le règlement élabore une procédure de règlement des litiges entre un élève ou un groupe d'élèves et le personnel enseignant dans le cadre des relations pédagogiques et enfin entre les élèves et le personnel non enseignant dans le cadre de relations pédagogiques ou autre. Le rôle des différents intervenants est précisé.

Enfin le règlement conclut sur les sanctions dont sont passibles les élèves qui contreviennent au règlement. Il peut s'agir

d'une expulsion immédiate des lieux, d'un avis écrit versé au dossier de l'élève, d'une suspension d'une durée déterminée ou d'un renvoi.

Tout élève qui écope d'une sanction peut exercer un droit de recours. Il peut se faire accompagner dans ses démarches d'une personne de son choix. Un comité est formé pour entendre les parties et formuler des recommandations à la direction générale. ■



Porte ouverte à Marcel-Landry

Les parents et élèves de 6^e année du primaire ont assisté en grand nombre à une soirée porte ouverte qui se tenait à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville mercredi soir dernier. Cette soirée leur a permis d'obtenir de l'information sur les concentrations «arts plastiques», «musique», «sciences», «informatique» et «sports» et sur les objectifs poursuivis par ces différents programmes offerts à la polyvalente Marcel-Landry. L'inscription à ces concentrations, précisons-le, se fera au mois d'avril prochain. ■

Rencontrez des gens de la région

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes:

[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme] [Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale.

Bonnes rencontres!

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1⁹⁸¢/la minute

Ligne Touch Tone

avec la ligne

Match

Annnoncez-vous gratuitement

En composant le **346-3100**

Une seule boîte vocale par personne

Économiser en achetant un bloc de temps

(payable par Visa/Mastercard)

Contactez notre service à la clientèle au **346-3100**

Puis, appuyez sur le (0)

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

JOLIE DAME, 50aine, romantique, cultivée, active, sens de l'humour, grassette, cherche H intelligent, cultivé, propre et autonome. 1012

ISABELLE, 52", 115 lb, de belle app, n-fum, aime les voyages, sports, cherche H 36-42 ans, équilibré, sans enfants, pour amitié et plus. 1013

SANDRA, 36 ans, 55 ans, 170 lb, au teint bazoné, yx pers, du signe Sagittaire, aime la nature, ciné, soupers intimes, cherche H doux, non-macho, pour une relation sérieuse. 1018

FEMME DE 19 ANS, 5'3", 168 lb, chev châtain, yx vert pers, du signe Taureau, souriante, dynamique, cherche H 18-25 ans, pour une relation sérieuse. 1002

VEUVE, 63 ans, 5'5", 130 lb, aime la nature, marche, animaux, quilles, pétanque, voyages, restos, camping, patin, cherche H de 5'7" et plus, n-fum, sobre. 1074

FEMME 60AINE, aime faire des balades ou des activités sociales, cherche H bien dans sa peau, pour profiter de la vie, drogués s'abstenir. 1017

FEMME 50 AINE, 5'4", 130 lb, chev noirs, sensuelle, aime la marche, cherche H sincère, n-fum, pour partager de bons moments. 1004

Homme cherche Femme

MARIÉ MAIS ABANDONNÉ, poids prop, de belle app, n-fum, éduqué, cherche F 55 et plus, poids et grandeur sans importance, pour passer de bons moments d'affection, d'intimité, en toute discrétion. 2075

SOAINE, professionnel, de belle app, poids prop, n-fum, sociable, sens de l'humour, cherche F de belle app, non-raciste, sociable, pour relation amicale d'abord. 2039

TENDRE COSTAUD, 52 ans, 1m87, 107 kg, brun, yx bleus, cherche F encore capable d'émerveillement, pour relation solide et durable. 2041

22 ANS, 5'10", 150 lb, chev court châtain, yx bleus, de belle app, aime les activités de plein air, cherche F 19-24 ans, excellent sens de l'humour, avec affinités. 2005

32 ANS, 5'9", 170 lb, chev bruns, yx bleus, cherche F charmante, aimant les restos, ciné. 2013

CLAUDE, 43 ans, 5'8", 140 lb, yx bleus, séparé, travaillant, aime le bowling, plein air, ciné, voyages, cherche F 30-40 ans, avec affinités, pour partager amour. 2035

20 ANS, 5'8", 140 lb, chev et yx bruns, de belle app, cherche F 18-40 ans, sens de l'humour, aimant le plein air, restos, pour but sérieux. 2037

HOMME MI-SOAINE, avec un bon coeur, cherche dame chaleureuse, douce, aimant la campagne, le dialogue, sorties au resto. 2011

RICHARD, 29 ans, cherche F 18-30 ans, qui aime les sorties, animaux, enfants, pour une relation amicale d'abord. 2020

YVES, 29 ans, libre, chev brun châtain, yx pers, grand, mince, simple, autonome, doux, affectueux, sens de l'humour, cherche F beau sourire, qui aime le billard, soirées tranquilles. 2012

5'6", 185 lb, chev et yx bruns, sportif, en forme, avec enfant, aime le plein air, activités familiales, cherche une amie pour partager des activités culturelles ou sportives. 2099

HOMME DE 55 ANS, 165 lb, 5'8", sens de l'humour, propre, vélo, marche, cherche F 48-53 pour amitié et plus. 2025

PIERRE DE ST-LUC, 34 ans, 6'2", 165 lb, chev bruns, yx bleus, assez en forme, très sportif, cherche F n-fum, souriante, sportive, bien dans sa peau, pour partager de beaux moments. 2136

21 ANS, 5'11", 170 lb, chev châtain, yx bleus, beau, honnête, responsable, compréhensif, aime le ciné, danse, restos, sports, sorties, cherche F 18-25 ans, du même genre, but sérieux à long terme. 2007

JEUNE HOMME DE 20 ANS, chev bruns, yx verts, drôle, cherche F 18-25 ans, avec bon sens de l'humour. 2009

JEUNE HOMME DE 48 ANS, 5'9", 160 lb, yx bruns, allure très jeune, sensible et romantique, cherche sa perle rare fin 30aine, n-fum, très mince, pour amitié et peut-être avoir le bonheur de conquérir son coeur. 2010

HOMME DE 5'9" ET DEMI, un peu bedonnant, cherche F simple, bien dans sa peau. 2015

HOMME DE 52 ANS, 5'7", 155 lb, fidèle, affectueux, doux, aime le golf, ski de fond, sorties culturelles, bonne bouffe, cherche jolie F mince, 40-50 ans, simple, qui croit encore à l'amour à deux. 2019

Autre

HOMME DÉBUT 40AINE, bisexuel, 5'9", 180 lb, de belle app, marie, sobre, doux, cherche couple 40-50aine, pour des rencontres occasionnelles et fantasmes. 4018

HOMME DE 48 ANS, 5'7", 135 lb, sympathique, discret, cherche H bien proportionnée, de moins de 40 ans, pour rencontres occasionnelles et plus. 4002

BEAU COUPLE DE 40 ANS, elle 5'5", 130 lb, sensuelle, lui 5'8", 150 lb, cherche jolie F 28-42 ans, bisexuelle, pour rencontres intimes et complètes. 4024

HOMME DE 49 ANS, 5'6", bien proportionné, cherche H sympathique, pour vivre une vie à deux. 4025

HOMME MARIÉ DE 40 ANS, 5'6", 185 lb, cherche H semblable pour rencontres amicales et plus si affinités. 4014

JEUNE HOMME DE 25 ANS, 5'11", 165 lb, région Iberville, cherche H 25-35 ans, pour vivre sa première expérience. 4012

JEUNE FEMME DE 22 ANS, manée, cheveux bruns, cherche jeune F pour vivre sa première expérience sensuelle. 4008

JEUNE HOMME DÉBUT 30AINE, grand, cherche couple H-F ou des personnes seules entre 25-35 ans, pour réaliser certains fantasmes. 4016

BEAU GARÇON D'IBERVILLE, 34 ans, 5'8", 155 lb, chev et yx bruns, sans barbe ni moustache, masculin, cherche garçon masculin, 28-38 ans, pour passer de bons moments intimes. 4015

JEUNE HOMME DE 48 ANS, 5'7", 132 lb, sympathique, discret, cherche H moins de 40 ans, bien proportionné, sincère, dans un but amical ou plus si affinités. 4002

TRÈS BEAU GARS DE 18 ANS, 6', 145 lb, chev et yx bruns, cherche H 27 ans et moins, de belle app, but amical et plus. 4077

COUPLE DANS LA 30AINE, de la Rive-Sud, cherche F pour faire un ménage à trois et faire plaisir à madame, toutes les F sont les bienvenues. 4075

25 ANS, 5'11", 175 lb, chev blonds-bruns très courts, yx bleus, de très belle app, engagé, masculin, cherche couple pour partager plaisirs intimes dans la discrétion, au nom de l'extraversion. 4069

Partenaire d'activités diverses

MUSICIEN, cherche H ou F guitariste ou clavieriste, pour partager mêmes plaisirs sociaux, musique country ou classique, et pour se faire des amis. 3003

CONTRAT DE 32,5 MILLIONS POUR CINQ ANS

Le Cégep gèrera le programme des bourses de la francophonie

LOUISE BÉDARD

Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu vient de décrocher la gestion du Programme canadien de bourses de la francophonie accordé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contrat est de l'ordre de 32,5 millions répartis sur cinq ans. Les modalités sont actuellement en négociation.

Le service de la coopération internationale du Cégep gèrera le programme des bourses accordées par le Canada à quelque 230 étudiants provenant de 37 pays de la francophonie. Ces étudiants sont originaires des pays moins nantis de l'Afrique, des Antilles, du Moyen-Orient et d'Asie. Ces boursiers viennent étudier au Canada, dans les universités et les collèges francophones. Ils sont inscrits à des programmes universitaires des trois cycles mais aussi pour certains à l'enseignement collégial.

Les études en santé et dans le domaine des affaires sociales sont privilégiées. La durée maximale des bourses est de cinq ans.

Le Cégep voit déjà depuis 1992, à l'encadrement de 200 boursiers du Gabon qui étudient au Canada, grâce à des bourses du gouvernement gabonais. Ce contrat se chiffre à environ 2,5 millions annuellement.

Fort de cette expérience, le collège a soumis une proposition à l'ACDI le printemps dernier. En octobre, sa proposition était retenue et les négociations sur les termes du contrat ont par la suite eu lieu.

Le Cégep prévoit que les activités du contrat débiteront d'ici un mois. Il a loué des locaux au centre-ville de Montréal, sur McGill College, pour y installer le personnel qui travaillera au contrat et recevra les étudiants.

Le directeur du service de la coopération internationale du Cégep, Gérard Ducharme, a exposé les grandes lignes du programme aux membres du conseil d'admini-

stration, lors de l'assemblée du mardi 28 novembre dernier.

Le Cégep devra faire la promotion du programme canadien de bourses dans les 37 pays désignés. Il développera entre autres un site Internet. Il procédera à une pré-sélection des candidats avant de soumettre les dossiers à un comité de sélection.

Le Cégep assurera la liaison avec les différentes ambassades et missions diploma-

tiques canadiennes dans les pays. Il verra à toute la logistique de la venue et de l'installation des boursiers au Canada. Il versera les bourses et veillera à l'encadrement et au suivi pédagogique des boursiers.

M. Ducharme a présenté ce contrat comme un excellent tremplin pour le développement des activités de coopération internationale du Cégep qui pourra ainsi cultiver des liens avec de nombreux pays de la francophonie. ■

ÉCHECS

Championnat du monde 2000:



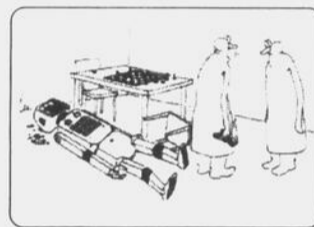
ROBERT
FILLION
JR

Vous avez bien lu, bien sûr le vrai championnat du monde s'est dernièrement joué entre Kasparov et Kramnik et remporté brillamment par ce dernier, mais le problème c'est que la Fédération Internationale de Échecs, FIDE, n'a pas sanctionné officiellement cette compétition. Le champion en titre de la FIDE est un certain Khalifman classé à peine parmi les 20 meilleurs au monde. C'est donc New Delhi en Inde qui est le théâtre de cette compétition cette année qui a débuté le 25 novembre dernier avec 72 joueurs chez les hommes et 56 chez les femmes. Le format élimination au meilleur de 2 parties a été conservé. Le 17 décembre l'événement sera transféré en Iran dans la ville de Téhéran. Nulle part il n'est mentionné que le champion en titre a un statut particulier, il participe comme les autres! Plusieurs joueurs ont donc la chance de jouer au championnat du monde. Notre Alexandre Lesiège est éliminé. Il a défait le mi-Chilien Rodrigo Vasquez 2454 par le pointage de 2-0. Et il s'est incliné en deuxième ronde face au gm Français Vladislav Tkachiev par le pointage de 1.5-5.

PROCHAIN TOURNOI :

10 décembre à l'école Aux Quatre-Vents, à St-Luc. Les jeunes intéressés à participer se présentent entre 11h et 11h30. Le coût de l'inscription est de 5 \$.

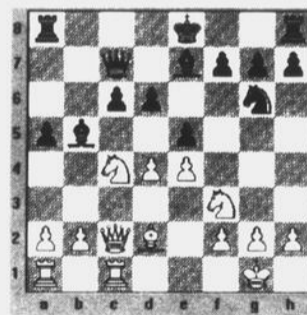
Les jeunes qui participent à leur premier tournoi jouent contre d'autres jeunes de même niveau scolaire qui en sont à leur 1^{er} tournoi aussi. Après chaque tournoi l'Association Echecs et Math



Il en sait trop...

cote le tournoi et chaque jeune obtient une cote qui lui donne un aperçu de sa force.

Plusieurs écoles offrent des activités d'échecs sur l'heure du dîner cet automne. L'école Marie-Derome, St-John, St-Eugène offrent aux jeunes la possibilité de suivre un cours d'échecs ou de participer à un club d'échecs sur l'heure du dîner. À l'école Aux Quatre-Vents, plus de 75 jeunes se sont inscrits à un cours de 15 semaines donné par Bruno Denicourt.



Les blancs jouent et gagnent ?

16 décembre MONTRÉAL Tournoi POP. Sections rotation de 4 joueurs. Cadence: 1h/mat. Prix: bon d'achat de 25 \$ par section. Horaire: 11h à 18h. Inscription: 15 \$ (12 \$ membres du club); chèque à l'ordre du Club d'échecs de Montréal, 3423 St-Denis, suite 400, Montréal H2X 3L1. Lieu: Club d'échecs de Montréal, 3423 St-Denis, 4^e étage. Info: (514) 522-3927.

16 DÉCEMBRE BELOEIL

Semi-rapides du club de Beloeil. Système suisse de

4 rondes. Cadence: 30 min./mat. Sections: «A» ouverte, «B» moins de 1800. Prix: «A» 100-50 \$, «B» 60-30 \$. Horaire: inscription samedi 18h30, 1^{re} ronde 19h. Inscription: 15 \$ (12 \$ pour juniors). Rabais de 3 \$ aux membres du club. Lieu: Club d'échecs de Beloeil, 36 Verchères. Info: André Langlois (450) 467-0373.

DEVENIR MEMBRE :

Toute personne intéressée à devenir membre du club n'a qu'à se présenter lors d'une soirée d'activité. Le club est ouvert le mercredi soir du 1^{er} septembre jusqu'au 15 mai, de 19:00h à 23:00h à l'adresse suivante: 100 rue Bernard (2^e étage), Parc Joie de vivre Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué. Le coût de la carte de membre est de 25 \$ par membre (et famille) et de 15 \$ pour les moins de 18 ans et/ou les étudiants. La carte de membre est valide pour une période d'une année. La première visite au club est gratuite après quoi vous pourrez vous prévaloir d'une ou de l'autre des options suivantes: Prendre un membership pour un an aux conditions citées plus haut, ou payer 1,50 \$ par visite jusqu'à concurrence de 25 \$ (ou de 15 \$ pour les moins de 18 ans et/ou les étudiants), et devenir ainsi membre à plein privilège.

SOLUTION:

1. C x a 5 !, T x a 5
2. Fxa5!, Dxa5 3.a4, Fa6
4.Dxc6+ 1-0 meilleur était 3....0-0 4.Dxc6, Dxb2 avec signe de vie mais toujours difficile. Hubner-Siaperas Athènes 1969.

Club d'Échecs de St-Jean
mercredi soir de 19 à 23h00
100 rue Bernard (2e étage)
Parc Joie de Vivre à St-Jean
Inf.: Gaétan Morin: 346-2517
www.multimedia.com/
clubechecsstjean/



CONSULTATION RÉFÉRENDIAIRE Projet de regroupement les 9 et 10 décembre 2000

ÉCOLE PROVIDENCE
207, rue Courville
de 9 h à 17 h

Pièce d'identité requise

La Ville de Saint-Luc tiendra une consultation référendaire le 9 et le 10 décembre 2000 sur le dossier du regroupement.

Votre implication est importante, vous devez prendre position sur la question suivante :

«En tenant compte de vos connaissances actuelles sur le projet de regroupement, êtes-vous d'accord à ce que la Ville de Saint-Luc se regroupe avec les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, L'Acadie et de Saint-Athanase?»

Oui

Non

Vous êtes invités à venir vous prononcer à l'école Providence au 207, rue Courville à Saint-Luc, le samedi 9 décembre 2000 et le dimanche 10 décembre 2000.

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 h à 17 h durant ces deux jours.

Pour toute information, veuillez communiquer au (450) 359-2440.

La qualité de l'air analysée à Marcel-Landry

La CSST émettra ses recommandations

ISABELLE SIMARD

La qualité de l'air fait l'objet d'une analyse à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville. Un questionnaire a été distribué au personnel de l'établissement et leurs réponses ont été acheminées à la CSST. On a aussitôt procédé à des tests de calibration d'air.

La Direction et le personnel de l'école prennent la chose très au sérieux à en croire le directeur, Luc Jourdenais. «Nous attendons les recommandations de la CSST. Déjà, un bon bout de chemin a été fait», a-t-il expliqué au journal.

En effet, depuis le mois de septembre, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a investi entre 15 000 \$ et 20 000 \$ d'équipement à la polyvalente Marcel-Landry.

Des bris mécaniques dans les systèmes de ventilation et de climatisation sont survenus en début d'année scolaire occasionnant certains inconforts attribuables au mauvais contrôle de la température ambiante.

«Le moteur du système de ventilation a cédé et nous l'avons remplacé par un autre que nous possédions déjà. Celui-là aussi était défectueux, alors nous avons fait l'acquisition d'un nouveau moteur. Durant une certaine période, le personnel et les élèves ont dû faire face à de l'inconfort. Heureusement, la polyvalente dispose de fenêtres ouvrantes», explique Denise Girard, directrice des ressources matérielles à la commission scolaire.

QUALITÉ DE L'AIR

Le personnel de la polyvalente a acheminé une demande à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) pour que soient réalisés des examens plus approfondis de la qualité de l'air. L'état des conduites de ventilation sera analysé.

«Nous n'avons pas encore reçu les résultats. Pas plus tard qu'hier, une équipe est venue à la polyvalente pour la calibration de l'air dans une quinzaine de locaux», précise Luc Jourdenais.

«À titre d'exemple, nous avons deux locaux destinés à l'informatique. De toute



La ventilation des laboratoires d'informatique fait l'objet d'une analyse.

évidence, ces locaux n'ont pas été conçus pour devenir des laboratoires d'informatique. Ils renferment une trentaine d'ordinateurs, qui dégagent beaucoup de chaleur», ajoute-t-il.

La directrice des ressources matérielles rappelle pour sa part que la C.S. des Hautes-Rivières a déposé un plan d'action visant à effectuer la vérification des systèmes de

ventilation et de climatisation dans les établissements de son territoire.

«Un montant de 75 000 \$ est prévu à cette fin. À la polyvalente Marcel-Landry, ces vérifications sont prévues pour l'an prochain», a-t-elle précisé.

DES QUESTIONS

Le questionnaire distribué aux employés de la polyvalente Marcel-Landry

contient une quinzaine de questions portant notamment sur la température ambiante, l'air qui circule dans leur environnement de travail, les odeurs et divers symptômes pouvant être associés à une mauvaise qualité de l'air.

Les réponses des employés ont été acheminées à la CSST, qui émettra ses recommandations. ■

DÉTÉRIORATION DE LEURS CONDITIONS DE VIE AU CANADA

Les étudiants gabonais manifestent devant le Cégep et leur ambassade

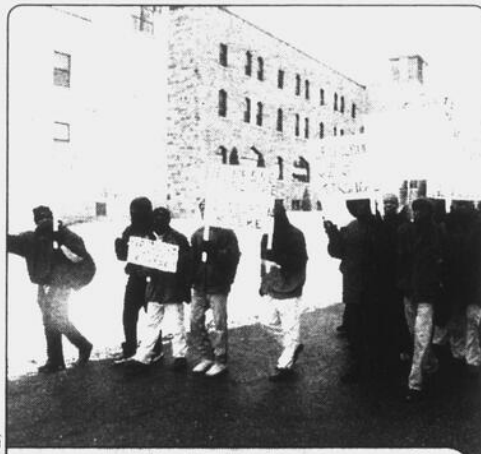
LOUISE BÉDARD

Un groupe d'une trentaine d'étudiants gabonais fréquentant des universités canadiennes ont manifesté vendredi matin devant le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, pour faire pression sur leur gouvernement afin qu'il réajuste le montant de leurs bourses d'études compte tenu de la dévaluation du franc CFA.

Les Gabonais ont marché devant le Cégep parce que l'institution est le gestionnaire au Canada des bourses de quelque 200 étudiants gabonais dans les universités francophones du Québec, de Moncton et d'Ottawa.

Dans un communiqué émis la veille, l'Association des étudiants et stagiaires gabonais au Canada faisait valoir que la «manifestation est avant tout dirigée vers le gouvernement gabonais que nous voulons sensibiliser à la détérioration de nos conditions de vie, vue la fluctuation très défavorable de la bourse en franc CFA par rapport au dollar canadien.» L'Association indique que les autorités gabonaises n'ont jamais jusqu'à présent répondu favorablement à leurs nombreuses requêtes.

La direction du Cégep se dit consciente de la situation vécue par les étudiants gabonais et indique avoir sensibilisé à plusieurs reprises les autorités gabonaises pour leur faire part des difficultés ren-



Un groupe d'étudiants gabonais a manifesté devant le cégep de Saint-Jean vendredi dernier.

contrées par ces étudiants.

Quelques heures après avoir manifesté à Saint-Jean, les Gabonais se rendaient à Ottawa. Le président de l'Association des étudiants et stagiaires gabonais indique avoir pu rencontrer l'ambassadeur du Gabon, vendredi après-midi dernier. Il a été assuré que les demandes des étudiants allaient être transmises aux autorités gabonaises.

Depuis 1992, le Cégep administre le programme de bourses remises par le gouvernement gabonais à leurs étudiants qui fréquentent les universités canadiennes. La dévaluation du franc français sur lequel est aligné le franc CFA par rapport au dollar canadien se fait sentir. ■

Toxicomanie: rencontre annulée à Beaulieu

ISABELLE SIMARD

La soirée d'information sur la toxicomanie chez les jeunes, qui devait avoir lieu le jeudi 7 décembre à 19 heures à la cafétéria de l'école Beaulieu, a été annulée.

«L'activité aura lieu après les fêtes. Nous avons appris que le conférencier ne pour-

rait pas animer cette soirée le 7 décembre et qu'il n'y avait personne pour le remplacer. Il nous faut donc reporter la conférence», explique Pierre Lavigne, directeur adjoint à l'école Beaulieu.

Cette soirée d'information, initiée par le conseil d'établissement de l'école Beaulieu, devait être animée par un policier de la Gendarmerie Royale du Canada. ■



communauté

Célébrez un avenir plein de promesses avec la pièce de monnaie gagnante de Michelle Thibodeau.

Michelle Thibodeau, de Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), est l'une des plus de 66 000 personnes qui ont illustré leurs espoirs pour l'avenir en participant au concours de dessin de pièces de monnaie

«Faites Centsation!» de la Monnaie royale canadienne.

En circulation présentement, la pièce de monnaie de Michelle illustre le rôle d'avant-plan joué par le Canada au sein de la communauté à l'échelle mondiale.

Les pièces de la série 2000 sont une source d'inspiration pour l'avenir. Collectionnez cette pièce de 25 ¢ du millénaire, la dernière de la série, et célébrez un avenir plein de promesses.



La pièce de monnaie COMMUNAUTÉ

«Le Canada dans le monde»

dessinée par Michelle Thibodeau de Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Aussi offertes en ensembles-cadeaux. Composez le 1 800 671-2327 ou visitez le www.monnaie.ca

Canada

Monnaie royale canadienne Royal Canadian Mint

LES PLUS BELLES VALEURS DU MONDE

LES CÉGÉPIENS RENCONTRENT DES INTERVENANTS DU MILIEU

Le cours de psychologie sociale branché sur le travail des organismes communautaires

LOUISE BÉDARD

Confronter la théorie apprise en classe à la réalité à laquelle font face quotidiennement des organismes communautaires du milieu est un des objectifs du travail de session exigé des cégépiens inscrits au cours de psychologie sociale.

Jocelyne Gagnon, responsable de ce cours optionnel pour les finissants en sciences humaines au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, demande à ses étudiants d'aller sur le terrain et de faire le lien entre les notions théoriques vues en classe et la réalité sociale.

Au cours des dernières années, elle a invité des intervenants d'organismes communautaires à venir en classe. Par la suite les élèves sont allés frapper aux portes des organismes pour mieux connaître le travail qu'ils accomplissent.

Cet automne une nouvelle dimension s'ajoute au projet. Les cégépiens doivent s'impliquer davantage et intervenir dans leur propre milieu collégial en contribuant à réduire certains préjugés et en faisant la promotion de comportements d'entraide.

INTERVENANTS

Répartis en équipes de deux, les cégépiens devaient d'abord prendre contact avec un intervenant psycho-social oeuvrant au sein d'un organisme communautaire de la région. Ils devaient réaliser une entrevue avec celui-ci pour mieux connaître la mission de



Enseignante en psychologie, Jocelyne Gagnon a amené ses étudiants à aller sur le terrain.

son organisme, la problématique à laquelle il est confronté, les services offerts et sa motivation à travailler pour cet organisme.

De retour en classe, les étudiants devaient présenter, sous forme de jeux de rôle, l'organisme choisi et expliquer le travail effectué par l'intervenant rencontré. La présentation orale doit être complétée par un travail écrit. Les élèves du groupe ont ainsi découvert plusieurs organismes du milieu et été informés de plusieurs problématiques.

Les organismes communautaires rencontrés interviennent dans des domaines reliés aux dépendances, aux comportements violents, à la santé mentale, au décrochage, au chômage et à la pauvreté. Ces quatre problématiques étaient susceptibles de toucher de près ou de loin la population du Cégep.

Les élèves de la classe ont rencontré des intervenants d'organismes aussi divers que ceux de la maison d'hébergement pour femmes Coup d'Elle, la Gare (hommes violents), le mouvement SEM (prévention pour les enfants), L'Éclusier du Haut-Richelieu, Pi-Après et le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu qui travaillent les trois dans le domaine de la santé mentale, les AA, Drogue et dépendance, Outremangeurs anonymes, le Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu et Virage Carrefour jeunesse-emploi. Ils ont été mis en contact avec des réalités diverses.

SENSIBILISATION

L'enseignante voulait amener ses étudiants à se sentir concernés par les problèmes sociaux présents autour d'eux et réduire certains de leurs préjugés. Mme Gagnon

avait aussi d'autres objectifs pédagogiques en développant chez ses élèves des attitudes et des comportements de coopérations entre eux. Certains d'entre eux racontent que les démarches auprès des intervenants leur a permis d'acquiescer de l'assurance en faisant les différentes démarches.

Le but était aussi de permettre aux cégépiens de mieux se situer par rapport à leur choix futur de carrière par un contact direct avec des réalités sociales.

Une autre dimension du projet est d'amener les étudiants à intervenir dans leur milieu en sensibilisant la population du Cégep à se sentir concernée par les problèmes sociaux, à avoir moins de préjugés, à être mieux informée des ressources existantes.

La classe a tenu une rubrique dans le bulletin d'information interne L'Éclipse. Sous le nom de «Parl'Agis», la chronique abordait les quatre problématiques retenues, cherchaient à combattre certaines croyances populaires et suggérait des mesures d'entraide. Les élèves ont appris à faire passer un message, à s'exprimer dans un langage simple qui devait attirer l'attention du lecteur.

Jusqu'en février 2001, l'affichage sur les différents organismes se poursuivra dans le collège. De même des dépliants d'information seront disponibles.

Les élèves travaillent actuellement à la production d'un bottin de ressources qui sera distribué au personnel de l'établissement. ■

BATTERIES Expert

PORTES OUVERTES samedi 9 déc.

aucun achat requis

les 50 premiers visiteurs se verront remettre un bon d'achat de 25\$ applicable sur leur prochain achat d'une batterie d'auto

TIRAGE!
GAGNEZ 1 des 5 chargeurs à batteries d'une valeur de 69.95 \$

Piles de cellulaires et caméras vidéo au **PRIX DE GROS GARANTIE 2 ANS!**

venez rencontrer un **SPECIALISTE de l'ÉNERGIE SOLAIRE**

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 VOYAGE EN JAMAÏQUE

GRATUIT

Tout visiteur qui se présentera chez Batteries Expert samedi le 9 décembre en possession d'une télécommande (TV, VHS, démarreur à distance, etc) se verra remplacer ses piles de télécommande

SANS FRAIS!

**Rozon Batteries 348-2370
228, Jean-Talon (rte 223) St-Luc**

* tous les détails disponible en magasin *

Le CPE Les Poussineaux inaugure sa nouvelle installation à L'Acadie

ISABELLE SIMARD

Le Centre de la petite enfance Les Poussineaux a inauguré officiellement sa seconde installation à L'Acadie, un projet estimé à 850 000 \$. La nouvelle garderie baptisée «Courte-paille» accueille 80 enfants de 3 mois à 4 ans.

La nouvelle installation située au 101, rue Pierre-Brault à L'Acadie compte 14 éducatrices et sa construction a été financée en partie par le ministère de la Famille et de l'Enfance, qui a versé 214 000 \$ pour faciliter le développement de ce point de service.

Le Conseil local de développement a pour sa part octroyé une subvention de 15 000 \$.

L'inauguration officielle du CPE Courte-paille a eu lieu vendredi dernier en présence de dignitaires, employés, familles et amis. On a profité de cette occasion pour



Le Centre de la petite enfance Les Poussineaux a inauguré officiellement sa seconde installation à L'Acadie.

dévoiler le nom du gagnant du concours visant à trouver un nom à la nouvelle installation. Il s'agit de Simon Têtreault. Le concours avait été lancé à l'école Napoléon-Bourassa.

Le Centre de la petite enfance Les Pous-

sineaux, situé sur le boulevard Industriel à Saint-Jean, accueille 54 enfants. Sa seconde installation offre 80 places et le milieu familial dispose de 50 places. Les trois entités offrent actuellement 188 places de garde.

D'autres développements restent enco-



La nouvelle garderie baptisée «Courte-paille» accueille 80 enfants de 3 mois à 4 ans.

re à venir. Le CPE compte agrandir la capacité de l'édifice du boulevard Industriel de manière à accueillir 80 enfants. Il prévoit également réaliser l'aménagement de ses aires de jeux extérieurs à L'Acadie, ce qui représente un investissement de 40 000 \$.

Inscriptions aux leçons de natation à L'Acadie

Dès janvier, la municipalité de L'Acadie offrira des leçons de natation à la piscine du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y a des formations aquatiques pour sauveteurs et moniteurs, des programmes de mise en forme aquatique sans oublier les programmes Aquabam-

bins et Aquaventure. S'ajoute un programme maison destiné aux petits ayant réussi Aquabambins III ou aux enfants âgés d'au moins 3 1/2 ans. Les inscriptions se prennent d'ici le 15 décembre. Information: Carole Guay au (450) 347-8221, poste 226. ■

N'oubliez pas cette semaine

Éclusier

L'Éclusier du Haut-Richelieu, un organisme communautaire qui intervient auprès des familles touchées par la maladie mentale, offrira une soirée de partage ayant pour thème «Mon fils souffre de schizophrénie» le mercredi 6 décembre, à 19h30. S'ajoutera une matinée-causerie intitulée «Éveillez le géant qui dort en vous» le mardi 12 décembre, à 10 heures.

Ces invitations s'adressent à tous les parents qui ont un proche vivant une problématique en santé mentale. Ces rencontres auront lieu au 219, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Prière d'informer l'organisme de votre présence en téléphonant au (450) 346-5252.

Coeurs en marche

Le club Coeurs en marche invite ses membres à célébrer le temps des fêtes ce vendredi à l'érablière Au pain de sucre. Un cocktail de bienvenue ouvrira l'activité à 17h30, suivi d'un buffet chaud et froid à 18h30. La soirée se poursuivra au son de la musique d'Alain Gauthier. De nombreux prix de présence seront tirés. Le coût est de 16 \$ pour les membres. Les autres déboursent 2 \$ de plus. Information: (450) 359-0510 ou 349-6123.

Visite du père Noël

Famille à coeur accueillera ce dimanche, de 13h30 à 16 heures, le père et la mère Noël. Des activités et des surprises sont prévues (fabrication de décorations, conte, collation, etc.). Bienvenue aux familles. L'organisme est situé au 840, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: (450) 346-1734.

Inclusion

L'Inclusion (148, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu), un organisme qui aide les bénéficiaires de la

sécurité du revenu, offrira ce mardi, de 9h30 à 12 heures, un café-rencontre sur le thème «Le temps des fêtes, les difficultés rencontrées par les gens à faible revenu, les solutions pour y remédier.» Prière d'informer l'organisme de votre présence en téléphonant au (450) 346-7369.

Fermières Saint-Luc

Le Cercle de Fermières de Saint-Luc organisera une soirée de Noël ce mardi à compter de 18 heures au sous-sol de l'église Saint-Luc. Information: Ginette Goulet au (450) 349-4037.

Action Plus

L'association Action Plus vous invite à son super-bénéfice ce vendredi au centre Notre-Dame-Auxiliatrice, situé au 435, rue Laurier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le repas sera servi à 19 heures tandis que la soirée dansante débutera à 21 heures. Les billets coûtent 20 \$ (10 \$ pour la soirée seulement). Information: (450) 357-9009.

Futures mamans

Le Centre de maternité de la Montérégie, une institution sans but lucratif, offre des cours de yoga prénatal, de yoga postnatal, de massage pour bébé et des cours prénataux. Le centre est situé au 39, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: (450) 357-2846.

Phobies-Zéro

Phobies-Zéro aide les personnes souffrant d'anxiété, de trouble panique, de phobies et d'agoraphobie, leur famille et leurs proches. À tous les jeudis, de 19h30 à 21h30, l'organisme offre des rencontres d'entraide au Centre des aînés johannais, situé au 125, rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ligne d'écoute 24 heures: (514) 276-3105 ou www.phobies-zero.qc.ca. ■

Cinq cents convives au super-tirage du Club Richelieu

La 21^e édition du super-tirage du Club Richelieu a rapporté plus de 50 000 \$, mercredi, au pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. Quelque 500 convives s'étaient réunis pour l'occasion.

Au total, 15 000 \$ étaient à gagner, divisés en huit prix. La Caisse populaire de Saint-Edmond, représentée par Joanne Barbeau, est la gagnante du gros lot de 10 000 \$.

L'entreprise Les Glaces, représentée par Nicole Pommerleau, a remporté 1500 \$ tandis que la Financière Banque Nationale a mérité 1000 \$ (le billet était au nom de Benoit Moreau, mais l'entreprise était représentée par Stéphane Samson). Les autres bénéficiaires sont Gilles Bertrand, Serge Larose, Claude Savary, Luc Daneau et le Supermarché Laplante, représenté par Germain Laplante. Ils gagnent chacun 500 \$.

Une vente aux enchères par écrit a agrémenté la soirée. Plus de 14 000 \$ en prix étaient mis à l'encan, gracieusetés de 25 entreprises de la MRC du Haut-Richelieu.

Les fonds recueillis seront versés aux oeuvres du Club Richelieu. Depuis plus de 50 ans, le club supporte des organismes du milieu, particulièrement ceux qui veillent au mieux-être des enfants. ■



Le Supermarché Laplante et la caisse Saint-Edmond sont deux gagnants de la soirée. Ici, ils sont représentés par Germain Laplante et Joanne Barbeau.



La Financière Banque Nationale a gagné 1000 \$. Stéphane Samson pose aux côtés de Éric Lazure, président du club.



Claude Boucher a remporté un prix de participation (500 \$ échangeable au Supermarché Laplante). Elle est entourée de Germain Laplante et de Éric Lazure, président du Club Richelieu.

SEARS*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Liquidation du fabricant

Rabais 60%

2 DERNIERS JOURS

**ENSEMBLE SIMMONS
BACKCARE™ 'AVALON'**

1 place-TG 2 places.
Rég. Sears 1199,98-2499,99. L'ens.

479⁹⁹-999⁹⁹

Dans la limite des stocks.

MC. SIMMONS I.P. INC. Utilisé sous licence par Sears Canada Inc.

SIMMONS
BackCare

Tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier sont en solde

ou à prix spécial

Et, ÉPARGNEZ 7%*



ou, avec la carte Sears,

pas de paiement avant 2002 pour tous les meubles[†] et ensembles matelas-sommier**

*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. À l'exclusion des frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 10 décembre 2000. **Offre 'Pas de paiement': pas de paiement avant janvier 2002 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 31 décembre 2000. Renseignez-vous.

†R/01 Meubles; à l'exclusion des meubles pour bébés

Ensembles matelas-sommier de Sears... record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.™

NP1222800

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

264957-0027 n



Le RUTHAR a organisé une rencontre de sensibilisation le 3 décembre dernier.

Le RUTHAR continue de sensibiliser le grand public

Le Regroupement des usagers du transport adapté du Haut-Richelieu (RUTHAR) a souligné la Journée internationale de la personne handicapée le dimanche 3 décembre à l'occasion d'une rencontre tenue au Centre des aînés johannais. Tout en abordant différents thèmes, les responsables de l'organisme ont encouragé les participants à utiliser le service de comité aux plaintes en transport adapté.

«Notre limitation est un motif de discrimination. Il n'y a pas de personne handicapée sans situation handicapante. Dans la reconnaissance des pouvoirs et la répartition des budgets, le fédéral parle de visibilité, le provincial parle de juridiction, nous on parle d'égalité», explique Pierre Cajolais, directeur de l'organisme.

Il faut que l'inclusion des personnes ayant des limitations fonctionnelles devienne un enjeu de société, de poursuivre M. Cajolais tout en assurant que le RUTHAR sensibilise le grand public et les instances décisionnelles sur cette question.

Le RUTHAR, qui a présenté un mémoire à la Commission Clair, continue de sensi-

biliser le ministère la Santé et des Services sociaux en disant non au ticket modérateur, non à la privatisation, non à la mainmise par l'entreprise privée, non à l'exclusion de la personne et non à ce que M. Cajolais appelle la «marchandisation de la santé».

Les municipalités se défilent de leurs responsabilités, constate Pierre Cajolais. «Nous apprécierons que les personnes handicapées du Haut-Richelieu aient la possibilité de sortir de notre région. Pour cela, il faudrait que le transporteur négocie des ententes de service avec les municipalités environnantes», dit-il, tout en prônant une augmentation des heures et d'un service plus souple répondant aux besoins de la clientèle.

«Malheureusement, pour suppléer aux diminutions de services et combler les besoins grandissants de soins à domicile d'une population vieillissante, le système de santé compte sur les aidants naturels. Un bénévolat familial qui connaît quelques dérapages. À quand la charte officielle des droits des aidants naturels?», s'interroge M. Cajolais.

Pour rejoindre le RUTHAR: (450) 542-9635. ■



Un souper d'huîtres payant!

Depuis plus de 45 ans, il est de tradition pour le Club Lions Saint-Jean/Iberville d'organiser un souper aux huîtres au profit de ses oeuvres. L'édition 2000 de l'événement, tenue le mois dernier au pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean, a réuni 300 convives. Plus de 6500 \$ ont alors été recueillis. Le club remercie ceux et celles qui ont contribué au succès de l'activité. ■



Des balles reposantes!

Le club Optimiste de Mont-Saint-Grégoire a investi 1300 \$ pour acheter des balles de tennis à l'école Frère-André. Ces balles, placées aux extrémités des pattes de chaises, favorisent le calme dans les classes tout en facilitant la vie d'élèves qui composent avec des problèmes d'audition. Claude Caumartin, président Optimiste, pose en compagnie d'un écolier. ■

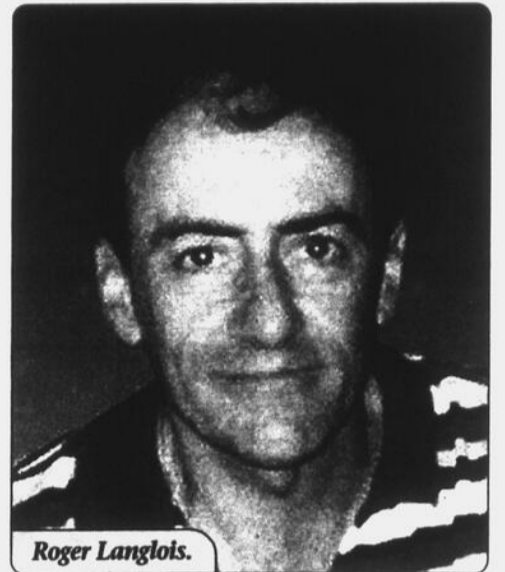
Nouvelle publication sur le Fort-Lennox

L'association coopérante soulignera le passage dans un nouveau millénaire en procédant au lancement d'une nouvelle publication sur l'histoire de l'Île-aux-Noix le lundi 11 décembre prochain. Rédigé par M. Roger Langlois, l'ouvrage en question s'intitule «L'Île-aux-Noix et le Fort-Lennox: faits méconnus et influence sur le milieu».

Dans ce volume de 224 pages, l'auteur rappelle que l'Île-aux-Noix et le Fort-Lennox, en plus de leur rôle militaire, ont servi à trois reprises de lieu d'incarcération entre 1837 et 1943; pour plusieurs Patriotes en 1837-1838; pour de jeunes délinquants, entre 1858 et 1861; pour des réfugiés d'origine juive, de 1940 à 1943. L'ouvrage souligne également le rôle important qu'a joué le site historique dans le développement de son environnement immédiat.

L'auteur, M. Roger Langlois, en est à son deuxième ouvrage de nature historique. En 1997, dans le cadre des festivités du centenaire de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, il publiait «Entre terre et eau, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ses origines, son histoire».

Le nouveau projet qu'il vient de compléter a nécessité plus d'une année de travail et a reçu une aide financière de 26 052 \$ du Programme des partenariats du millénaire du Canada. Les Amis du Fort-Lennox ont également bénéficié du soutien de la municipalité de Saint-Paul-de-



Roger Langlois.

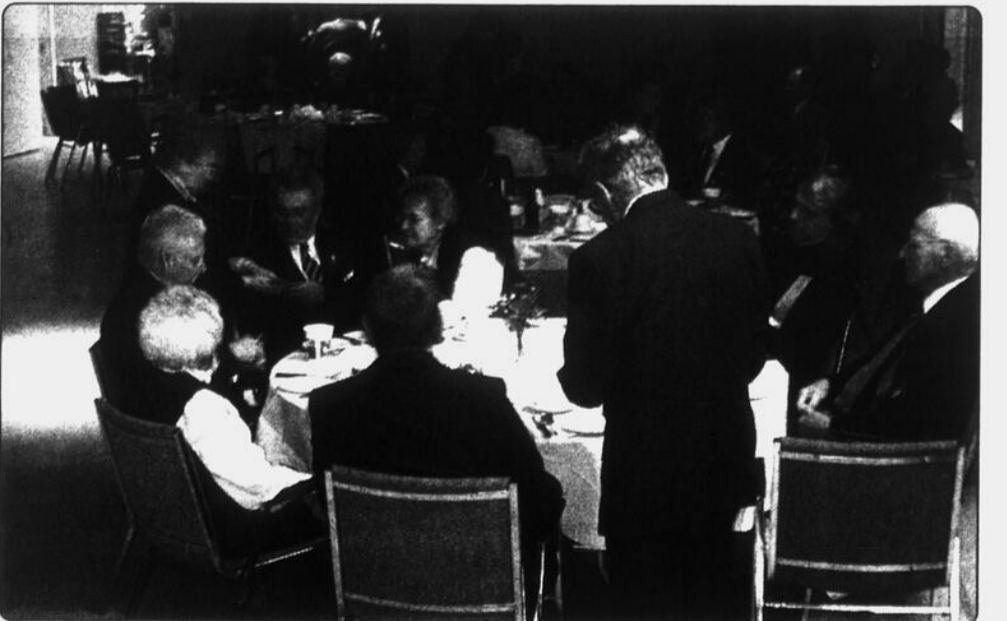
l'Île-aux-Noix, de la Caisse populaire De Beaujeu-Hemmingford, de l'Imprimerie Papyrus et de Vincent Deguire Images Etc.

Dès le 12 décembre, le volume sera disponible à la réception de l'hôtel de ville de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, au 959, rue Principale. Par ailleurs, l'ouvrage sera en vente aux boutiques souvenirs du Fort-Lennox dès le début de la prochaine saison. Pour plus de renseignements, le public peut s'adresser à Mme Doris Lebel, directrice générale des Amis du Fort-Lennox, en composant le (450) 291-3293. ■



La Légion d'Iberville célèbre ses 25 ans

La Légion royale canadienne d'Iberville a souligné son 25^e anniversaire le samedi 25 novembre au pavillon des loisirs Mille-Roches. Quelque 140 convives s'étaient déplacés pour l'occasion. Après le repas, une danse a animé les lieux. De plus, tous les invités ont reçu un petit livre commémoratif. Des exemplaires sont toujours disponibles, informe Monique Côté, présidente. Elle pose en compagnie de Roger Donckerwolcke, 2^e vice-président et organisateur de la soirée, Gilberte Lamarre, du comité du 25^e, Jean-Claude Jacob, directeur du comité Bien-être et membre fondateur. ■



Mise à jour sur la fusion n° 4

Bâtir une meilleure banque pour vous.

Un message important à nos clients et clientes :

Aujourd'hui, c'est la quatrième fois que je vous fais part des progrès réalisés dans l'intégration des activités de détail de La Banque TD et de Canada Trust.

La véritable intégration a commencé

Jusqu'ici, **les affaires se déroulent comme d'habitude** pour nos clients, et les bienfaits de l'intégration annoncée en février ont commencé à se matérialiser pour eux : beaucoup de succursales de La Banque TD du pays sont ouvertes plus longtemps et **les frais de retraits Interac* ont été éliminés à nos 2 800 guichets automatiques réunis**. Le regroupement récent de nos activités de courtage réduit à l'intérieur de Services d'investissement TD Waterhouse et de nos activités de fonds communs de placement à l'intérieur de Gestion de placements TD Inc. s'est fait à l'avantage des clients.

Il est maintenant temps de passer aux prochaines étapes qui seront de plus grande envergure : nous unifierons tous nos produits et services de détail, y compris nos services télébancaires et du Web, de même que notre réseau de succursales de détail.

Il est important de comprendre comment cette intégration se déroulera

À partir de l'an prochain, vous commencerez à percevoir les premiers signes de l'intégration de nos produits, services et succursales. Dès le 1^{er} mars 2001, La Banque TD et Canada Trust offriront une **gamme harmonisée de comptes de chèques, d'épargne et pour les petites entreprises**. Ces produits se ressembleront en tous points et présenteront une **tarification simplifiée**. De plus, d'ici l'automne 2001, l'élimination des bordereaux de dépôt et de retrait procurera à tous les clients de La Banque TD les mêmes services bancaires sans papier que ceux déjà à la portée des clients de Canada Trust.

L'intégration des autres produits et du réseau de succursales se déroulera en quatre vagues et, **d'ici l'automne prochain, le processus de création d'une seule institution de détail, TD Canada Trust, devrait être chose faite**. Les changements auront lieu la fin de semaine du 24 mars dans les provinces de l'Atlantique; celle du 19 mai en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut; celle du 23 juin au Manitoba, en Saskatchewan, au Québec et dans le nord-ouest de l'Ontario, y compris à Thunder Bay; et celle du 4 août dans le reste de l'Ontario.

Nos deux réseaux de succursales fusionneront eux aussi

Une fois que nos succursales, produits et services, y compris les services télébancaires et du Web, auront été réunis sous la bannière de TD Canada Trust, nous commencerons une deuxième phase, c'est-à-dire la consolidation de notre réseau de succursales afin de le rendre davantage efficace.

Nous devons prendre des décisions difficiles, car nos succursales existantes ne répondront pas toutes aux besoins futurs de nos clients. **La plupart de nos quelque 1 300 succursales demeureront ouvertes, mais certaines devront être fusionnées ou déménagées**. Afin de déterminer quelles succursales seront touchées, nous étudions actuellement toutes sortes de facteurs, depuis la taille des succursales et des marchés jusqu'au stationnement et à l'accès en fauteuil roulant. **De plus, nous ouvrirons de nouvelles succursales pendant cette période de transition afin de mieux servir notre clientèle**. Quand nous devons consolider des succursales, nous le ferons en minimisant les inconvénients pour nos clients et employés. Afin de prendre les bonnes décisions, le processus de consolidation des succursales pourrait durer jusqu'à trois ans.

Notre engagement envers vous

Quelle que soit l'incidence de ces changements sur vous, je peux vous assurer de trois choses :

1. **Nous vous avertirons à l'avance**. Par exemple, tous les clients au détail de La Banque TD dont les comptes chèques ou épargne seront touchés par des changements après le 1^{er} mars 2001 recevront une lettre datée du 31 janvier leur donnant de l'information sur la nouvelle famille de comptes. De plus, des avis seront affichés dans toutes les succursales et joints aux relevés mensuels.
2. **Les clients voyageant à l'extérieur du Canada en hiver devront faire acheminer leur courrier afin de recevoir tous les avis et d'assurer la continuité du service**.
3. **La qualité de vos services bancaires ira en s'améliorant**. Pour nous aider à bâtir une meilleure banque, tous les employés des succursales prendront part à l'un des programmes de formation bancaire les plus intensifs au Canada. De plus, nos systèmes et notre technologie vous permettront d'accéder à nos services bancaires de façon plus pratique et diversifiée que jamais.

3. **Nous corrigerons rapidement toute erreur**. La fusion de deux des plus grandes institutions financières canadiennes n'est pas une mince entreprise - et il nous arrivera de commettre des erreurs. Mais nous réagissons rapidement pour les corriger vite, bien et avec entrain.

Nous réinvestirons dans les collectivités que nous servons

En plus de soutenir nos grandes causes éducatives et environnementales, nous faisons cadeau d'un livre à plus de 400 000 enfants de 1^{re} année de partout au Canada pour souligner la Semaine canadienne du livre pour enfants TD. Par ce don, nous espérons encourager les enfants à découvrir les joies de la lecture.

Je conclurai en répétant que nous ferons tout notre possible pour vous tenir informés des mesures que nous prendrons pour bâtir une meilleure banque au cours de l'intégration de nos deux institutions. Nous sommes des milliers à travailler afin d'assurer le succès de cette opération.

Notre seul but est d'offrir à nos clients le même service bancaire pratique et agréable, que ce soit en succursale, par téléphone ou sur le Web. Vous pouvez obtenir un exemplaire de nos rapports sur la fusion publiés régulièrement dans nos succursales. Je continuerai aussi de vous informer personnellement grâce à des mises à jour, comme celle-ci, publiées dans les journaux canadiens. Si vous avez des questions ou pensez que nous ne répondons pas à vos attentes, n'hésitez pas à utiliser notre Centre de renseignements de la clientèle de TD Canada Trust au 1 800 577-6103.

Sincères salutations,



Ed Clark
TD Canada Trust

BANQUE 

 Canada Trust

PILOTE DE NAVIRE

DE SAINT-LAMBERT À BEAUHARNOIS

Voyage dans l'univers d'un paquebot philippin

ISABELLE SIMARD

Capitaine Robert Dugal, pilote de navire... Il n'en fallait pas davantage pour éveiller notre curiosité. LE CANADA FRANÇAIS a été invité à voyager dans l'univers d'un vraquier philippin. Le rendez-vous a été fixé à l'écluse de Saint-Lambert. Notre hôte, un marin d'expérience, résident de Saint-Luc par surcroît, nous a fait découvrir le monde peu connu du transport maritime à bord d'un paquebot de 178 mètres.

Ce jeudi-là, vers 13 heures, le vraquier se pointe doucement à l'écluse de Saint-Lambert. Au même moment, un camion rempli de denrées alimentaires s'immobilise sur le quai et attend qu'on l'autorise à décharger sa cargaison.

Le paquebot enregistré aux Philippines a quitté le Guatemala il y a une douzaine de jours en direction de Montréal. Il transporte 17 500 tonnes de sucre. Sa destination: Toronto.

Son équipage est composé de 23 membres, tous des Philippines, y compris le capitaine. L'arrivée du navire à Montréal tombe à point: les garde-manger sont presque vides.

Les matelots philippins s'agitent autour du camion chargé de provisions. Ils trient la nourriture et s'assurent qu'il ne manque rien. Ils devront parcourir encore plusieurs kilomètres avant leur prochain approvisionnement.

On fait monter le fournisseur à bord du bateau. Il quittera le navire lorsque l'inventaire sera terminé, c'est-à-dire à l'écluse de Sainte-Catherine. Pas question de le laisser partir avant d'avoir passé au peigne fin toutes les provisions!

Vers 13h30, le pilote Robert Dugal nous invite à le suivre à l'intérieur du paquebot, jusqu'à la timonerie. C'est dans cette partie

du navire qu'on retrouve la roue du gouvernail et les divers appareils de navigation.

Durant les cinq prochaines heures, M. Dugal prendra les commandes du bateau. Entre Saint-Lambert et Beauharnois, nous franchirons quatre écluses.

«Le capitaine étranger n'est pas familier avec la navigation sur le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs. Chaque fois qu'il arrive dans une circonscription, il cède les commandes à un nouveau pilote», explique Robert Dugal.

La voie maritime est divisée en plusieurs circonscriptions. «Un pilote prend les commandes du navire entre les Escoumins et Québec, puis de Québec à Trois-Rivières, de Trois-Rivières à Montréal, de Montréal à Saint-Lambert, de Saint-Lambert à Beauharnois, de Beauharnois à Massena et ainsi de suite jusqu'aux Grands Lacs», ajoute M. Dugal.

Nous pénétrons dans la timonerie. Le capitaine Banluta salue le pilote québécois. C'est à cet homme que le capitaine étranger accordera toute sa confiance au cours des prochaines heures. Notre voyage à bord du MOOR LAKER durera environ cinq heures.

DÉPART

Le pilote Robert Dugal ordonne au matelot de première classe d'actionner les moteurs et d'avancer très doucement. «Dead slow ahead», lance-t-il. Nous franchissons une première écluse. Le navire avance doucement. L'espace qui le sépare du quai est restreint. Le moindre accrochage risquerait de causer des dommages importants aux installations.

Le pilote du navire doit composer avec divers éléments: la succion des bandes, la profondeur d'eau, le courant, le vent et la visibilité. Il donne les commandes aux matelots et détermine la vitesse et la direction du bateau.

«Le matelot qui se trouve au gouvernail ne prend aucune décision. Il maintiendra la position et la vitesse du bateau tant et aussi longtemps que je lui aurai donné ordre de le faire. Après un certain temps, toutefois, je peux lui demander de maintenir le bateau au centre du canal. Les matelots aiment bien qu'on leur accorde ce privilège qu'ils considèrent comme une marque de confiance», explique M. Dugal.

Pendant que le paquebot se dirige lentement vers la prochaine écluse située à Sainte-Catherine, de magnifiques paysages défilent sous nos yeux. Robert Dugal nous parle de sa profession avec enthousiasme. De toute évidence, il connaît par cœur l'histoire de la voie maritime.

«Abraham Martin fut le premier pilote à naviguer sur le fleuve Saint-Laurent en 1647. Il était le pilote du Roi. L'avènement de la voie maritime date pour sa part de 1959», raconte-t-il.

L'Administration de pilotage des Grands Lacs regroupe aujourd'hui une soixantaine de pilotes. «Nous avons déjà été 120 pilotes, mais le trafic a beaucoup diminué. Environ 900 navires empruntent la voie maritime chaque année», indique-t-il.

DES INQUIÉTUDES...

Nous franchissons l'écluse de Sainte-Catherine. On informe le pilote que notre navire est sur le point de croiser deux paquebots. Cette nouvelle n'est pas sans inquiéter le capitaine du bateau.

«Je lui ai dit d'aller se reposer, mais il refuse. Je pense qu'il est un peu inquiet à cause de ces deux bateaux qui se dirigent vers nous», constate M. Dugal.

Le pilote nous avait prévenus. «Ça passe très serré, vous verrez», avait-il lancé, en ri-

ant.

Quelques minutes plus tard, l'ALGOSOO, un bateau canadien chargé de minerai, passe à quelques mètres de notre navire. Il est suivi du HALIFAX Canada Steamship Lines, un autre navire canadien.

«Vous voyez ces petites embarcations qui suivent le paquebot. Elles passent beaucoup trop près des navires. Certains plaisanciers sont vraiment insouciant», s'insurge M. Dugal.

Notre voyage tire à sa fin. Les heures ont passé à toute vitesse. Nous dégustons le repas que notre cuisinier philippin nous a gentiment préparé, puis nous franchissons deux écluses dans le secteur de Beauharnois.

«Stop engine», crie le pilote. «Stop engine, Sir», répète le capitaine. «Stop engine, Sir», enchaîne le matelot pour confirmer la manoeuvre. Le navire s'immobilise pour laisser débarquer le pilote et ses invités du CANADA FRANÇAIS.

Robert Dugal salue le capitaine et cède la place à un autre pilote chargé de conduire le bateau vers Massena dans l'état de New York. ■



Les matelots philippins s'agitent autour d'un camion chargé de provisions.



Notre hôte, le pilote Robert Dugal, un résident de Saint-Luc.



Le vraquier philippin quitte l'écluse de Saint-Lambert. Le navire transporte 17 500 tonnes de sucre.

Des marins étrangers victimes d'exploitation

ISABELLE SIMARD

À en croire Robert Dugal, il n'y a pas de plus grande exploitation que celle qui existe dans le milieu maritime. À son avis, tous les équipages ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail.

«Il y a trois ans, un armateur pouvait dénicher un équipage chinois composé de 25 hommes, y compris le capitaine, à un tarif mensuel de 2500 \$ US. Un matelot ne gagnait pas 100 \$ par mois», indique-t-il.

Il y a deux ans, M. Dugal a eu l'occasion de discuter avec un officier ukrainien. «Ce dernier n'avait pas quitté le navire depuis 26 mois. Il avait une fille de 9 ans et un garçon de 11 ans. Sa femme a été embauchée comme cuisinière sur le bateau durant un certain temps. Ce sont les grands-parents qui gardaient les enfants. Je lui ai demandé pourquoi il ne retournait pas chez lui et il

m'a répondu: *Je n'ai pas le choix, monsieur le pilote, je n'ai pas d'argent.*»

L'équipage d'un navire est généralement composé d'un capitaine, de quelques officiers en charge de l'entretien du navire, de la cargaison et de la navigation, de matelots, de mécaniciens et de cuisiniers.

«Les Hindous ont l'habitude d'emmener leur femme et leurs enfants à bord. Cela fait partie de leurs traditions. Il n'est pas rare de voir des enfants sur les paquebots», constate Robert Dugal.

L'horaire des membres de l'équipage est basé sur des quarts de travail de quatre heures suivis de périodes de repos de huit heures.

«Dans certains pays pauvres, être matelot est un emploi prestigieux. Pour plusieurs matelots, la navigation permet de voyager à peu de frais. Toutefois, certains pays retiennent une partie des salaires des matelots et acheminent l'argent aux familles de crainte qu'elles ne voient jamais la couleur de cet



«Dans certains pays pauvres, être matelot est un emploi prestigieux», explique Robert Dugal.

argent», affirme M. Dugal.

Certains marins séjournent durant des mois, voire même des années, sur les navires dans le but d'amasser un peu d'argent pour faire vivre leur famille.

Des bateaux provenant d'Europe, d'Afri-

que, d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale, d'Asie et d'Australie, transportant une multitude de produits d'importation, parcourent la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

«Un navire effectue en moyenne entre cinq ou six voyages annuellement», indique le pilote.

Durant ses 25 années de métier, n'a-t-il jamais vu des passagers clandestins à bord d'un navire? «J'ai déjà vu des membres d'équipage à qui l'on avait interdit de quitter le navire, mais jamais de passagers clandestins. D'habitude, ils se cachent dans des conteneurs et arrivent à Montréal», précise-t-il. ■

PILOTE DE NAVIRE



Le capitaine Robert Dugal, pilote de navire

ISABELLE SIMARD

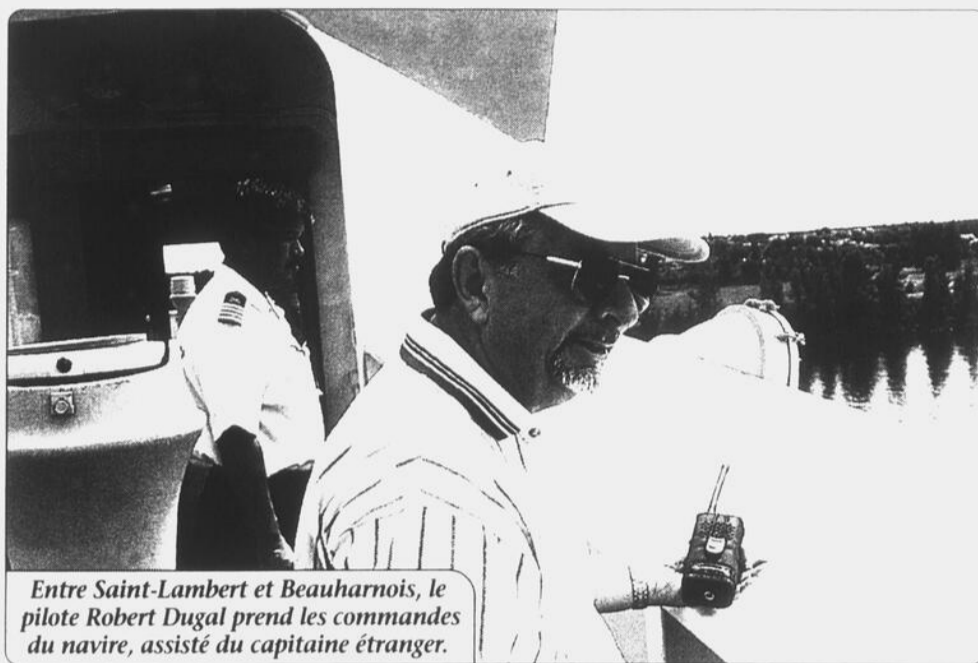
«L'eau, c'est ma vie», lance Robert Dugal, les yeux rivés sur l'horizon. À l'écouter parler de sa profession, on devine chez lui un sentiment de fierté. Le pilote de 53 ans cumule 2400 voyages sur la voie maritime du Saint-Laurent et il a toujours le feu sacré du métier.

Robert Dugal entame sa 25^e saison de pilotage dans la circonscription de Cornwall. Diplômé en navigation de l'Institut maritime du Québec à Rimouski, il détient son certificat de capitaine au cabotage depuis 1974 et sa licence de pilote depuis 1976. Il est membre du conseil de l'Administration de pilotage des Grands Lacs depuis 1996.

«Le pilote de navire sur la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs est d'abord et avant tout un marin d'expérience», décrit-il, brièvement.

«Ce pilote a développé une expertise dans un secteur donné. Il est un connaisseur local dont le mandat consiste à assurer la sécurité de la navigation en menant le navire du point A au point B, sans qu'il n'arrive rien au bateau ni à l'environnement», ajoute-t-il.

Robert Dugal est appelé à travailler à toute heure du jour et de la nuit. «Je suis pendant 12 jours sur appel,



Entre Saint-Lambert et Beauharnois, le pilote Robert Dugal prend les commandes du navire, assisté du capitaine étranger.

puis, les cinq prochains jours, je suis en repos. On doit m'aviser au moins 12



Le pilote de navire a développé une expertise dans un secteur donné. Sur la photo, l'arrivée du navire à la première écluse de Beauharnois.



Lorsque deux bateaux se croisent sur la voie maritime, la distance qui les sépare est parfois très mince.

heures à l'avance avant chaque quart de travail. Généralement, je suis parti pour environ huit heures de la maison», précise-t-il.

La saison de la navigation sur la voie maritime s'échelonne sur neuf mois, débutant généralement à la fin mars pour se terminer vers la fin décembre.

HORAIRES IRRÉGULIERS

«Le plus difficile, c'est d'apprendre à travailler sans horaire fixe, tantôt le jour tantôt la nuit. C'est dur pour le système. Presque tous les pilotes ont des problèmes digestifs. Nous mangeons à des heures irrégulières et, parfois, les plats qu'on nous sert ne sont pas très appétissants», admet-il.

M. Dugal estime qu'il n'est pas très difficile sur le plan de la nourriture. «J'évite de boire leur eau, mais je mange à peu près tout ce qu'on me sert», dit-il, en riant.

Le pilote de navire parcourt le même trajet jour après jour, mais il rencontre des équipages provenant des quatre coins du monde. Jusqu'ici, il a travaillé avec des Philippins, des Hindous, des Coréens, des Birmans, des Anglais, des Français, des Hollandais, des Norvégiens, des Russes, des Ukrainiens, des Finlandais, des Turcs, des Grecs et des Africains.

«Le plus souvent, les équipages sont composés de Philippins, d'Hindous et de Russes. Ces équipages coûtent moins cher que les autres», estime-t-il.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Originaire de la Gaspésie, Robert Dugal est issu d'une famille de naviga-

teurs.

«Sur une famille de dix enfants, cinq garçons sont navigateurs. Imaginez de quoi on parle lorsqu'on se réunit en famille», dit-il, en souriant.

Son fils de 32 ans a pour sa part choisi une autre voie, celle de l'informatique.

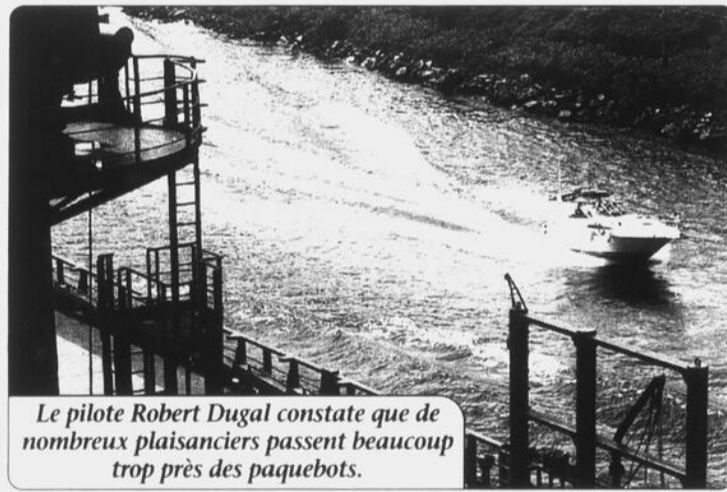
«Chose certaine, confie Robert Dugal, les pilotes doivent avoir des conjointes compréhensives à cause des horaires irréguliers. Lorsque je suis sur appel, il m'est impossible de prévoir un souper entre amis ou une sortie au restaurant», dit-il.

À quelques reprises, M. Dugal a emmené sa conjointe Michelle sur le bateau.

S'il adore toujours autant son métier, certaines circonstances l'ont rendu un peu amer. «C'est une belle profession, mais il nous a fallu nous battre très fort pour la conserver. À quelques reprises, on a voulu faire disparaître les pilotes sur la voie maritime. La bureaucratie a pris beaucoup de place sur les navires. Malheureusement, nous ne sommes pas considérés à notre juste valeur. Nous sommes beaucoup plus appréciés par l'équipage lui-même», tranche-t-il.

À son avis, il y a encore de la place pour la relève chez les pilotes. «Cela prend des jeunes qui sont disposés à faire des sacrifices. L'apprenti doit compter environ sept ans après ses études collégiales avant de devenir pilote. Il doit acquérir de l'expérience en haute mer avant de pouvoir faire ce travail de précision», indique-t-il.

Et petit à petit, les femmes se taillent une place dans ce domaine depuis longtemps réservé aux hommes. «Ma circonscription de pilotage compte 23 pilotes dont une seule femme. Une autre femme pilote est présentement en formation», termine-t-il. ■



Le pilote Robert Dugal constate que de nombreux plaisanciers passent beaucoup trop près des paquebots.

Le Luçois a piloté le bateau royal *Britania*

ISABELLE SIMARD

Depuis les débuts de sa carrière, Robert Dugal a eu la chance de piloter plusieurs types de navires, dont le *Britania*, appartenant à la famille royale.

«J'ai piloté le yacht de la Reine Elizabeth à l'occasion d'un voyage que le Prince Charles et la Princesse Diana effectuaient au Canada. Il y avait 250 passagers à bord du navire et une fanfare de 90 personnes. Je me rappelle qu'on a fait arrêter le trafic sur la voie maritime pour laisser passer le *Britania*», raconte-t-il.

Le bateau provenait directement d'Angleterre et se dirigeait vers Toronto où

Charles et Diana avaient prévu débiter leur croisière. «Je n'ai pas eu la chance de les voir puisqu'ils embarquaient dans le yacht à partir de Toronto», dit-il.

Dernièrement, M. Dugal a pris les commandes d'un bateau de plaisance de 165 pieds appartenant à un riche homme d'affaires de Toronto.

«Ce bateau était évalué à 30 millions \$ US. L'équipage était composé de 10 personnes. Il y avait huit chambres toutes équipées de lits king size et de bains tourbillon. Deux couples se trouvaient à bord. Ils étaient en vacances», relate M. Dugal.

Il se souvient d'un autre voyage, cette



Le passage des navires aux écluses attire les curieux, impressionnés par la taille de ces mastodontes...

fois-ci à bord du *Princess Marla*, un yacht appartenant à un New-Yorkais. «Il y avait un chien à bord du bateau et le capitaine m'a demandé de faire les démarches nécessaires pour que son épouse ait l'autorisation de débarquer avec le chien lors d'un prochain arrêt afin de permettre au chien de faire ses besoins», lance-t-il, en riant.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que certains propriétaires de bateaux ont leurs petits caprices. «Ce n'est pas tout. À la hauteur des Îles de Sorel, ces mêmes gens ont jeté l'ancre et utilisé un bateau pneumatique pour atteindre la terre ferme et permettre ainsi à leur chien de faire ses besoins», précise-t-il, en s'esclaffant de plus belle. ■

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- ASHBY (MARCEL) - L'ÉCUYER (Léo)
- BOULERICE (Henri) - RAYMOND (Daniel)
- HARBE (Dolorès) - ROBERT (Jean-Paul)
- LAPORTE-QUENNEVILLE (Marcelle) - TOUPIN (Gilles)

ASHBY Marcel (1915-2000)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 décembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Marcel Ashby, époux de feu Marie-Claire Pinsonneault. Il laisse dans le deuil sa conjointe Jeanine Sénécal, ses enfants Claude, Denise (Christian Plante) et Carole (Jean Patenaude), ses petits-enfants Patrick, Michel et Laurie-Anne, ses sœurs et frères, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis, en présence des cendres, au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

le jeudi 7 décembre 2000 à compter de 9 h 30. Les funérailles suivront à 15 h en l'Église Notre-Dame-Auxiliatrice.

Heures d'ouverture : jeudi de 9 h 30 à 14 h 30.

Des dons à un organisme de votre choix seraient appréciés de la famille.

BOULERICE Henri (1916-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 décembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédé Monsieur Henri Boulerice, époux de Madame Jacqueline Deneault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Luc (Cécile St-Jean), Denis (Diane Leclerc), feu Henriette, Ginette (Luc Lemaire), Diane (Yves Chaput), Rita (Peter Durant), Marielle (Patric Lorion) et Jean-Guy (Linda Dubuc), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa sœur Jeanne (feu Marcel Hébert), son beau-frère Maurice Deneault (Marie-Jeanne Courchesne), ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le mardi 5 décembre 2000 à compter de 14 h. Une Célébration de la Parole aura lieu le mercredi 6 décembre 2000 à 11 h, en la Chapelle du Complexe funéraire et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Heures d'ouverture: mardi 14 h à 17 h et 19 h à 22 h, mercredi dès 9 h.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

265130 06271

D.L.

LAPORTE-QUENNEVILLE Marcelle (1917-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 décembre 2000, à l'âge de 83 ans, est décédée Madame Marcelle Quenneville, épouse de feu Léopold Laporte. Elle laisse dans le deuil ses filles Jocelyne (Serge Lestage) et Suzanne (Claude Garceau), sa petite-fille Amélie, ainsi que plusieurs parents et amis. Une Célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu ce mercredi 6 décembre 2000 à 15 h en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie.

Des dons à la Fondation du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal seraient appréciés de la famille.

L'ÉCUYER Léo (1934-2000)



À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 28 novembre 2000, à l'âge de 66 ans, est décédé Monsieur Léo L'Écuyer, époux de Madame Céline Deslippe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Rosanne (Alphonse Truchon), Claudine (Armand Charest) et Linda (Frédéric Charron), ses 9 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

Une Célébration de la Parole a eu lieu le jeudi 30 novembre 2000 en la Chapelle du Complexe funéraire et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

TOUPIN Gilles (1938-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 décembre 2000, à l'âge de 62 ans, est décédé Monsieur Gilles Toupin. Il laisse dans le deuil sa compagne Hermèle Forgues, son frère et sa sœur Gerald (Pauline Lebrun) et Madeleine (Yves Racicot), ses nièces et neveux Sylvie Racicot (J. Koszegi), Richard Racicot (Lynda Brodeur), Julie Racicot (Louis Fontaine), ses arrière-nièces et arrière-neveux Clara, Héloïse, Marika, Olivier, Alexandra, ses tantes Sœur Imelda L'Écuyer, Aurèle L'Écuyer et Marguerite Desranleau, ainsi que plusieurs cousines et cousins, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le vendredi 8 décembre 2000 à compter de 19 h. Les funérailles auront lieu le samedi 9 décembre 2000 à 11 h, en l'Église de L'Acadie, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Heures d'ouverture : vendredi 19 h à 22 h, samedi dès 9 h.

Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés de la famille.

RAYMOND Daniel (1958-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 novembre 2000, à l'âge de 42 ans, est décédé Monsieur Daniel Raymond. Il laisse dans le deuil son fils Francis, sa conjointe Lorraine et ses enfants, sa sœur Chantal (Pierre), son frère Jean, ainsi que son neveu et sa filleule, autres parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC.

Une Célébration de la Parole a eu lieu le dimanche 3 décembre 2000, en la Chapelle du Complexe funéraire et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

ROBERT Jean-Paul (1919-2000)



Au Centre Georges Phaneuf, le 4 décembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédé Jean-Paul Robert. Il laisse dans le deuil son épouse Aurèle Barry, ses enfants Monique, Alain (Mireille Quintin), Diane (Michel Blais), Luc (Francine Ménard), Roch (Louise Lebeau), plusieurs petits-enfants, 1 arrière-petit-fils, sa sœur Lucie (Jean-Rémi Choquette), nombreux beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 16 décembre 2000, à 14 h, en l'Église Sacré-Coeur d'Iberville. La famille recevra les sympathies à l'église à compter de 13 h 30. Des dons à la Société d'Alzheimer du Haut-Richelieu seraient appréciés.

DIRECTION FUNÉRAIRE CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

Remerciements BROSSEAU-DUPUIS Mariette

Vous avez eu le délicatesses lors du décès de Mariette, survenu le 10 avril dernier, de nous témoigner par un geste personnel, la part que vous prenez à notre peine. Nous avons été profondément touchés par le réconfort de votre amitié.

Que chacun trouve ici l'expression de notre gratitude et considère ces remerciements comme personnels.

Pierre, Josée et Daniel

Depuis 1955

Mme Clouâtre
Fleuriste INC
Ligne Corneille

Vous livrons à
travers le monde
(450) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada

105, 2e Avenue, Iberville

1er anniversaire Coutu Manon



C'est un 3 décembre que tu nous as quittés pour accéder au paradis. Ton âme est enfin libérée de cette maladie inappropriée. Un an déjà écoulé laissant imprégner ton amitié et ton amour dans le cœur de ta famille et tes amis. Chaque jour nous pensons à toi et nous t'aimons tous très fort. Tu nous manques beaucoup.

De ta fille Sarah qui t'aime xxx

Des familles Coutu-Trépanier et Coutu

10e anniversaire BEAUDOIN Jean-François



Il y a 10 ans que tu nous as quittés. Le vide que tu as laissé est toujours aussi grand. Veuille sur nous et aide-nous à comprendre car la blessure est toujours aussi profonde. Un jour nous serons tous réunis.

Ta mère, ton père, ton frère, tes sœurs ainsi que tes neveux et nièces à qui tu manques beaucoup.

1er anniversaire MORRIER-ALIX Argentine 1908-1999



Afin que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée spéciale en ce jour du 6 décembre 2000, date du 1er anniversaire de son décès.

Chère maman, chère grand-maman,

En souvenir du jour de ton départ terrestre vers notre Père dans les Cieux, une petite pensée pour te dire, que tu nous manques beaucoup. Nous réalisons que l'amour inconditionnel que tu nous as toujours donné est le plus bel héritage qu'une mère puisse laisser à ses enfants et son petit-fils. Merci maman, merci grand-maman.

Notre cœur est avec toi, aujourd'hui et pour toujours. Nous te disons «je t'aime». «Prépare-nous de bonnes places, tôt ou tard tu vas nous voir arriver».

Claire, Claude, Bernard, Lise et Patrick

HARBE Dolorès (1912-2000)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Mademoiselle Dolorès Harbec, fille de feu Domina Harbec et feu Angelina Deland. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son frère Claire (Maurice Bessette), Pauline (Pierre A. Trahan), Jean-Paul (Béatrice Hébert) ainsi que plusieurs nièces et neveux.

Une Célébration de la Parole en présence des cendres aura lieu le samedi 9 décembre 2000, à 14 h, en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie.

Pour un service personnel

dans le respect et la dignité

Centre funéraire
Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers
propriétaire

Aimé Vezeau
directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1re Rue, Iberville

346-1124

Traites fleurir l'espoir,
donnez à votre fondation

INFO-DON
359-5777

Fondation
de l'Hôpital du
Haut-Richelieu

NÉCROLOGIE

Remerciements GREENDALE Jean-Noël

Madame Jeannine Greendale ainsi que les membres de sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Noël Greendale, survenu le 4 novembre dernier. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements LANOUE-RONDEAU Jeannine (1925-2000)

Lors du décès de Jeannine Lanoue-Rondeau, survenu le 23 novembre 2000, nous avons été très touchés des marques de sympathie témoignées par les membres de la famille, les amis, les collègues de travail et les connaissances. C'est avec infiniment de gratitude que nous tenons à vous remercier et nous souhaitons que vous considériez ces remerciements comme personnels. Son époux Paul Rondeau et ses enfants

Remerciements TREMBLAY Georges-Émile (1924-2000)

Suite au décès de Georges-Émile Tremblay survenu le 20 octobre 2000, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et son arrière-petite-fille désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

3e anniversaire MARTIN Claire 5 décembre 1997



Le souvenir d'un cœur aimé demeure
Et jamais ne meurt.
Où que nous soyons, un peu de toi
vit en nous.
Ta présence nous manque à tous.
Ta famille qui l'aime

Donner, c'est leur redonner espoir.



1425, René-Lévesque Ouest, bureau 506,
Montréal (Québec) H3G 1T7 Tél. 1 800 567-ACDM

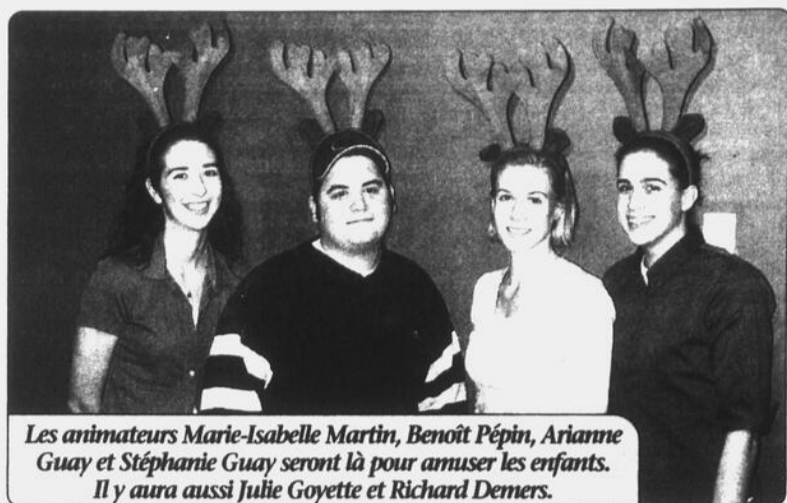
Saint-Athanase organise une fête de Noël pour les enfants

La municipalité de Saint-Athanase organisera une fête de Noël destinée aux enfants âgés de 3 à 12 ans, le samedi 16 décembre, de 9 à 16 heures, à l'école secondaire Marcel-Lin-Champagnat.

Cette fête permettra aux jeunes de s'amuser dans un «petit monde féérique», résume Martine Lapointe, coordonnatrice de Sports et loisirs Saint-Athanase (SELSA). Mais l'objectif de cette journée est aussi d'offrir aux papas et aux mamans du temps pour compléter leurs emplettes de Noël.

Le samedi 16 décembre, les activités ne manqueront pas! Il y aura des ateliers de bricolage de décorations de Noël et de cadeaux, des jeux gonflables, des jeux interactifs, un coin lecture, des jeux de sociétés, etc. Six animateurs de So-léyo seront présents.

Le magicien Rich offrira une prestation à 11 heures. Il y aura aussi de la grande visite; Nul autre que le père Noël est attendu à 13 heures. Enfin, le film «Poulet en fuite» sera présenté sur grand



Les animatrices Marie-Isabelle Martin, Benoît Pépin, Arianne Guay et Stéphanie Guay seront là pour amuser les enfants. Il y aura aussi Julie Goyette et Richard Demers.

écran dès 14h20.

Il y aura des tirages au cours de cette journée, mais seuls les enfants qui apporteront une image colorisée du cahier «Poulet en fuite» seront admissibles. Ce cahier est disponible à l'adresse www.selsa.org. Néanmoins, ceux qui n'ont pas accès à Internet pourront le colorier sur place, le jour de l'activité.

Par ailleurs, les enfants qui passeront la journée à l'école sont

priés d'apporter leur lunch.

INSCRIPTIONS

Pour faciliter le déroulement de cette grande fête, il est préférable de s'inscrire en téléphonant au (450) 347-5808. «Étant donné que l'activité est offerte gratuitement, cette inscription ne vous obligera en rien, mais permettra une meilleure organisation de la journée», d'expliquer Martine Lapointe.

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

Le tirage de crédits-voyages rapporte 25 000 \$ à la Fondation

La Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu a recueilli 25 000 \$ par l'entremise de son tirage-bénéfice de crédits-voyages, ce qui porte à 225 000 \$ les profits enregistrés par cette activité depuis sa création, il y a dix ans.

Les 175 billets imprimés, vendus à 200 \$ chacun, ont trouvé preneurs en moins de deux semaines, ce qui constitue un record. Ces 25 000 \$ seront investis dans l'acquisition d'un appareil d'échographie cardiaque pour le département de cardiologie de l'hôpital, un projet qui nécessitera dans quelques semaines un investissement de 260 000 \$.

Dans le cadre du Gala Santé,



Dans l'ordre habituel: François Paquin, Chantal Circé, du club voyages, Ghyslain Paquet, Réjean Boisvert, Carole Pichette, Jean-Michel Kenskoff, Manon Letellier et Gérard Landry.

tenu le 18 novembre au pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean, le Dr Gérard Landry, responsable de l'activité, a fait connaître les gagnants du tirage de crédits-voyages. Il était assisté des docteurs François Paquin et Germain Boudreau.

Les gagnants, qui méritent des bons rabais échangeables au club voyages Eden, sont les docteurs Jean-Michel Kenskoff (3000 \$), Carole Pichette (2500 \$), Réjean Boisvert (2000 \$), Ghyslain Paquet (1500 \$) et Manon Letellier (1000 \$). Informations: (450) 359-5777.

Jean-Yves Théberge convie les amateurs de vin... et de dessert

Jean-Yves Théberge animera une soirée-dégustation sur le thème «Chocolat, dessert et vin doux» le mercredi 13 décembre prochain à 19h30 à la bibliothèque de L'Acadie.

Gourmet, amateur et fin dégustateur de vins, auteur de chroniques sur le vin dans plusieurs magazines et journaux, M. Théberge fera découvrir aux participants des saveurs différentes, étonnantes et inusitées; le chocolat dans tous ses états... et les vins qui les accompagnent.

Les personnes présentes pour-



Jean-Yves Théberge.

ront goûter ces vins et desserts et partager leurs impressions avec

l'animateur tout au long de la soirée.

Cette activité est ouverte à tous et le coût d'entrée est de 10 \$ par personne. À noter que les participants doivent apporter leur verre à vin.

Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire le plus tôt possible en téléphonant à la bibliothèque de L'Acadie,

au (450) 347-2584.

SP La vie avec
la sclérose en plaques.

Deux fois plus de femmes que d'hommes
sont aux prises avec la sclérose en plaques.

SP Société canadienne
de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

*La disparition d'un être cher est une blessure
qui ne saurait guérir et nous vous offrons à
votre famille éprouvée nos plus sincères
condoléances.*

*Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie
parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement.
Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de com-
mande ci-dessous et nous le faire parvenir.*

*Veuillez accepter à nouveau notre
témoignage de profonde sympathie.*

Nom: App:
Adresse:
Ville: Code postal:
Téléphone:

Nom de la personne décédée:
Date de la publication:

**LE CANADA
FRANÇAIS**

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

SPORT ET LOISIRS

BENOÎT LEMIEUX AVEC LES GEE GEES L'AN PROCHAIN

Teddy-Duncan Frenette proclamé le joueur le plus utile chez les Géants



RICHARD HAMEL

Le porteur de ballon Ted-

dy-Duncan Frenette a été proclamé le joueur le plus utile de la dernière saison chez les Géants de Saint-Jean, succédant à Pierre Raymond. La recrue a également reçu le titre de meilleur joueur offensif.

Le secondeur Pierre-Luc Hébert a pour sa part été choisi le joueur défensif par excellence, alors que Benoît Lemieux recevait le titre de meilleur joueur de ligne. Enfin, le receveur de passe Félix Pinard obtenait le trophée des entraîneurs de l'équipe.

Ces honneurs ont été remis vendredi dernier lors de la fête annuelle organisée par les joueurs. Une cinquantaine de porte-couleurs des Géants ainsi que des entraîneurs ont participé à cette soirée. Un montage vidéo, ponctué d'anecdotes cocasses sur chacun des membres de l'équipe, a fait rire bien du monde.

LEMIEUX À OTTAWA

Pour plusieurs, cette soirée

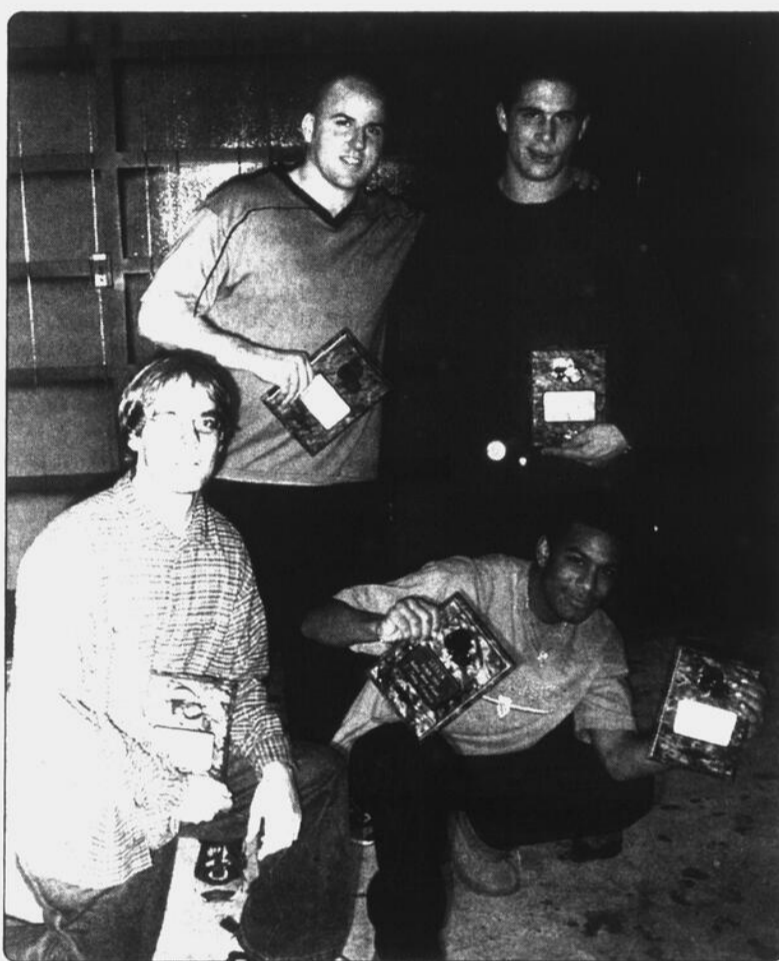
marquait la fin d'une époque puisqu'une douzaine de joueurs quittent l'équipe. Certains mettront un terme à leur carrière tandis que d'autres continueront à jouer au football.

C'est le cas du joueur de ligne défensive, Benoît Lemieux, qui poursuivra sa carrière avec les Gee Gees d'Ottawa la saison prochaine. Le capitaine des Géants s'attend à agir comme partant dès la campagne 2001 avec les nouveaux champions de la coupe Vanier.

«Je m'en vais là avec l'idée d'être partant. Je peux jouer sur la ligne et sur les unités spéciales», raconte-t-il.

Lemieux ira rejoindre Philippe Bergeron avec qui il a joué chez les Géants. Il révèle que trois autres équipes universitaires l'ont contacté, soit McGill, Bishop et l'Université de la Nouvelle-Écosse. «L'entraîneur des Gee Gees est venu nous visiter au cégep au printemps dernier. C'est une bonne université et Ottawa représente une excellente équipe».

Benoît Lemieux souhaite jouer à Ottawa le temps d'obtenir son baccalauréat en criminologie. Par la suite, il rêve de porter les couleurs d'une équipe de la Ligue ca-



Félix Pinard, Teddy-Duncan Frenette et, à l'arrière, Benoît Lemieux et Pierre-Luc Hébert.

nadienne.

Recrue de l'année en 1996 avec les Géants, gagnants du Bol d'or, Lemieux a joué deux trois ans avec l'équipe collégiale. Auparavant, il avait fait ses classes avec les Ducs de Félix-Gabriel-Marchand lors de la première année de l'équipe cadette. Il a gradué avec les Obélix avant de se tailler un poste avec les Géants.

Avec un peu de recul, il analyse la dernière campagne des Géants dans la Ligue collégiale AAA. «On a quand même connu une bonne saison. Il nous manquait surtout de l'intensité. Tous n'ont pas fourni les mêmes efforts. Honnêtement, ce n'était pas toujours l'harmonie entre certains joueurs et les entraîneurs. Défensivement, on n'a pas eu de problème. Pour avoir du succès, l'équipe devra ajouter du poids à l'attaque», affirme-t-il.

Blessé deux jours avant le fameux match de demi-finale où les Géants se sont fait varloper 73 à 6 contre les Spartiates du Vieux-Montréal, Benoît Lemieux consacrera les prochains mois à l'entraînement et aux études afin d'être prêt pour le camp intensif des Gee Gees au mois août prochain. ■



Les joueurs et les entraîneurs ont regardé un montage vidéo racontant des anecdotes cocasses au cours de la saison.

LES ÉLANS DE F.-X.-GARNEAU CONFIRMENT

Une sixième équipe dans la ligue collégiale AAA

RICHARD HAMEL

La Ligue collégiale de football AAA n'aura vécu qu'une seule saison avec cinq équipes. L'an prochain, les Élans de François-Xavier-Garneau feront leur entrée au sein du circuit. Ils combleront du même coup le départ des Diablos de Trois-Rivières, qui avaient préféré évoluer au niveau AA après leur saison difficile dans la Ligue AAA.

La Direction du collège François-Xavier-Garneau et le Service des sports ont donc décidé de se lancer dans l'aventure du football AAA, quelques semaines après leur conquête du Bol d'or contre Trois-Rivières le 18 novembre dernier. À la suite de cette victoire, le Collège pouvait se prévaloir de son droit d'accéder au rang supérieur et ainsi rejoindre l'élite provinciale en football.

«Après une rencontre d'évaluation où les forces et les points à améliorer ont été identifiés, nous allons de l'avant entre autres pour profiter du momentum de la victoire. Mais avant tout le Collège veut offrir un service aux étudiants athlètes de la région immédiate de Québec qui veulent évoluer dans un circuit de niveau supérieur et qui devaient jusqu'à présent s'exi-

ler vers la Beauce, Montréal ou Lennoxville. Avec le retour de la majorité des entraîneurs et le sérieux de ceux-ci, le programme des Élans ne pourra que continuer à se développer comme il le fait depuis deux ans», ont indiqué les représentants de l'établissement.

«Le Collège, ajoutent-ils, jouit d'une très bonne réputation sur le plan académique autant que sportif. On n'a qu'à penser aux programmes de volley-ball AAA féminin, de soccer féminin (la médaille d'argent au championnat canadien cette année), du soccer masculin qui a terminé premier de la ligue AAA, sans oublier les programmes de basket-ball, badminton, natation et volley-ball qui à chaque année bataillent pour accéder aux championnats provinciaux AA».

Les représentants de l'équipe de football soutiennent que le bassin de recrutement naturel de la région amènera la majorité des joueurs. «Cependant, nous sommes conscients que si nous voulons rivaliser avec les grosses machines que sont Lennoxville et Vieux-Montréal, nous devons attirer chez nous quelques éléments de l'extérieur de la région».

Il me semble avoir déjà entendu ça quelque part... ■

STATISTIQUES 2000

Quelques joueurs des Géants parmi les meneurs de la ligue

RICHARD HAMEL

Même si les Géants n'ont pas connu une grande saison, quelques joueurs se sont particulièrement mis en évidence. Les statistiques complètent de la Ligue collégiale de football AAA révèlent que certains ont réalisé de bonnes performances.

À l'attaque, Teddy-Duncan Frenette a terminé deuxième dans la ligue pour le nombre de verges gagnées avec 628, loin derrière Alexis Bwenge (1097) des Cougars de Lennoxville. Frenette a gagné le plus de verges lors des bottés de dégagement (259) et le deuxième plus fort total par la voie des airs (307), onze de moins que le meneur, Samuel Champagne des Spartiates du Vieux-Montréal. Frenette a aussi marqué le plus grand nombre de touchés par la passe, soit trois. Au sol, Bwenge en a inscrit dix.

Enfin, le porteur de Géants a effectué onze retours de bottés d'envoi, trois de moins que Philippe Delisle des Condors de Beauce-Appalaches. Frenette n'a cependant gagné que 37 verges, comparativement à 201 pour Delisle.

Par contre, dans les retours de bottés de dégagement, Frenette a réussi le plus long avec 125 verges. Il a reçu le ballon 22 fois, quatre de moins que le meneur, François Letarte des Cougars.

Le porteur de ballon des Géants, David Galipeau, montre des statistiques intéressantes avec 47 courses, le huitième plus fort total. Bwenge a dominé avec 144 courses et 861 verges de gains. Galipeau vient au septième rang pour le total de verges par la course, soit 174.

Avec ses 56 courses, Mathieu Robert des Géants arrive en cinquième place. Il a gagné 104 verges, le seizième meilleur total.

Au chapitre des jeux aériens, Teddy-Duncan Frenette et Marc-Antoine Lamothe ont réussi le plus grand nombre d'attrapées avec 23, tout comme Danny Desriveaux des Cheetahs de Vanier. Lamothe a terminé quatrième pour le plus



Teddy-Duncan Frenette a terminé deuxième dans la ligue pour le nombre de verges gagnées.

grand nombre de verges de gains avec 235. Son coéquipier Félix Pinard a capté 22 passes pour un total de 193 verges.

Encore cette année, le quart-arrière Marc-André Tougas des Géants a dominé le circuit pour le nombre de passes tentées (205) et complétées (75) ainsi que le nombre de verges gagnées (836). Jonathan Williams des Cheetahs est deuxième avec 46 passes complétées en 124 tentatives, pour 625 verges. Par contre, Tougas a été victime de quinze interceptions.

La saison précédente, Tougas avait éta-

bli un record de la ligue avec 291 passes tentées. Il en avait aussi complété 110 pour des gains de 1462 verges. Il faut préciser que le quart-arrière des Géants a raté deux matchs cette année. Et l'an dernier, les équipes disputaient deux rencontres de plus au calendrier régulier.

En ce qui concerne les bottés d'envoi, David Raymond des Géants a terminé quatrième pour le nombre (17), deux fois moins que Kwayne Kiyemeh des Cheetahs et pour le nombre de verges gagnées (720). Il a réussi le deuxième plus long botté, 61 verges, quatre de moins de Kiyemeh.

Dans les bottés de dégagement, Raymond en a réalisé 64, deux de moins que le botteur des Condors, Emmanuel Girard. Raymond a toutefois dominé pour le nombre de verges avec 2248, soit près de 700 de plus que Girard.

DÉFENSIVE

Quelques porte-couleurs des Géants montrent de bonnes statistiques en défensive. Marc-André Lebeau a réussi 74 plaqués, huit de moins que le meneur, Jeffrey Webster des Cheetahs. Lebeau a effectué 27 plaqués sans aide et 39 avec aide, en plus de quatre sacs du quart, trois de moins que Amir Khalil des Cheetahs.

Pierre-Luc Hébert a aussi bien fait avec 67 plaqués. Il a dominé la ligue pour les plaqués avec perte (neuf). David Couture, Benjamin Leclerc, David Couture et Benoît Lemieux se sont également distingués à la défensive.

Enfin, le demi-défensif des Géants, Philippe Comeau, occupe le deuxième rang dans la ligue pour le nombre de passes rabattues avec cinq, une de moins que Guillaume Roy des Cougars. Alexandre Gagnon en a effectué quatre et Benjamin Leclerc deux.

ÉQUIPES

Une statistique intéressante est celle du nombre de joueurs classés en fonction de leur expérience au niveau AAA.

Les Géants comptent le moins grand



David Raymond a connu une bonne saison chez les Géants.

nombre de joueurs de première année (19) soit 40,4 %, comparativement au Vieux-Montréal (22) et 40,7 %. C'est à Vanier qu'on retrouvait le plus grand nombre de recrues, soit 28.

Chez les joueurs de deuxième année, les Géants sont premiers avec 26. Les Cheetahs en avaient seulement onze. Les Géants avaient deux joueurs de troisième année. Les Cougars eux en comptaient le plus avec 11. Enfin, aucune équipe n'alignait de joueurs de quatrième année, sauf les Spartiates qui en comptaient pas moins de sept. ■



Des Obélix honorés

Les Obélix de Saint-Jean ont clôturé leur campagne 2000 par un brunch dimanche dernier au club de golf. Ils ont profité de l'occasion pour honorer les meilleurs joueurs de la saison. Vincent Decelles a reçu le titre de joueur défensif de l'année, alors que Marc-André Lacombe était nommé le joueur par excellence. Le quart-arrière Benjamin Thibault a été honoré à titre de meilleur joueur offensif, Daniel Pothier le meilleur esprit sportif et Francis Forget la recrue de l'année. De plus, quatre joueurs des Obélix ont été sélectionnés sur l'équipe d'étoiles de la Ligue de football juvénile AA, soit Vincent Decelles, Marc-André Lacombe, Benjamin Thibault et Francis Lussier-Viau (absent de la photo). L'entraîneur-chef, Richard Langlois, accompagne les joueurs sur la photo. ■



Encore un doublé!

Pour une deuxième année consécutive, les deux équipes de football de la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville ont reçu la bannière de l'éthique sportive, soulignant leur esprit de compétition ainsi que le respect des arbitres et de l'adversaire. Les Vikings de les Oursons avaient obtenu les mêmes honneurs la saison précédente. Sur la photo, à l'avant: Alexandre Hébert, Mathieu Raymond et Adam Dubé. À l'arrière: Jacques Richard, entraîneur des Vikings, Daniel Gaudette, Robert Poissant, responsable des équipes, Guillaume Galipeau, Simon Croisetière, Mathieu Surprenant, François Morin, Thomas Merkl et Patrick Cyr, entraîneur des Oursons. ■



SOCCER INTÉRIEUR

Trois en six pour les équipes du Celtix

Les équipes seniors des Vétérans et de l'Espoir sont toujours en tête de leur division respective après sept semaines de championnat dans la Ligue de soccer intérieur de la Rive-Sud. Lors du dernier week-end d'activités, les formations du Haut-Richelieu ont remporté trois victoires en six matches.

En première division, le Celtix Élite a mis fin à une courte série de deux défaites en l'emportant 5 à 1 face au AC Three Rocks de Brossard dimanche soir. Éric-Landry Mavoungou a inscrit le premier but des siens au début du match avec son neuvième de la campagne. Alex Maguisset, avec son premier, a doublé l'avance des siens en première demie.

En seconde demie, le défenseur Marc-André Lord (deuxième), Martin Lafond (sixième) et Éric-Landry Mavoungou (dixième) complétaient la marque. Dans les derniers instants de la rencontre, le AC Three Rocks marquait un but pour sauver l'honneur. Dans la victoire, le gardien Éric Fortin s'est signalé avec plusieurs arrêts décisifs sur l'équipe adverse pour préserver l'avance des siens. Avec ce quatrième gain de la saison, le Celtix occupe le quatrième rang derrière Beboeil, Saint-Bruno et Longueuil.

ESPOIR

Le FC Select Rive-Sud U-16 a fait plier l'échine pour la première fois au Celtix Espoir cette saison en les renversant 4 à 2 samedi soir dernier.

L'Espoir avait pourtant débuté cette rencontre en prenant les commandes du match avec deux buts, mais le vent a tourné en deuxième demie alors que la sélection de la Rive-Sud marquait à quatre reprises pour vaincre l'équipe qui détient le premier rang de la deuxième division.

Les attaquants Marc McDuff avec son septième et Jonathan Ostiguy avec son quatrième avaient procuré l'avance aux siens, mais le milieu de terrain de la Rive-Sud Daniel Dell'Elce marquait trois fois en deuxième demie.

Cette défaite de l'Espoir jumelé au revers de Saint-Lambert donne toujours une avance de deux points à l'équipe de Roger McDuff.

VÉTÉRANS

Le Celtix Vétéran a vaincu ses rivaux de Sorel-Tracy de façon convaincante diman-

che soir, les écrasant 7 à 2. Michel Bilodeau a enfilé ses deuxième et troisième, les autres allant à Jean-Guy Bérardo (sixième), Pierre Lafond (quatrième), Marco Dubord (deuxième), Claude Lussier (septième) et le nouveau venu Sterlin Émile (premier). Cette nette victoire, la cinquième cette saison, assure le premier rang des Vétérans, un point devant Saint-Bruno et Gerpro.

FÉMININE

Le Celtix Féminin a remporté une troisième victoire cette saison en prenant la mesure du Cité-Foot de Saint-Hubert 2 à 1 vendredi soir dernier.

Annie Papineau avec son septième et Caroline Archambault avec son deuxième ont enfilé les buts des porte-couleurs de la région. L'attaque du Celtix Féminin fut anémique jusqu'à la deuxième demie. À noter la performance de la nouvelle gardienne Ariane Picard de Montréal qui a repoussé plusieurs attaques de l'adversaire.

Cette victoire procure au Celtix Féminin le troisième rang du classement général, ex-aequo avec les équipes du CS Longueuil et Saint-Lambert.

MINEUR

L'équipe d'Alex Maguisset a subi une dégelée de 8 à 1 face aux Tornades de Brossard dimanche dernier. L'unique but de la rencontre pour le Haut-Richelieu fut marqué par François Aubin, son huitième de la campagne. Les Tornades sont toujours invaincus cette saison en 7 rencontres.

De son côté, le U-13 masculin a encaissé un revers de 3 à 2 contre l'Attak du CSJR. Patrick Galipeau, avec son quatrième et Mickaël Ménard avec son troisième, ont marqué pour les perdants. Le but gagnant du CSJR a été inscrit sur un tir de pénalité en fin de rencontre.

À VENIR

Ce week-end, le Celtix Féminin sera opposé aux Patriotes de Longueuil vendredi soir à 22 heures. Samedi soir, le Celtix Espoir disputera la victoire à l'AS Varennes. Dimanche soir, un programme double verra en premier lieu le Celtix Vétéran face au Gerpro à 21 heures suivi du Celtix Élite face aux Diables Rouges de Candiac à 22 heures. Chez les juvéniles, le U-11 masculin jouera dimanche matin à 11h30 face Brossard Recto, tandis qu'à 14h30, le U-13 masculin affrontera Chambly. ■

Camp de perfectionnement

Le Club de soccer le Celtix du Haut-Richelieu rappelle que la date limite pour s'inscrire au camp de perfectionnement est fixée au 15 décembre. Ce camp s'adresse aux garçons et filles du Haut-Richelieu, nés entre 1988 et 1993, qui ont le désir de parfaire leurs connaissances techniques du soccer. Dirigées par des entraîneurs qualifiés, ces séances s'échelonnent sur une période de dix semaines, à partir du 8 janvier. Pour les jeunes nés entre 1988 et 1991, le coût est de 65 \$ et comprend deux séances par semaine. Pour ceux et celles nés en 1992 et 1993, le coût est de 40 \$, pour un exercice par semaine. Ces coûts incluent le t-shirt aux couleurs du Celtix. Pour s'inscrire: Claude Lessard au 347-3142 ou par courriel à l'adresse suivante: celtix@videotron.ca ■



L'équipe féminine de flag-football de Saint-Jean participera à la Coupe du monde en janvier prochain en Floride.

EN JANVIER

Flag-football: deux équipes d'ici en Floride

RICHARD HAMEL

Deux équipes de la région participeront à la Coupe du monde de flag-football qui se déroulera du 17 au 21 janvier à Cocoa Beach en Floride.

L'équipe masculine, dirigée par Frédéric Lachance, portera les couleurs du Cactus, alors que la formation féminine, menée par André Dion jr, comptera plusieurs joueuses des Géants du cégep de Saint-Jean. Ces deux équipes, déléguées par Football Québec, représenteront la Canada à cette compétition.

Du côté féminin, les matchs se joueront à sept contre sept sans contact. La catégorie masculine opposera des équi-

pes de neuf joueurs avec contact.

Le tournoi regroupera des équipes provenant d'une douzaine de pays, dont les États-Unis, le Mexique, l'Allemagne, l'Italie et le Brésil. Les deux premières journées seront consacrées à des matchs de la classe ouverte, tandis que les deux dernières mettront aux prises les équipes de tous les pays.

Cette participation à la World Cup de flag-football entraînera bien sûr des dépenses pour les deux équipes de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui voyageront en avion. Les responsables sont d'ailleurs en campagne de financement afin d'amasser des fonds. ■



Une bannière pour les Broncos

À l'instar des équipes cadette et juvénile d'Iberville, les Broncos de l'école Bouthillier ont remporté la bannière de l'éthique sportive lors de la réunion annuelle de l'Association du sport étudiant du Richelieu. L'équipe benjamine est composée de joueurs âgés de 11, 12 et 13 ans provenant des écoles Saint-Eugène, Sacré-Coeur, Bruno-Choquette, Saint-Lucien, Saint-Gérard et Bouthillier. Par ailleurs, l'entraîneur-chef au cours des deux premières années, Gilles Monette, cédera sa place à Charles Mello la saison prochaine. ■

LES DRAGONS AU COLISÉE VENDREDI

Deux autres défaites pour les Chevaliers

RICHARD HAMEL

Loin de leur domicile, les Chevaliers de Saint-Jean ont connu une autre fin de semaine pénible. En subissant des revers à Lachine et à Contrecoeur, ils s'éloignent encore davantage d'une place dans les séries éliminatoires.

Les Chevaliers occupent le dixième rang sur les onze formations de la Ligue junior AAA du Québec. Ils accusent un retard de six points sur Contrecoeur en huitième place, la dernière qui donne accès aux séries.

Saint-Jean n'a pas gagné à l'extérieur depuis la victoire de 6 à 2 à Saint-Hyacinthe le 29 octobre. Depuis, les Chevaliers ont encaissé sept défaites consécutives, dont une en prolongation. Ils ne joueront pas sur la route avant le 15 décembre à Longueuil.

LACHINE

Vendredi à Lachine, les Chevaliers ont encaissé un troisième revers en quatre matchs face aux Maroons, s'inclinant 8 à 4. Les Johannais ont vendu chèrement leur peau, mais ils ont été incapables de tenir le coup en fin de rencontre.

Avec moins de trois minutes à faire, les Maroons menaient 5 à 4.



Les Chevaliers connaissent des moments difficiles.

Ils ont inscrit trois buts en l'espace de 69 secondes dans les derniers instants de la troisième. Le premier engagement s'est terminé 1 à 1, le but des Chevaliers ayant été marqué avec deux secondes à faire par Philippe Denicourt, son septième sur des aides de Jean-François Talbot et Marc-André Sauvé.

Talbot est revenu dès la vingtième seconde de la période médiane avec son quatrième sur des passes de Sauvé et de Maxime Guillemette. Le reste de la deuxième a été l'affaire des patineurs locaux qui ont enfilé trois buts.

Tirant de l'arrière 4 à 2, les Che-

valiers n'ont pas abandonné. À mi-chemin en troisième, en avantage numérique, Jasmin Roy marquait son dixième sur des aides de Talbot et Patrick Chouinard.

Après un but des Maroons, Jonathan Major, sur une attaque à cinq, enfilait son septième, sur des passes de Chouinard et Denicourt pour rapprocher à nouveau les siens à un seul but. Lachine a continué à se porter à l'offensive en fin de match, ajoutant trois buts à son avance.

Le gardien Jean-Philippe Chartier a été fort occupé avec 45 lancers contre 29 pour son vis-à-vis.

CONTRECOEUR

Deux jours plus tard, les Chevaliers avaient rendez-vous à Contrecoeur pour la première fois de la saison. La soirée a été particulièrement pénible pour les Johannais qui ont reçu une correction de 8 à 1 de la part des Éperviers.

C'était la troisième victoire de Contrecoeur contre Saint-Jean cette année. Le seul but des perdants a été réussi au dernier engagement par Patrick Chouinard, son quatrième de la saison sur des aides de Philippe Denicourt et Jean-François Bourassa.

La défaite est allée au dossier du gardien recrue Jonathan Leclerc, sa quatrième en cinq décisions. Il a cédé sa place à Marco Marciano au milieu du match.

Les unités spéciales ont fait mal aux Chevaliers qui n'ont réussi aucun but en huit avantages numériques. Les Éperviers ont pour leur part marqué deux fois en sept attaques massives.

«On n'est pas capable de jouer dans notre zone. On donne trop de chances de marquer. Les joueurs devront cesser de penser individuellement et de travailler en fonction de l'équipe. Ça marche peut-être au Nintendo, mais

pas dans notre ligue», mentionne l'entraîneur-chef, Jacques Chapat.

Les Éperviers ont marqué huit buts sur 31 lancers, contre 37 pour les Chevaliers. «Il faudra revenir à la base et faire moins d'erreurs. J'utilise quatre trios pour faire jouer tout le monde, mais si je regarde les autres équipes, elles jouent à deux ou à trois lignes. Peut-être que c'est une des solutions. Ceux qui nous en donneront plus auront plus de temps de glace».

À LA MAISON

Après avoir passé la fin de semaine loin de leur château fort, les Chevaliers reviennent à la maison ce week-end pour y disputer deux matchs.

Vendredi, ils accueillent les Dragons de Saint-Hyacinthe, qui en seront à leur dernière visite de la saison. Les Maskoutains avaient enlevé le premier duel (4 à 2) alors que le second n'a pu faire de maître (5 à 5).

Dimanche, les Condors de Kahnawake en seront à leur premier rendez-vous à Saint-Jean. Les Chevaliers ont gagné les deux rencontres à Kahnawake, 5 à 0 et 8 à 2. Les Condors reviendront le 22 décembre et le 9 février. ■

AVANT DEUX DÉFAITES

Les Prédateurs blanchissent le National

RICHARD HAMEL

Les Prédateurs d'Iberville ont joué un match impeccable mardi contre une puissance de la ligue. Ils ont blanchi le National de Rosemère 4 à 0.

«C'est certainement le meilleur match des Prédateurs depuis leur existence. Autant à l'attaque qu'à la défensive, les joueurs ont bien suivi les directives. Ils nous ont donné une très belle performance», commente l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer.

Contre le meilleur trio du National, Boyer a opposé Dominic Desmarais, François Foisy et Sébastien Pétrin. Ces trois joueurs ont maîtrisé l'adversaire durant tout le match. Et devant le filet, François Graveline, a été très solide.

Après une première période sans but, les Prédateurs ont marqué à deux reprises au deuxième engagement. Sébastien Laberge a enfilé son 19^e dès la deuxième minute. À la fin de la période, Charles Fortin doublait

l'avance avec son neuvième.

Au milieu de la troisième, Éric Laurendeau portait le coup de grâce avec son deuxième. Et avec moins de cinq minutes à faire, Sébastien Pétrin complétait le pointage avec son douzième.

Il s'agissait du deuxième blanchissage dans la ligue cette saison. L'autre a été réalisé le 24 octobre par les Dragons d'Anjou (6 à 0) aux dépens des Braves d'Ahuntsic.

FUSILLADE

Contre les Dragons d'Anjou vendredi au Palladium, les Prédateurs ont subi une défaite de 6 à 5 en fusillade. Après avoir pris les devants 2 à 0, les Ibervillois ont connu des moments difficiles pour ensuite revenir en troisième. Dominic Desmarais a créé l'égalité 5 à 5 avec 31 secondes à faire.

La prolongation n'a rien donné et les deux équipes ont réglé le cas en fusillade. Les Dragons ont marqué deux buts contre Philippe Ouellette, pour qui c'était un premier match dans de telles circonstances.

«On a bien entrepris le match, mais on a eu de la difficulté à s'ajuster. Les Dragons ont trois bons trios qui peuvent marquer des buts», mentionne M. Boyer. Il s'agissait de la deuxième dé-

faite en trois matchs pour les Prédateurs contre Anjou cette saison.

Avant le match, la direction de l'équipe a honoré ses meilleurs joueurs pour le premier tiers de la saison. Éric Vachon et Hugo Deland ont été respectivement nommés le joueur offensif et le joueur défensif. En quatorze matchs, ils ont conservé une fiche de plus huit. Vachon a été le meilleur marqueur des siens.

DÉFAITE

Dimanche, à l'aréna de Saint-Donat, les Prédateurs ont subi un revers de 5 à 3 aux mains des Étoiles de l'Est. Dominés au cours des deux premières périodes, les joueurs de Stéphane Boyer ont mis plus d'énergie en troisième, mais la pente était trop difficile à remonter.

«François Graveline a effectué du bon travail en première. En deuxième, on a eu des

chances. Les Étoiles de l'Est ont été plus opportunistes».

Tirant de l'arrière 4 à 1, les Prédateurs ont redoublé d'ardeur au dernier engagement. Deux poteaux et deux échappées auraient pu faire la différence, mais les visiteurs ont manqué un peu de souffle.

Karl Harbec avait inscrit les deux premiers buts, tandis que Sébastien Laberge marquait le troisième.

À VENIR

Les Prédateurs, qui accueillent l'Express de Laval hier (mardi), joueront à Ahuntsic dimanche soir. Iberville a marqué 28 buts contre les Braves lors des deux derniers affrontements, mais en ont concédé neuf.

Les Jets de Notre-Dame-de-l'Assomption seront les prochains visiteurs au Palladium le mardi 12 décembre. Les Prédateurs ont gagné les trois premiers duels. ■



Éric Vachon et Hugo Deland ont été nommés respectivement le joueur offensif et le joueur défensif du premier tiers de la saison chez les Prédateurs. Ils sont accompagnés de Patrick Fleury de la Brasserie Molson, Jean Dion des Pneus JTG, Jean-Pierre Toupin, directeur général de l'équipe et Pierre Bouffard de Thrifty Location d'autos.



VENTE ET INSTALLATION

SPÉCIAL
Plaque de recul
GRATUITE à l'achat d'une pelle

FISHER

Épandeur de sel et de sable

Attaches pour remorque

ARC BROSSEAU inc.

Supports à vélos

973, boul. d'Iberville, Iberville

347-1881

ILS PARTICIPERONT AU TOURNOI DE QUÉBEC

Les Patriotes pee-wee lancent un calendrier

RICHARD HAMEL

Les Patriotes pee-wee AA du Richelieu lancent aujourd'hui (6 décembre) leur campagne de financement. Il s'agit de la vente d'un calendrier 2001 sur lequel on retrouve des photos de joueurs prises en action et dans le vestiaire ainsi que la photo d'équipe en page couverture.

Le coût du calendrier est de 5 \$ et les fonds recueillis serviront à défrayer des dépenses liées aux déplacements, inscriptions aux tournois, manteaux, etc. Ils en auront besoin puisqu'ils participeront à quatre tournois au cours des prochains mois.

La troupe de Yanick Ménard et Mario Duhamel est inscrite au tournoi de Lachine pendant le temps des fêtes, à celui de Jonquière du 18 au 21 janvier, à Magog du 1^{er} au 4 février ainsi qu'au prestigieux tournoi international de Québec du 8 au 18 février.

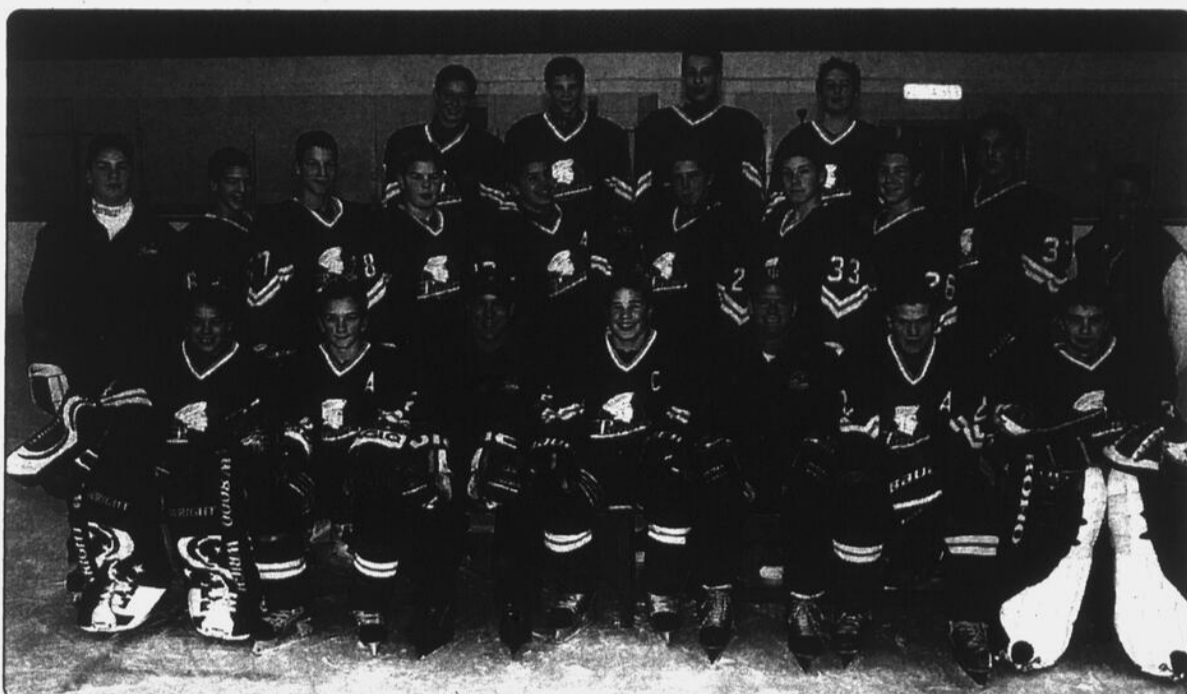
Les Patriotes connaissent une excellente saison jusqu'à maintenant avec une fiche de douze victoires, cinq défaites et trois matchs nuls, ce qui les place au

premier rang du classement, cinq points devant le collège Charles-Lemoyne. Ces deux équipes s'affronteront d'ailleurs dimanche, 10 décembre à Saint-Rémi.

Près de la moitié de l'équipe sont de la région. On retrouve le gardien Frédéric Hénès de Saint-Luc, les défenseurs Vincent Fleury et Guillaume Chartier de Saint-Luc ainsi que Philippe Saint-Pierre et Alexandre Langlois de Chambly. À l'avant, on compte Martin Hugo de Saint-Luc, Étienne Payette de Saint-Jean, Danny Beauchamp de Chambly et Patrick Litjens de Marieville. Les autres joueurs proviennent de Saint-Hubert, Saint-Mathias et Saint-Paul-d'Abbotsford.

Au niveau provincial, les représentants de la région occupent le dixième rang sur 35 équipes.

Les Patriotes disputeront leur prochain match local le dimanche 17 décembre en accueillant le Collège Français de la Rive-Sud à 10h30 au Colisée Isabelle-Brasseur. Les trois autres équipes des Patriotes seront également en action.



À l'avant: Kevin Maletto, Francis Charette, Yanick Ménard, entraîneur, Hugo Martin, Mario Duhamel, entraîneur, Jean-François Lépine et Frédéric Hénès. Deuxième rangée: Michaël Ménard, adjoint, Guillaume Chartier, Jason Donovan, Mathew Ménard, Étienne Payette, Danny Beauchamp, Alexandre Langlois, Marc-André Dorion, Marc-André Choquette et Caroline Gagné, gérante. À l'arrière: James Vadeboncoeur, Patrick Litjens, Philippe St-Pierre et Vincent Fleury.

Les personnes intéressées à obtenir plus d'information sur les Patriotes AA du Richelieu peuvent consulter le site Internet à l'adresse suivante: www.lespatriotes.qc.ca



Premier tournoi le 10 décembre

Le club de tir Arcus organisera son premier tournoi de la saison le dimanche 10 décembre à son local du 180, rue Saint-Paul à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les inscriptions se prennent de 8h30 à 10h30. Une cinquantaine de participants sont attendus à cette compétition homologuée 3-D. La saison du club a pris son envol samedi dernier avec la traditionnelle journée portes ouvertes. ■

SPORTS EXPRESS

Basket-ball

Quelques équipes de la région font belle figure dans la Ligue de basket-ball scolaire du Richelieu. Dans la catégorie benjamine, les filles de Marcel-Landry ont trois victoires en autant de matchs, tandis que chez les garçons, la formation d'Iberville a gagné deux de ses trois premières parties. Chez les cadets, les représentantes de Marcel-Landry ont également trois gains en trois, alors que l'équipe de l'école Beaulieu compte deux triomphes en trois. Enfin, dans la catégorie juvénile, les filles de St. John's High School ont trois victoires en trois, celles de Beaulieu trois en quatre. Chez les garçons, la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot est

première avec trois victoires en trois parties, devant St. John's High School (2-1).

Hockey

Après un week-end difficile, les Panthers de Saint-Jean se sont relevés avec un match nul et une victoire en fin de semaine. Samedi, l'équipe novice A a comblé un déficit de deux buts pour finalement soutirer un point à Brossard. Le lendemain, menés à l'attaque par le trio de Cédric Beaulieu, Francis Benjamin et Simon Bessette, les Panthers ont renversé Longueuil 6 à 2. Simon Bessette a inscrit son premier truc du chapeau de la saison. Le défenseur Anthony Boyer a pour sa part marqué le deuxième but de sa jeune carrière. ■

VOLLEY-BALL SCOLAIRE

Autre belle performance de Marcellin-Champagnat

RICHARD HAMEL

Les représentantes de l'école secondaire Marcellin-Champagnat ont bien entrepris leur saison au volley-ball à l'occasion du premier tournoi dans la catégorie juvénile le 24 novembre dernier à la polyvalente Marcel-Landry.

Elles ont remporté cinq victoires en huit matchs, battant deux fois Jean-Jacques-Bertrand et Chanoine-Armand-Racicot. Les filles disputeront leur prochain tournoi vendredi, toujours à Marcel-Landry.

L'équipe masculine a encore

mieux fait avec huit victoires en autant de parties. Les garçons de Marcellin-Champagnat ont battu Armand-Racicot, Hector-Delorme, Antoine-Brossard et Mont-Bruno à deux reprises.

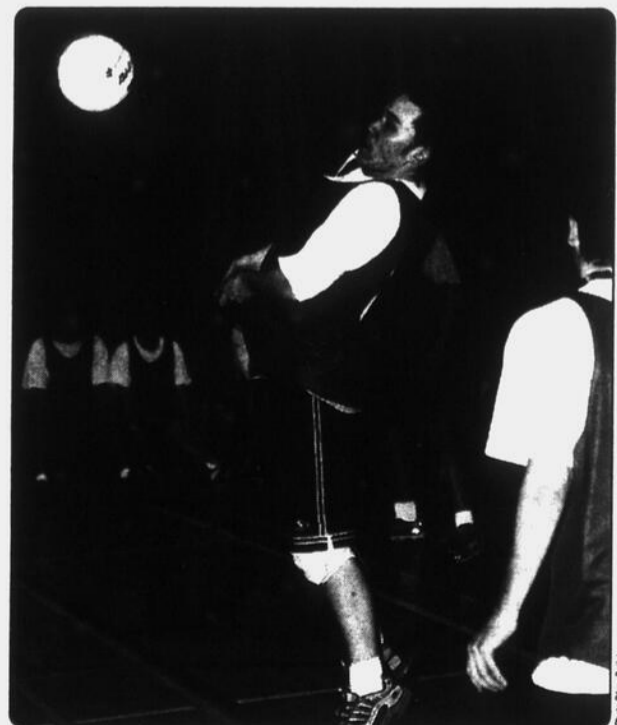
Les formations juvéniles masculines seront à l'oeuvre vendredi à Chanoine-Armand-Racicot.

Dans la catégorie benjamine masculine, le Collège Français de Longueuil a connu une soirée parfaite de huit victoires, une de plus que Marcel-Landry. Les représentants de Marcellin-Champagnat ont joué pour .500, alors que Mgr-Desranleau n'a pu faire mieux que d'un seul triomphe.

Le prochain tournoi de cette catégorie aura lieu le 26 janvier à Longueuil.

Chez les filles, notons les cinq victoires sur sept des porte-couleurs de l'équipe de deuxième secondaire de Marcellin-Champagnat lors de la compétition présentée à Jean-Jacques-Bertrand. Les filles de première secondaire en ont gagné deux sur cinq.

Au niveau cadet, les seuls résultats qui nous sont parvenus sont ceux de l'équipe masculine de Marcellin-Champagnat, qui a remporté cinq manches sur huit vendredi soir à Marcel-Landry. ■



Les équipes cadettes avaient rendez-vous à Marcel-Landry vendredi dernier.

EN AVRIL 2001

Le Championnat provincial de basket-ball de retour à Saint-Jean

RICHARD HAMEL

Pour une deuxième année consécutive, la Fédération de basket-ball du Québec présentera son Championnat provincial à Saint-Jean-sur-Richelieu. Une centaine d'équipes, provenant de toutes les régions, sont attendues les 6, 7 et 8 avril 2001.

L'an dernier, la Fédération avait choisi Saint-Jean pour la qualité des installations et l'enthousiasme des divers partenaires. Le Campus du Fort Saint-Jean sera en quelque sorte le quartier général de l'événement. Des joutes seront aussi présentées sur plusieurs autres sites, principalement dans les écoles.

Au cours de cette fin de semaine, on y retrouvera des équipes masculines et féminines dans toutes les catégories affiliées à la Fédération, soit les classes atome, benjamine, cadette, juvénile, junior et ouverte. «Ce tournoi signifie beaucoup pour ces équipes car c'est l'aboutissement d'une saison de travail intense», indique Chantale Philie, agente de promotion à la FBQ.

BÉNÉVOLES

Pour que cet événement soit une réussite, la Fédération doit faire appel à quelque 250 bénévoles. Ceux-ci s'impliquent autant dans l'organisation que dans la réalisation de l'activité.

Ces bénévoles sont des officiels mineurs, des responsables de sites, de plateaux, de l'accueil, de la sécurité. Ils s'occupent aussi des différents kiosques, tels que la cantine et les souvenirs.

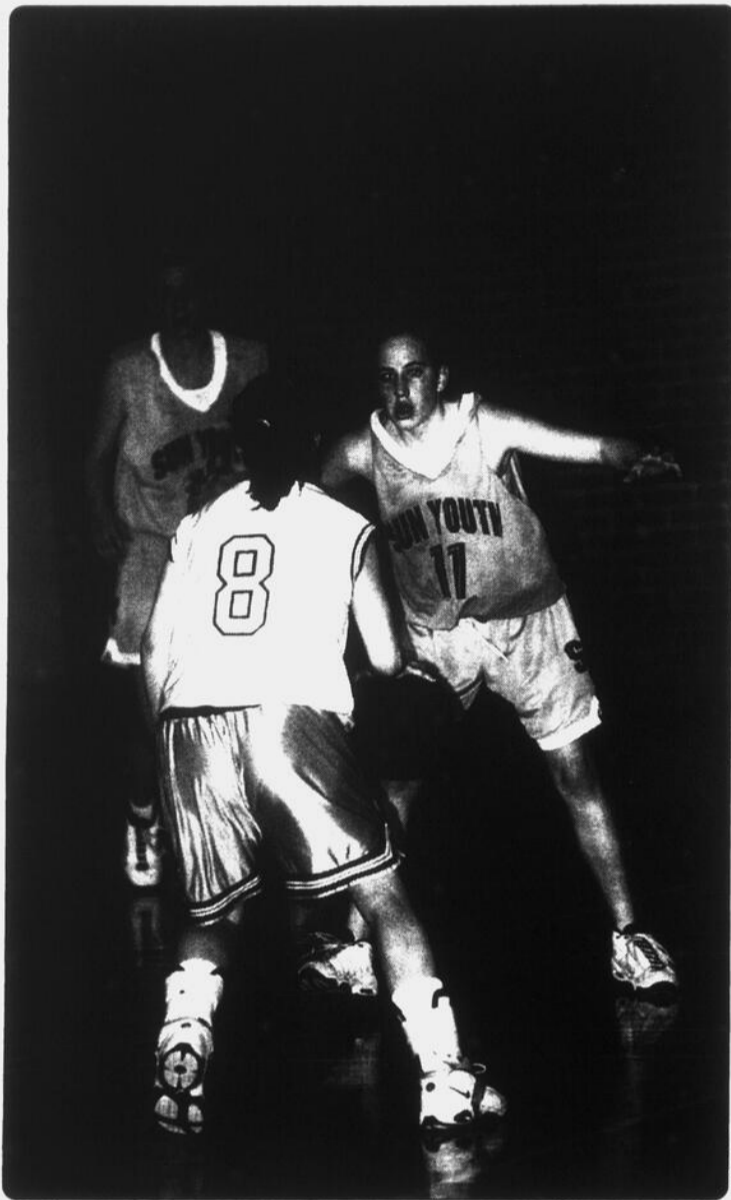
Du même souffle, la Fédération lance un appel aux organismes, lesquels pourront y recueillir un peu d'argent en retour de leur implication.

Les bénévoles, organismes et partenaires intéressés à participer peuvent communiquer au (514) 252-3057. ■



Les Castors à la queue

L'équipe masculine de basket-ball du cégep de Saint-Jean a remporté une sixième victoire en huit matchs cette saison, battant les Castors de l'Assomption 86 à 60 dimanche dernier. Éric Leblanc avec 25 points et Pascal Fortier avec 20, ont dirigé l'attaque des Géants. Étienne Jutras (13) et Philippe Blackburn (12) ont aussi bien fait à l'offensive. Les Johannais occupent le deuxième rang du classement de la troisième division. Quant aux Castors de l'Assomption, ils sont derniers de la deuxième division avec une seule victoire en dix rencontres. Les Géants accueillent Rosemont ce soir (mercredi) à 20h30 au cégep avant de profiter d'un long congé jusqu'au 21 janvier. ■



Une centaine d'équipes participeront au Championnat provincial de basket-ball à Saint-Jean-sur-Richelieu.



Un beau succès

La troisième édition du bain libre au profit du Fonds Simon-Pierre a été un franc succès samedi dernier à la piscine du cégep de Saint-Jean. Plus de 130 baigneurs ont répondu à l'invitation, permettant de récolter des profits de 155 \$. Cet argent servira à aider les victimes de traumatismes associés à l'eau. L'événement était organisé par le complexe sportif du cégep, l'Association des responsables aquatiques du Québec et la Société de sauvetage. La responsable de l'activité, Laure Desrochers, souligne l'implication bénévole de trois monitrices, Janie Lapointe, Marie-France Leblanc et Josée Richard. Un autre bain libre au profit de cette cause devrait être organisé en avril prochain. ■



IBERVILLE ET SAINT-ATHANASE

Une nouvelle session de cours de natation

RICHARD HAMEL

Les citoyens d'Iberville et de Saint-Athanase sont invités à s'inscrire à la nouvelle session de cours de natation qui sera offerte en janvier prochain à la piscine du cégep de Saint-Jean. Les inscriptions se prennent à la mi-décembre.

Pour les tout-petits, le cours Aquabambins sera donné les dimanches en matinée. Il s'adresse aux enfants âgés de 12 à 42 mois. À noter que le parent doit aller à l'eau avec l'enfant à tous les cours. Le coût pour la session de dix semaines (20 janvier au 24 mars 2001) est de 35 \$.

Le programme Aquaventure, qui comporte quatre niveaux, est offert aux jeunes de 4 à 12 ans. Les cours se déroulent les samedis ou dimanches selon le groupe. Le coût pour la session est de 45 \$.

Un autre programme est proposé pour les enfants âgés de 3 ans et demi ayant terminé le cours Aquabambins et n'ayant pas 4 ans pour s'inscrire au programme Aquaventure. Pour ce cours, le parent doit aller à l'eau les cinq ou six premières fois. Il se tiendra les samedis de 15 heures à 15h54 ou les dimanches de 14 heures à 14h45. Le coût est de 45 \$ pour la session de dix semaines.

INSCRIPTIONS

Pour les résidents d'Iberville, la période d'inscription se tiendra du 11 au 14 décembre. Il suffit de se présenter entre 9 heures et midi ou entre 13 heures et 17 heures au 874, rue Curé-Saint-Georges.



Une nouvelle session de cours de natation sera offerte en janvier prochain à la piscine du cégep de Saint-Jean.

Ils peuvent aussi remplir le coupon d'inscription apparaissant sur le feuillet distribué dernièrement et le déposer dans la boîte prévue à cet effet à l'adresse ci-haut mentionnée. Pour toute information: 357-2799.

Pour les résidents de Saint-Athanase, l'inscription se tiendra les 12, 13 et 14 décembre de 9 heures à 18 heures à l'hôtel de ville, 90, route 104. Par la poste, les mêmes modalités que celles d'Iberville s'appliquent.

Les gens peuvent téléphoner au 347-5808 ou consulter le site Internet au www.sel-sa.org ■

CHASSE ET PÊCHE

La rivière Richelieu, la préférée des oiseaux migrateurs



ANDRÉ ST-PIERRE

Comme vous avez pu le constater, depuis quelques années, un grand nombre d'oiseaux migrateurs viennent visiter notre rivière Richelieu. C'est surtout à la hauteur du pont Marchand qu'ils viennent se reposer et lorsque vous passez le pont, vous pouvez voir des outardes, des oies des neiges, des canards malards, sans oublier les canards plongeurs. En fait, notre rivière Richelieu accueille cha-

que année un nombre illimité d'oiseaux migrateurs de toutes espèces. Nous avons de quoi être fier car le Richelieu semble bien être leur lieu de prédilection. Il y a deux grandes catégories: les canards barboteurs et les canards plongeurs. Au début de l'automne, nous pouvons observer les canards barboteurs tels que le canard noir, le malard, la sarcelle à aile bleue et la sarcelle à aile verte. Chez les plongeurs, nous retrouvons le petit garrot, le garrot commun, la macreuse à bec jaune. Il y a aussi les becs scie et les becs scie couronnés et les morillons communément ap-

pelés «Blue Bill», le grand et le petit. Les canards plongeurs passent la grande majorité du temps dans les rapides à jouer comme des gamins. Ils se laissent descendre par le courant et s'en donnent à cœur joie. Pendant la saison hivernale, tous les mâles de la famille des canards retrouvent leurs plus belles couleurs pour charmer les femelles. Il y a quelques années, j'allais photographier des outardes qui passaient l'hiver dans notre région. Elles devaient être une vingtaine. Ces outardes que l'on appelle «résidentes» avaient un rôle important à

jouer. Lorsque arrivait le printemps, elles accueillaient les autres outardes qui étaient de retour, en les invitant à venir se reposer avec elles. On ne voyait pas cela il y a une dizaine d'années.

Pourquoi ce site est-il devenu si populaire auprès de ces oiseaux? Dans notre région, nous avons de belles terres agricoles où l'on fait la culture du maïs et du soja. Comme vous le savez tous, ces oiseaux survolent les champs et ne prennent que quelques minutes pour s'y rendre picorer les racines. Enfin, il y a là toute la nourriture dont ils ont besoin. J'espère que de nombreux oiseaux migrateurs

continueront de visiter notre rivière pour le plus grand plaisir des observateurs et des amateurs de la nature.

À bientôt.

PETITES ANNONCES

Le Club de tir Josée de Saint-Alexandre offre des cours d'arme à feu SMAF et ICAF les 27 et 28 janvier 2001 de 7h30 à 18h30 au Pavillon des loisirs, 440, rue Bernard, Saint-Alexandre. Le coût est de 100 \$. Réservez vos places le plus tôt possible au Club de tir Josée au (450) 296-4700, chez Londero Sport, chez Germain Boucher Sport ou encore chez Jean Ferland au (450) 346-7284. ■

Tennis junior: les membres de l'exécutif réélus en bloc

L'ensemble du conseil d'administration de l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu a été réélu lors de l'assemblée générale de l'organisme le 29 novembre dernier.

Louis Gosselin occupe toujours la présidence, alors que Mario Parent et Ginette Gendron sont les vice-présidents. L'exécutif est complété par Violaine Blouin, trésorière, Francine Ostiguy, secrétaire ainsi que les directeurs Matthieu Giroux, Pierre Boudreau, Jules Gendron, Yves Saint-Sauveur, Daniela Cavagion et Francine Lavoie.

Le président mentionne que le nouveau conseil d'administration a l'intention de poursuivre son travail de promotion du tennis dans la région en plus de consolider le sentiment d'appartenance au club du Haut-Richelieu.

Louis Gosselin, a profité de l'occasion pour dresser le bilan des principales réalisations du conseil au cours de l'année 1999-2000. «Les différents cours offerts ainsi que les ligues ont attiré 268 jeunes joueurs et joueuses, soit une légère baisse comparativement à l'année



Claire Guimont, directrice administrative, Francine Ostiguy, secrétaire et Louis Gosselin, président, ont dressé le bilan des activités de l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu.

précédente où 290 juniors s'étaient inscrits aux différentes activités. Les sessions d'automne et de printemps connaissent toujours beaucoup de succès ainsi que le programme intensif d'été», affirme-t-il.

M. Gosselin a rappelé que le tournoi provincial Bell du mois de juillet a été couronné de succès, attirant une centaine des meilleurs joueurs au Québec. Le club du

Haut-Richelieu a par ailleurs remporté la médaille d'argent dans la ligue interville estivale qui regroupait Longueuil, Brossard, Saint-Bruno, Mont-Saint-Hilaire et Boucherville.

Enfin, l'ATJHR et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ont été honorées par l'Omnium de tennis Du Maurier à titre de «ville par excellence du tennis». ■

TABLEAUX INDICATEURS

QUIETS			Sportive H-Richelien		
Mixte du Vendredi soir			R.B.L. Ventilation		
Classement 8 décembre			Classement 4 décembre		
PG.	PP.	Qui	PG.	PP.	Qui
R. Hamel	60 44	27401	Pre Scie Dion	35 25	25245
M. Gagnon	59 45	27806	Scorpion	35 25	25070
R. Lemay	59 45	27212	Multi-Déli	34 26	25264
R. St-Germain	56 48	27213	Pasquier	33 27	25047
R. Brodeur	55 49	27016	C.S. Construction	32 28	25502
G. Morin	54 50	27065	Vetr. Fontaine	30 30	24844
D. Marcoux	39 65	26561	11-11	30 30	24517
G. Fontaine	34 70	26757	Taxi Union	29 31	25039
Semaine plus haut simple			Semaine plus haut simple		
Michel Gagnon	265		Olco/Crevier	28 32 24946	
Josée Godbout	211		Salon Jeannine	27 33 24528	
Plus haut triple			Plus haut triple		
Michel Gagnon	697		4 As	25 35 24905	
Pierrette Mailloux	528		Incorruptibles	22 38 24796	
Plus haute moyenne			Semaine plus haut simple		
Michel Gagnon	198		Alain Demers	245	
Pierrette Mailloux	159		Gervaise Poulin	234	
O'Keefe II			Plus haut triple		
Classement 4 décembre			Plus haute moyenne		
PG.	PP.	Qui	Allan Durant	206	
G. Labonté	62 29	19802	Francine Perron	165	
J. Lyonnais	49 42	20166	Resto Bar Latino		
C. Brault	48 43	20087	Classement 3 décembre		
R. Fournier	48 43	19842	PG.	PP.	Qui
C. Morin	47 44	19760	Aigles	64 32	28003
N. Goulet	43 48	19348	Requins	62 34	28336
R. Lecours	41 50	19687	Copains	62 34	28322
L. Fournier	41 50	19301	O-Tips	48 48	27436
L. Martin	38 53	19426	Chacals	46 50	27526
S. Martin	38 53	19423	4 As	44 52	28282
Semaine plus haut simple			Semaine plus haut simple		
Léon Fournier	299		Salon L'Ami	44 52 27843	
Sylvie Martin	213		Rois	40 56 28054	
Plus haut triple			Plus haut triple		
Léon Fournier	781		Pierres-A-Feux	36 60 27807	
Sylvie Martin	593		Valets	34 62 27894	
Plus haute moyenne			Semaine plus haut simple		
Léon Fournier	211		J.-M. Delorme	234	
Sylvie Martin	174		Danielle Daunais	205	
Planchers bois franc F.B.			Plus haut triple		
Classement 6 décembre			Plus haute moyenne		
PG.	PP.	Qui	Claude St-Pierre	589	
Poirier	31 11	11565	Jocelyne L'Héroult	558	
Paquette	24 18	11279	Plus haute moyenne		
Séguin	22 20	11367	Guy Laplante	170	
Dolbec	20 22	11686	Jocelyne L'Héroult	154	
Lessard	20 22	11603	Taverne des sports		
Bouchard	20 22	10926	Classement 8 décembre		
Laplante	17 25	10979	PG.	PP.	Qui
Vloico	14 28	10926	Net. Martin	31 17 3983	
Semaine plus haut simple			Semaine plus haut simple		
Lionel Cyr	235		Informatique	30 18 4031	
Lise Dolbec	222		L.D.M.	30 18 4031	
Plus haut triple			Plus haut triple		
Jacques Poirier	649		Pharmacie	29 19 4337	
Mado Maltais	597		Uniprix	24 24 4092	
Plus haute moyenne			Plus haute moyenne		
Gaëtan Séguin	181		Pneus RM	22 26 3679	
Lise Dolbec	169		R. Leblanc sport	19 29 4367	
Plomberie D.S.			Plus haut triple		
Classement 5 décembre			Plus haute moyenne		
PG.	PP.	Qui	Coiffure Adonis	19 29 4128	
Tic Tac Toc	151 109	33990	Rest. Frères	18 30 3727	
Cabinex	145 115	34177	Moreau	18 30 3727	
Terminus St-Jean	141 118	34033	Semaine plus haut simple		
Universal	139 120	33917	Michel Fortin	232	
Chevalier Colomb	129 131	33673	Geneviève Tétrault	231	
Habitation	126 134 34078		Plus haut triple		
Pierre L.	126 134 34078		Plus haute moyenne		
Construction	122 138 33626		Plus haut triple		
NRD Fillion	117 143 33709		Plus haute moyenne		
Fabrice	115 144 33401		Plus haut triple		
Peintres Plaber.	113 146 33098		Plus haute moyenne		
Coq Rapide	113 146 33098		Plus haut triple		
Semaine plus haut simple			Semaine plus haut simple		
Guy St-Pierre	290		Semaine plus haut simple		
Plus haut triple			Semaine plus haut simple		
Guy St-Pierre	1021		Semaine plus haut simple		
Plus haute moyenne			Semaine plus haut simple		
Joël Grenier	223		Semaine plus haut simple		

BOUGEZ!

En forme, nous deux!



ROBERT TERRY

C'est pour bientôt le bedon rond? Félicitations! Vous disposez de plusieurs mois pour recevoir bébé dans les meilleures conditions. La santé du fœtus est intimement liée à celle de la mère. Excellente raison de maintenir ou d'acquiescer une bonne condition physique. Qu'avez-vous à y gagner?

L'exercice améliore la circulation sanguine, il atténue les problèmes

de varices ou de crampes, il réduit le gonflement des pieds et des chevilles, il diminue les problèmes de digestion, il permet un contrôle sur la prise de poids, il améliore l'endurance physique... Il faut toutefois tenir compte de sa condition initiale, de son âge et du stade de la grossesse.

En cas de doute, consultez votre médecin traitant. Les activités les plus bénéfiques sont la natation, les exercices prénatals en piscine ou en gymnase, la bicyclette et la marche active. Les activités à éviter absolument sont celles qui comportent des sauts, des impacts ou des changements de direction brusques ou rapides, comme dans les sports de raquette. Interrompez votre exercice si vous ressentez un

malaise, des contractions ou si apparaissent des saignements vaginaux.

Certes, la bonne condition physique ne garantit pas un accouchement plus court ou plus facile. Mais une femme en forme supporte mieux un travail de longue durée et les femmes actives se rétablissent plus vite que les sédentaires, après l'accouchement, bien que le sport commence... une fois que bébé est arrivé!

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre, Direction de la santé publique

Robert Terry, Complexe sportif Actiforme, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél. : 347-5301, poste 2335 ■



TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Centre Notre-Dame

Classement 27 novembre	Équipe	Pts	Qui.
M. Boucher	64	37297	
M. Denis	54	36483	
A. Beauregard	54	36179	
G. Pépin	44	36137	
L. Leduc	44	35787	
J. McNulty	44	35460	
C. Greendale	42	35566	
G. Barbeau	38	36295	
Semaine plus haut simple			
A. Patenaude	289		
N. Aubin	274		
Plus haut triple			
M. Denis	733		
N. Aubin	680		
Plus haute moyenne			
A. Patenaude	218		
N. Aubin	186		

Ligue féminine Laurier

Classement 28 novembre	Équipe	Pts	Qui.
F. Thibault	58	25830	
L. Ricard	56	25978	
A. Martin	52	25908	
F. Meunier	48	26055	
T. De Champlain	46	26263	
S. Leblanc	44	25791	
S. Trudeau	42	25611	
M. Boucher	38	25949	
Semaine plus haut simple			
M. Boucher	265		
Plus haut triple			
M. Boucher	643		
Plus haute moyenne			
M. Boucher	179		

Ligue du dimanche

Classement 3 décembre	Équipe	PG	PP	Qui.
Fabritec	18	26	1773	
M. Mégre	24	20	1736	
Mario mec	20	24	1933	
C. Colomb	20	24	1848	
Transko	22	22	1883	
Perfecto	28	16	1850	
Semaine plus haut simple				
Lise Ouimette	192			
Gilles Loyer	222			
Plus haut triple				
Thérèse Mailloux	450			
Gilles Loyer	609			

Amicale

Classement 7 décembre	PG	PP	Qui.
R. Berthiaume	122	85	23683
D. Vézina	118	90	23224
S. Dupéré	117	91	23089
M. Viens	108	99	22844
L. Pilote	107	100	23257
R. Remillard	99	108	22821
G. Foucault	99	109	22927
P. Hamel	91	117	22755
Semaine plus haut simple			
Real Berthiaume	290		
Simone Dupéré	202		
Plus haut triple			
Michel Viens	696		
Simone Dupéré	504		
Plus haute moyenne			
Michel Viens	200		
Simone Dupéré	149		

Bar La Flesta

Classement 7 décembre	PG	PP	Qui.
Requins	62	42	31570
Joueurs	62	42	30664
Pinsons	60	44	30816
Minoues	58	46	31145
4 As	58	46	30649
Boules d'or	52	52	30171
Souris	36	68	30221
Étincelles	28	76	30044
Semaine plus haut simple			
André Thernien	237		
Maryline Roy	199		
Plus haut triple			
Michel Morrier	648		
Lise Smith	493		
Plus haute moyenne			

Stéphane Legrand 195

Rejeanne Demers 148

Bar L'Hôte

Classement 2 décembre	PG	PP	Qui.
Think Big	54	30	30138
Bedaines	48	35	29489
Mulligan	44	39	29520
Pas La	44	40	26986
Un Pour Tous	39	45	29876
Éclipsés	37	47	29403
Famille	36	48	29404
L'Hôte Équipe	33	51	29461
Semaine plus haut simple			
Claude Gagné	279		
Nancy Campbell	246		
Plus haut triple			
Sylvain Gagnon	741		
Nancy Campbell	590		
Plus haute moyenne			
Sylvain Gagnon	211		
Nancy Campbell	171		

Brasserie de l'Ouest

Classement 6 décembre	PG	PP	Qui.
H. Surprenant	39	22	7209
H. Demers	33	27	7080
M. Cholette	30	29	6891
L. Poulin	28	31	6830
J. Gosselin	26	33	6918
J.D'Arc Thibault	24	36	6886
Semaine plus haut simple			
Luc Viens	288		
Henriette Demers	195		
Plus haut triple			
Luc Gauthier	703		
Hélène Surprenant	523		
Plus haute moyenne			
Luc Gauthier	209		
Henriette Demers	164		

Classique

Classement 6 décembre	PG	PP	Qui.
P. Dextraze	39	26	24481
R. Olivier	38	27	24783
E. Grenier	38	27	24244
Rich. Girard	36	29	24208
R. Leroux	35	29	24215
P. Martin	33	32	24119
Rob. Girard	30	35	23320
C. Dumont	29	35	22688
J.P. Gingras	28	37	24229
G. Dupré	18	47	23248
Semaine plus haut simple			
Richard Girard	300		
Plus haut triple			
Claude Rondeau	772		
Plus haute moyenne			
Robert Olivier	231		

Classique Senior

Classement 4 décembre	PG	PP	Qui.
J. Lapointe	7	1	3712
J. Huard	7	1	3704
P. Benoit	6	2	3642
M. Gosselin	6	2	3591
J. Gosselin	5	3	3708
H. Latour	5	3	3625
M. Chayer	4	4	3771
J. Brassard	3	5	3720
C. Fortin	2	6	3587
G. Pétrin	2	6	3571
J. Lapointe	1	7	3388
G. Whittton	0	8	3536
Semaine plus haut simple			
Henri Latour	280		
Plus haut triple			
Henri Latour	750		
Plus haute moyenne			
Henri Latour	211		

La Table Ronde

Classement 3 décembre	PG	PP	Qui.
C. St-Laurent	58	38	28781
G. Oligny	58	38	28333
R. Pouliot	54	42	28544
L. Laplante	54	42	28497
G. Maltais	51	45	28619
S. Beupré	46	50	28630
N. Lachance	44	52	28465
R. Boucher	44	52	28080
S. Rousseau	37	59	27287

R. Roy 34 62 28425

Semaine plus haut simple

Gilles Oligny	289
Chantal St-Laurent	245
Plus haut triple	
Christian Beupré	691
Chantal St-Laurent	599
Plus haute moyenne	
Roger Roy	208
Cathy Goyette	184

Les Amis d'Affaires

Classement 6 décembre	PG	PP	Qui.
D. Larose	23	9	9730
R. Roy	21	10	10062
R. Surprenant	19	13	9596
S. Thibault	16	15	9906
P. Quévillon	16	15	9340
L. Poulin	16	16	9394
R. Boulanger	15	17	9525
J. Langevin	15	17	9420
P. Horan	14	18	9301
P. Simard	13	19	9385
R. Ménard	13	19	9285
G. Viens	9	22	8994
Semaine plus haut simple			
Mario Lacaille	277		
Plus haut triple			
Roger Roy	749		
Plus haute moyenne			
Dennis Larose	211		

Les Bibittes Dry

Classement 5 décembre	PG	PP	Qui.
Talitra	66	25	23303
Scarabes	58	33	21970
Taons	48	43	23593
Coccinelles	46	44	23280
Milles-Pattes	46	45	22150
Mouches	39	52	22512
Libellules	39	52	22195
Lucioles	39	52	21710
Monarques	38	52	23482
Grillons	35	56	22115
Semaine plus haut simple			
Gilles Boudreau	251		
Lucie Bessette	224		
Plus haut triple			
Franco Segato	643		
Christiane Arch.	580		
Plus haute moyenne			
Michel Lefebvre	183		
Nancy Ouellette	169		

Les Copains du Samedi

Classement 2 décembre	PG	PP	Qui.
C. Bouchard	49	35	23088
M. Goyette	47	37	23280
R. Fournier	46	37	23292
B. Lareau	46	38	23972
M. Rockwood	46	38	23519
R. Potvin	45	39	24007
S. Darveau	43	41	24108
G. Houle	41	43	23465
M. Morrier	40	43	23200
A. England	37	47	23221
Y. Laroche	32	52	23401
R. Hébert	31	53	22715
Semaine plus haut simple			
Benoit Lareau	267		
Micheline Lalonde	219		
Plus haut triple			
Régnald Fournier	693		
Sylvie Ouimet	602		
*C*Plus haute moyenne			
Rejean Potvin	203		
Micheline Proulx	172		

Les Gens du Bout

Classement 5 décembre	PG	PP	Qui.
G. Simard	38	14	27637
G. Fortin	33	19	27186
A. Goyette	30	21	27272
Y. Aubé	30	22	27239
M. Patenaude	28	24	27272
R. Poirier	28	24	27245
J. Lafaille	28	24	26524
G. Langlois	27	24	27396
R. Godin	27	25	27147
A. Bonneau	27	25	27000
B. Brais	26	26	27160
L. Thibodeau	24	27	26666

Classement 8 décembre

PG	PP	Qui.	
Gros Bras	32	21	24440
Feux roulants	31	21	24874
Délinquants	31	21	23185
Géaies Bleus	30	21	19236
Colocs	30	22	27265
Perdues	26	26	23529
Polos	25	27	24530
La Bande à Broué	25	27	21196
Boys II	24	27	25298
Evadés	20	32	19375

G. Lemieux 24 28 26885

F. Lord 24 28 26851

R. Grenon	24	28	26839
R. Hotte	23	28	26888
T. Goyette	23	29	26655
R. Normand	22	30	27318
A. L'Ecuyer	22	30	27016
R. Gagné	21	31	27095
L. Allaire	21	31	26873
G. Pétrin	20	32	26511
Semaine plus haut simple			
Réal Gouin	279		
Yvette Denicourt	225		
Plus haut triple			
Maurice Patenaude	724		
Henriette Demers	566		
Plus haute moyenne			
Maurice Patenaude	201		
Henriette Demers	168		

Les Juniors

Classement 2 décembre	PG	PP	Qui.
Lynx	34	14	28291
Cougars	28	20	27778
Tigres	28	20	27730
Fox	27	21	27905
Boys	27	21	27457
Coyotes	26	22	27604
Léopards	25	23	27978
Panthers	22	26	27425
Girls	21	27	27428
Ours	19	29	27097
Loups	17	31	27213
Liens	14	34	26965
Semaine plus haut simple			
Stéphane Melaven	267		
Ariane Roy	276		
Plus haut triple			
David Bouchard	666		
Ariane Roy	658		
Plus haute moyenne			
Stéphane Melaven	179		
Ariane Roy	177		

Ligue Acrobate

Classement 6 décembre	PG	PP	Qui.
Réal	40	15	30053
Patrice	29	26	29643
Jérémie	29	27	29331
Jean-Paul	25	31	28766
Patrick S.	23	33	29255
Danielle	21	35	29248
Semaine plus haut simple			
Réal Contant	257		
Linda Trahan	234		
Plus haut triple			
Réal Contant	714		
Linda Trahan	619		
Plus haute moyenne			
Réal Contant	190		
Françoise Cloutier	158		

Ligue Féminine du Multisport



RONDEAU

PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Liée



C'est l'bon taux des Fêtes GM

C'est l'bon temps d'en profiter.

0,9%
de
financement
à l'achat*

OU
Rien à
payer avant
1 an*

Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Aucun paiement requis avant 90 jours. *L'offre est disponible avec un taux de financement à l'achat de 9.9% jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Certaines exceptions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. *Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD usager agréé. *Banque TD et GM, usagers agréés des marques. Marque de commerce de Banque TD.

VENEZ FAIRE L'ESSAI DU NOUVEAU

GMC SIERRA G.C. 2001



DURAMAX DIESEL

Centre agréé
DE VÉHICULES
COMMERCIAUX

PONTIAC
Cadillac
BUICK
GMC



**Une nouvelle norme
pour les pick-up lourds,
une nouvelle norme
pour les moteurs diesel.**